



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

finances



Rapport de présentation

Compte administratif

ADOPTÉ

Budget régional
exercice **2023**

SÉANCE PLÉNIÈRE
13 JUIN 2024

nouvelle-aquitaine.fr

SOMMAIRE

Nota Bene	p. 1
Introduction	p. 2
Les grands équilibres financiers	p. 4
Les ressources régionales	p. 10
Les dépenses	p. 20
La gestion de la dette et de la trésorerie	p. 34
La pluriannualité	p. 38
Le bilan et la situation patrimoniale	p. 41
Les budgets annexes	p. 43
Les ratios	p. 46
Les comparaisons régionales	p. 47
La fiche de synthèse	p. 49
Les partenaires de la région	p. 50
Annexe : Liste des mandats spéciaux 2023	p. 64
Lexique	p. 70
Sigles et acronymes	p. 71

Nota Bene

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2023 est présenté hors FEADER et FEAMP tant en dépenses qu'en recettes.

Les crédits FEADER et FEAMP ne transitent pas par le budget de la Région mais conformément aux dispositions de l'instruction INTB1431225J du 11 février 2015, la Région est tenue de retracer ces flux dans ses comptes.

Cette intégration se matérialise par l'émission de mandats et de titres d'égal montant nécessitant l'inscription préalable de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

La Région est autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la période 2014-2020.

Concernant le Fonds Européen Agricole pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), l'Etat demeure autorité de gestion d'un programme unique, la Région bénéficie de délégation de gestion pour une partie des mesures du programme.

Un montant de **196,241 M€** dans le budget principal (168,631 M€ en investissement et 27,610 M€ en fonctionnement) et de **64,488 M€** dans le budget annexe Fonds Européens (55,005 M€ en investissement et 9,483 M€ en fonctionnement) a donc été inscrit à la décision modificative du 16 octobre 2023 en recettes et en dépenses pour satisfaire à ces obligations réglementaires. Les titres et les mandats ont été effectués en suivant.

Introduction

Dans un contexte marqué par des crises multiples et une impérieuse nécessité d'accélérer et massifier les transitions, l'exercice 2023 révèle parfaitement tout le paradoxe traversé les Régions. Face au mur d'investissements à conduire en matière de transport, de transitions écologiques, environnementales, économiques et sociales, ou encore pour nos lycées, l'année 2023 se caractérise une chute de la capacité d'autofinancement brute des régions de -5,6% par rapport à 2022 (soit une perte de 6,2Mds€). Cette forte baisse est la résultante d'un effet ciseau qui témoigne d'une inadéquation entre les recettes régionales et les dépenses. A date, et dans la continuité des données du PLF2024, la progression des dépenses réelles de fonctionnement des régions s'élève à +5,1% (soit +1,2Md€) alors que les recettes réelles de fonctionnement des régions n'augmentent que de 2,8% (soit 0,8Md€).

Concernant la Région, l'exercice 2023 se traduit par une contraction des équilibres financiers, en particulier une diminution de l'épargne nette de -88,7M€, réduisant l'autofinancement pour les investissements, et entraînant inévitablement une augmentation de l'endettement, tant les projets à conduire sont massifs : pour les services publics régionaux des transports et des lycées, mais aussi les projets de décarbonation, d'agro-écologie ou encore la protection du vivant ou la reconquête de la souveraineté. Les besoins des néo-aquitains sont importants, et malgré la nécessaire priorisation des projets, c'est tout le modèle de financement des régions qui est aujourd'hui fragilisé.

En cohérence avec les données nationales qui démontrent une difficulté des régions à revenir au niveau de 2019, pour 2023, les dépenses totales de la Région (hors dette) progressent de +6,1% essentiellement en raison des dépenses de fonctionnement fortement impactées par l'inflation et les recettes de fonctionnement ne progresse que de 2,5%.

Dans le même temps, le niveau des dépenses d'investissement en 2023 progresse de 4,3% et les recettes d'investissement, hors emprunts nouveaux, de +18,5%, ce qui se traduit par un besoin de financement de 483M€, couvert par l'emprunt à hauteur de 491M€.

Pour autant, les projets avancent et les résultats démontrent à la fois le rôle stratégique et la fonction ensemblière de la Région, par sa capacité à innover et coordonner des politiques publiques structurantes pour le territoire.

En 2023, très concrètement, ce sont 4 217 entreprises qui ont été aidées financièrement dont 2 109 entreprises et associations agricoles, 1 559 entreprises et 549 associations à but économique (artisanales, ESS, tourisme...). De plus, 35 617 entreprises ont pu bénéficier des différents parcours d'accompagnement (entreprendre en Nouvelle-Aquitaine, développement TPE, Accélérateur ETI/PME, Usine du futur, parcours international, fonds de garantie...). En moyenne, 123,7M€ (hors recherche) sont dédiés à l'innovation. Grâce à ces aides, ce sont environ 5 831 emplois qui ont pu être créés et près de 2 451 emplois maintenus.

Parce que la jeunesse reste une priorité de la Région, l'année 2023 est marquée par l'avancement du PPI, des travaux ont notamment pu commencer aux lycées Pré de Cordy à Sarlat et l'internat de Jean Monnet à Libourne a pu être livré. Autres projets phares, l'ouverture du Lycée du Barp, la revégétalisation des lycées, avec notamment des projets de déminéralisation du lycée Victor Hugo à Poitiers ou encore de renaturation au lycée Valandon à Limoges.

En parallèle, la DGF 2023 a été portée à 131M€ en raison des surcoûts énergétiques, 306 lycées professionnels ont bénéficié d'une subvention pour l'aide à l'équipement de rentrée en filière professionnelle pour 23 000 élèves éligibles, ou encore 13 500 ordinateurs pédagogiques renouvelées dont 20% grâce à des machines reconditionnées. Elle est aussi marquée par des actions phares en matière d'orientation avec 24 000 jeunes sensibilisés lors des actions de l'Appel à Projets « Découverte des métiers et des parcours de formation ».

L'accompagnement de la jeunesse se traduit également le lancement du Conseil Régional des Jeunes ou encore la lutte contre la précarité menstruelle avec 628 distributeurs de lutte contre la précarité menstruelle installés dans 212 établissements

Pour améliorer et renforcer l'offre de transport sur toutes la Région et ainsi répondre aux besoins croissants des néo-aquitains. Concernant les transports ferroviaires, l'année 2023 a été marqué par le lancement d'une première commande de 18 rames, la poursuite des travaux de modernisation des gares et d'aménagement des pôles d'échange multimodaux, le vote de la nouvelle feuille de route du Service Express Métropolitain qui intègre désormais la ligne du Médoc, les mises en service des haltes du Bouscat et de La Couronne, la mise en service des renforts sur le lot Poitou Charentes destiné à proposer plus de trains et des horaires plus adaptés, ou encore le vote de la feuille de route du RER de l'étoile de Bayonne. Au global, plus de 55M€ d'investissement pour l'amélioration du service, la modernisation et l'accessibilité des gares et du réseau, et plus de 160M€ dans l'achat de nouveaux trains.

Concernant les transports routiers, la Région a poursuivi le verdissement de son parc de matériel roulant notamment avec le passage aux agro-carburants de près de 40% des véhicules sur les marchés renouvelés en 2023 (plus de 300 véhicules), quatre véhicules bio-GNV et deux véhicules rétrofités électrique.

Pour autant, le contexte économique continue d'impacter les grands équilibres financiers. Aussi, l'exercice de priorisation doit se poursuivre afin de tenir la trajectoire budgétaire dessinée lors des orientations budgétaires visant pour partie à rétablir les ratios financiers de la Région.

Cet exercice 2023 illustre l'accumulation des chocs exogènes que connaissent les Régions depuis 2019, alors que les enjeux d'investissement et de services publics sont massifs. Au-delà de la poursuite de la priorisation de l'action régionale, c'est le modèle de financement des Régions qui restent en suspens.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

2023 se caractérise par une forte augmentation **des dépenses totales** (+189 M€, soit **+6,1%** dont +153 M€ sur les dépenses de fonctionnement), en partie liée au contexte économique et aux conséquences de l'inflation. C'est notamment le cas de la dotation globale de fonctionnement des lycées, qui avec +62 M€ de surcoûts énergétiques, représente 41% de la hausse des dépenses de fonctionnement et près de 1/3 de l'augmentation des dépenses totales.

En parallèle, **les recettes totales** hors emprunt n'ont augmenté que de 105M€, soit **+3,9%**.

Cet effet de ciseaux conduit à une contraction des équilibres financiers.

Une altération de l'épargne

Sur l'exercice 2023, les recettes de fonctionnement ont progressé de +2,5% et s'établissent à 2 505,3 M€. Les dépenses de fonctionnement, avec un montant de 2 141 M€, sont, quant à elles, en augmentation de +7,7%. L'évolution des dépenses de fonctionnement sur un rythme supérieur à celui des recettes de fonctionnement a engendré une contraction de l'épargne brute de -20%.

<i>en M€</i>	2022	2023	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 443,9	2 505,3	61,5	2,5%
Dépenses de fonctionnement	1 988,0	2 140,9	152,9	7,7%
dont charges financières (y compris provisions et reversement fiscalité)	53,0	78,8	25,8	48,7%
Epargne brute	455,9	364,4	-91,5	-20,1%
Taux d'épargne brute	18,7%	14,5%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	177,1	174,3	-2,8	-1,6%
Epargne nette	278,8	190,1	-88,7	-31,8%

La conjugaison du recul de l'épargne brute et de la quasi-stabilité du remboursement en capital de la dette (-1,6%) conduit à une diminution de **l'épargne nette**, destinée à l'autofinancement des investissements, de -32%.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

En investissement, les dépenses (hors opérations financières) s'établissent à près de 954 M€ en progression de +4,3% par rapport à 2022, soit un effort supplémentaire de 39 M€, et un nouveau record d'investissement pour la collectivité.

Ces dépenses représentent 31,3%¹ des dépenses totales traduisant les efforts de la collectivité pour maintenir sa capacité d'investissement. Ce ratio s'élevait, à 31,9% en 2022, 31,8% en 2021 et 31% en 2020).

en M€	2022	2023	écart	%
Recettes d'investissement hors gestion active de la dette (c/16449)	581,3	771,5	190,2	32,7%
dont recettes propres d'investissement	236,7	280,5	43,8	18,5%
dont préfinancements initiaux FEDER-FSE	4,6	0,0	-4,6	-100,0%
dont emprunts nouveaux	340,0	491,0	151,0	44,4%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	914,7	953,8	39,1	4,3%
Part des dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette et annuité de dette)	31,9%	31,3%		

Parallèlement à cette augmentation des dépenses d'investissement, les recettes d'investissement (hors emprunts nouveaux) progressent de +18,5%. Elles s'établissent à 280 M€.

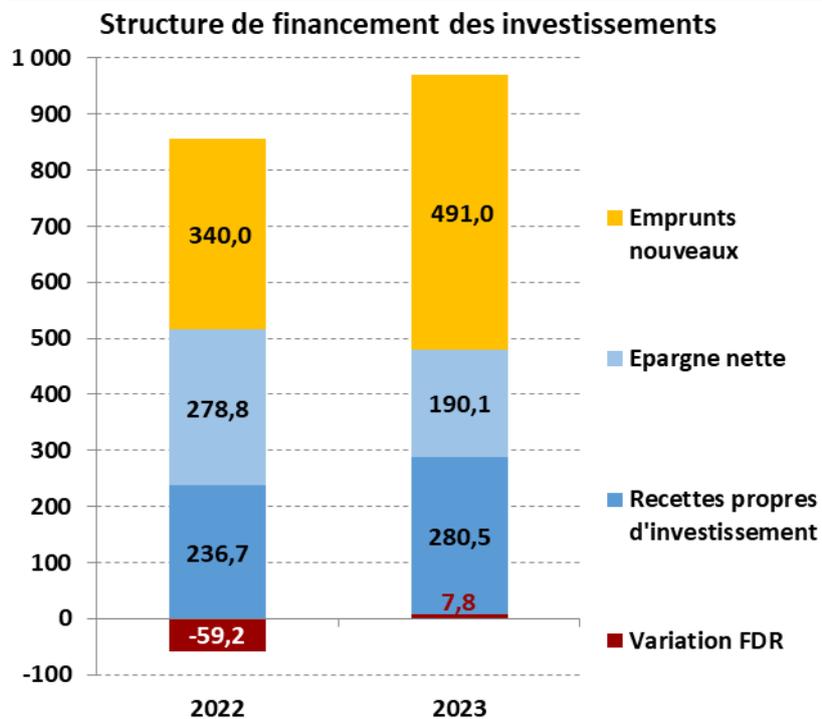
En conséquence, le besoin de financement s'élève à 483 M€ en progression de +21% par rapport à 2022. Il a été totalement couvert par l'emprunt (491 M€). 8 M€ supplémentaires de fonds de roulement ont été constitués.

en M€	2022	2023	écart	%
Epargne nette (1)	278,8	190,1	-88,7	-31,8%
Recettes propres d'investissement (2)	236,7	280,5	43,8	18,5%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873) (3)	914,7	953,8	39,1	4,3%
Refinancement et autres dettes (c/166,16873)	0,0	0,0	-	-
Besoin de financement (4) = (1) +(2) - (3)	-399,2	-483,2	-84,0	21,0%
Emprunt mobilisé (5)	340,0	491,0	151,0	44,4%
Variation du Fonds de roulement (5) -(4)	-59,2	7,8		

¹ 34,5% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

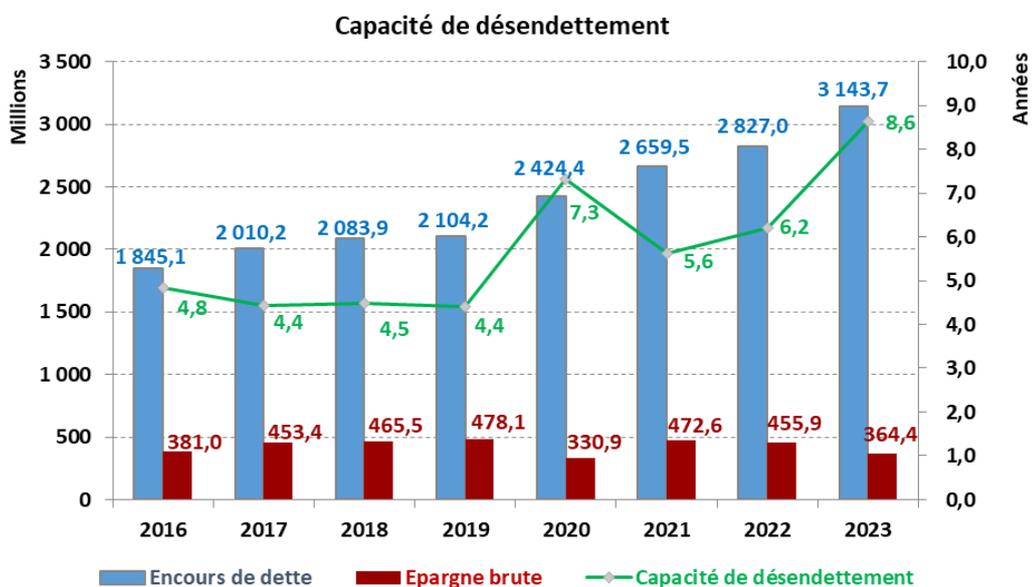
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Une progression importante de l'endettement



Fin 2023, l'encours de dette atteint 3 143,7 M€, en progression de +11,2% par rapport à fin 2022. La hausse de l'encours de dette conjuguée à une contraction de l'épargne brute conduit à une augmentation de la capacité de désendettement qui passe de 6,2 à 8,6 années.

en M€	2022	2023	écart	%
Encours de dette (y compris préfinancements initiaux des fonds européens 2014-2020 : 37,29M€)	2 827,0	3 143,7	316,7	11,2%
Taux d'endettement	115,7%	125,5%	sans objet	8,5%
Capacité de désendettement (en années)	6,20	8,63	2,43	39,1%



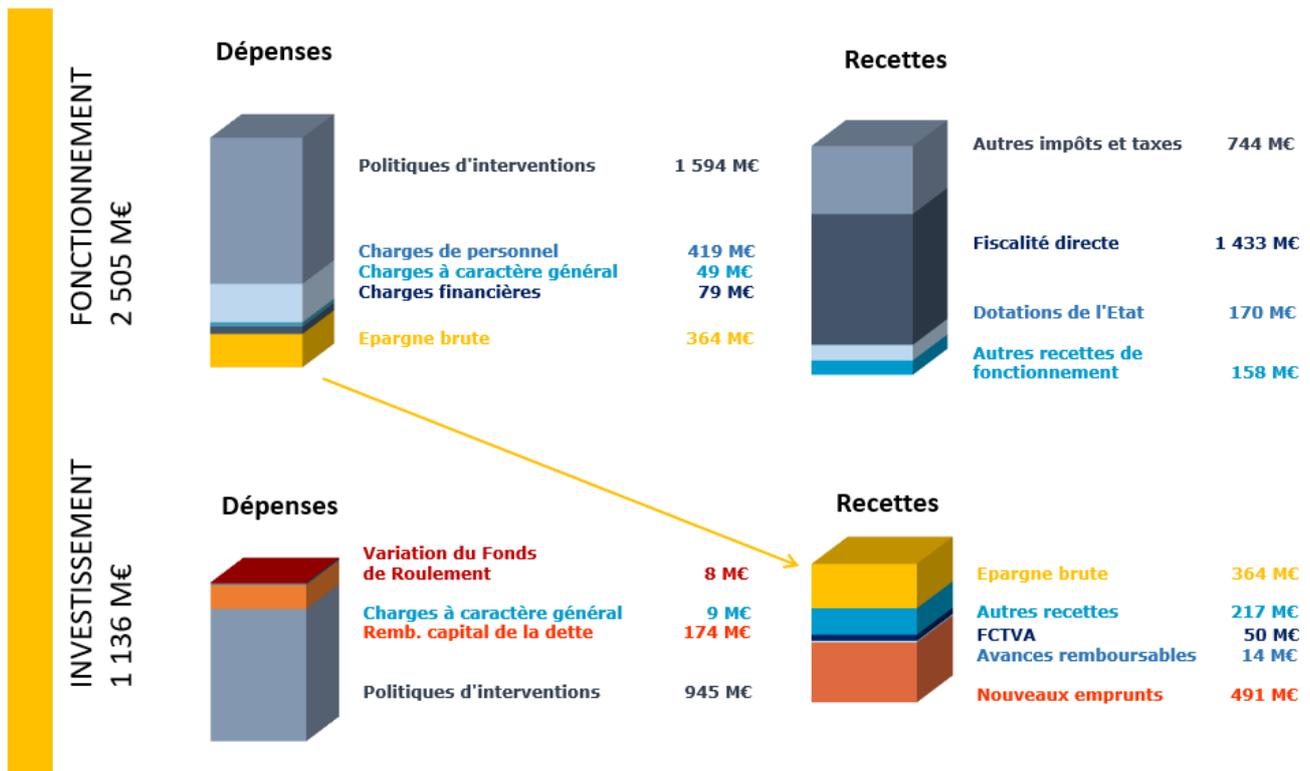
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Un résultat de clôture quasi stable

Le résultat de clôture 2023 fait apparaître un solde excédentaire de 156 M€, en hausse de 7,8 M€ par rapport à 2022. Ce résultat de clôture correspond au fonds de roulement de la collectivité. Rapporté aux dépenses totales, il ne représente que 17 jours de fonds de roulement. La Région s'est fixé une borne minimale de 100 M€.

en M€	2022	2023	écart	%
Recettes totales (hors gestion active de la dette c/16449)	3 025,2	3 276,8	251,6	8,3%
Dépenses totales (hors gestion active de la dette c/16449)	3 079,8	3 269,0	189,3	6,1%
Résultat de l'exercice	-54,6	7,8	62,4	-114,3%
Résultat antérieur	202,5	148,0	-54,6	-26,9%
Reste à réaliser	0,0	0,0	0,0	
Résultat de clôture au 31 décembre	148,0	155,8	7,8	5,3%

Schéma de l'exécution du budget en 2023 (incluant les fonds européens)



LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 SIMULÉ ET REALISÉ

Lors des orientations budgétaires 2024, le compte administratif 2023 simulé vous a été présenté dans la trajectoire budgétaire de la collectivité.

Vous trouverez ci-dessous une comparaison des soldes intermédiaires de gestion entre le compte administratif 2023 simulé en septembre et le compte administratif 2023 réalisé en fin d'exercice.

<i>en M€</i>	CA 2023 simulé aux OB 2024	CA 2023 réalisé	Ecart CA simulé et CA réalisé
Recettes de fonctionnement	2 483,1	2 505,3	22,2
Dépenses de fonctionnement	2 166,4	2 140,9	-25,5
Epargne brute	316,7	364,4	47,7
Taux d'épargne brute	12,8%	14,5%	
Remboursement contractuel du capital de la dette	173,2	174,3	1,1
Epargne nette	143,5	190,1	46,6
Recettes propres d'investissement	268,4	280,5	12,1
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette	988,4	953,8	-34,6
Part des dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette et annuité de dette)	31,0%	31,0%	
Besoin de financement	-576,5	-483,2	93,3
dont emprunts nouveaux	528,5	491,0	-37,5
Encours de dette hors préfinancements initiaux des fonds européens 2014-2020 (37,29M€)	3 145,0	3 106,4	-38,6
Capacité de désendettement (en années)	9,9	8,5	-1,4
Fonds de roulement (résultat de clôture)	100,0	155,8	55,8

Des recettes plus importantes que prévues

En fonctionnement :

Le montant des cartes grises a été anticipé à 200 M€ en fonction de la courbe de tendance de l'année, le montant réalisé s'établit à 212 M€.

Un montant non prévu, en 2023, à hauteur de 8,6 M€ concernant des pénalités de retards sur la livraison de rames SNCF a été encaissé en fin d'année.

Sur demande de la Paierie, un appel de fonds du PO 2014-2020 (Limousin) d'un montant de 1,6 M€ titrés sur 2024 a dû être annulé et re-titré sur 2023.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 SIMULÉ ET REALISÉ

En investissement :

A l'instar du fonctionnement, un appel de fonds du PO 2014-2020 (Limousin) d'un montant de 4,1 M€ titrés sur 2024 a dû être annulé et re-titré sur 2023.

En fin d'année, des versements non budgétés en 2023 ont été encaissés concernant le préfinancement CINEA Pau-Canfranc-Saragosse (4,5 M€) et des participations des départements aux cités scolaires (3,1 M€).

Des dépenses moindres sur les fonds européens

Les écarts constatés en dépenses d'investissement et de fonctionnement émanent essentiellement du PO 2014-2020.

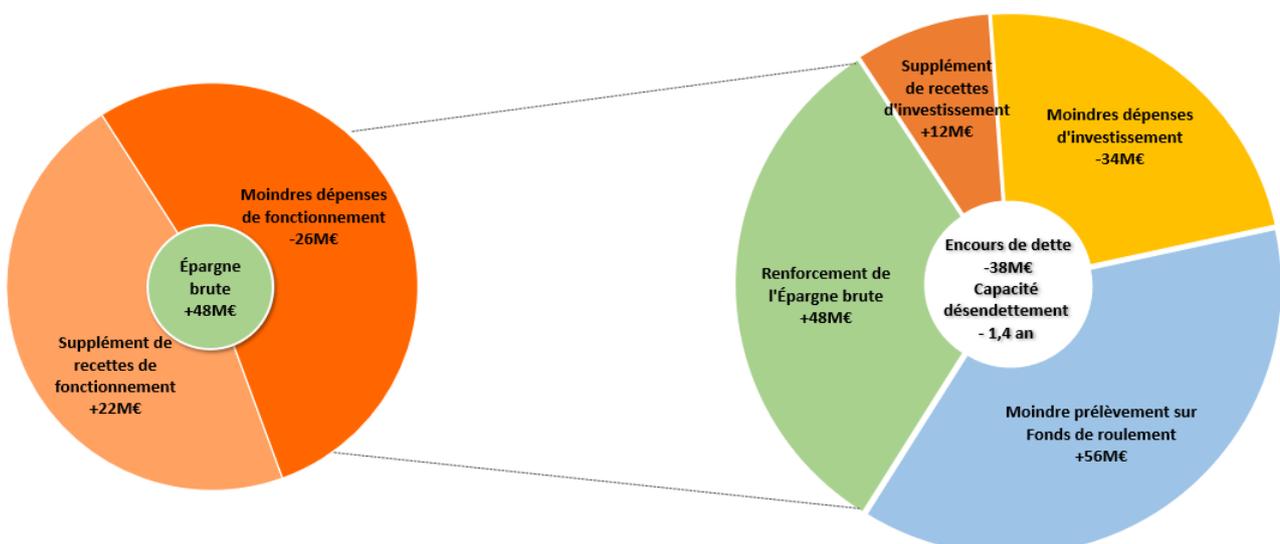
En investissement, la sous-réalisation résulte de retard dans les travaux, de l'allongement des délais de traitement... (cf partie sur les taux de réalisation).

En fonctionnement, les prévisions d'atterrissage et/ou de trésorerie du budget annexe Fonds Européens prévoyaient une mobilisation « prudentielle » à hauteur de 30 M€ de la subvention d'équilibre sur le budget principal. Celle-ci ne s'est finalement pas avérée nécessaire.

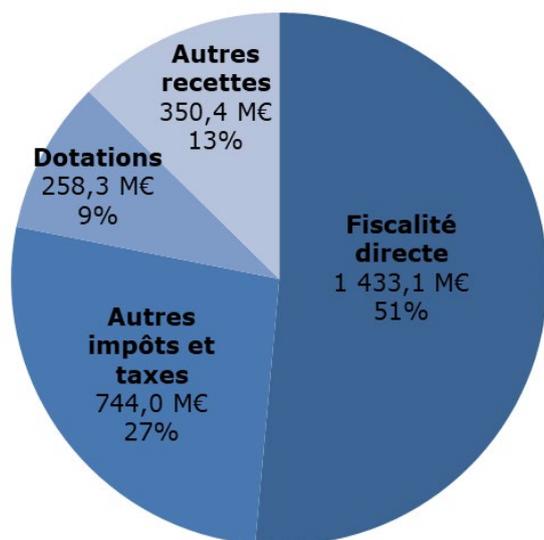
Les recettes de fonctionnement étant plus élevées et les dépenses de fonctionnement moindres, **l'épargne brute** s'est par conséquent moins contractée.

La progression de **l'encours de dette** est moins importante que lors de la simulation des Orientations Budgétaires du fait d'une épargne brute plus élevée, de dépenses d'investissement moindres et de recettes d'investissement supérieures aux prévisions.

Un encours de dette moins élevé conjugué à une épargne brute plus importante conduit à une **capacité de désendettement** inférieure de 1,4 an.



LES RESSOURCES REGIONALES



En 2023, le montant des réalisations de recettes, hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP et reprise des résultats antérieurs, s'élève à **2 785,8 M€** : 2 505,3 M€ au titre de la section de fonctionnement et 280,5 M€ au titre de l'investissement.

Les recettes du budget principal progressent globalement de **3,9%** par rapport à 2022 (+105,3 M€), et les deux sections sont concernées : +18,5% en investissement (+43,8 M€), +2,5% en fonctionnement (+61,5 M€).

La structure des recettes est restée relativement stable : les ressources fiscales représentent 78% des recettes totales en 2023, contre 77% l'année précédente.

en M€	Exercice 2023		
	Prévision	Réalisation	Tx de réalisation
Investissement	259,8	280,5	108,0%
Fonctionnement	2 495,5	2 505,3	100,4%
Recettes totales	2 755,2	2 785,8	101,1%

I. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de +2,5% par rapport à 2022 (+61,5 M€).

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fiscalité directe	1 400,8	1 395,0	1 441,3	1 433,1	38,1	3%
Autres impôts et taxes	691,5	685,3	741,8	744,0	58,7	9%
Dotations d'Etat	139,3	148,9	169,8	170,4	21,5	14%
Autres recettes de fonctionnement	198,2	214,7	142,6	157,8	-56,9	-26%
Total section de fonctionnement (hors FEADER)	2 429,8	2 443,9	2 495,5	2 505,3	61,5	2,5%

a) La fiscalité directe

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	53,3	53,8	53,3	55,8	2,0	4%
Attribution de compensation CVAE - Transports	25,8	25,8	25,8	25,8	0,0	0%
Fraction de TVA (DGF)	478,2	473,1	493,4	486,2	13,1	3%
Fraction de TVA (ex-CVAE+FPFR+FNGIR)	843,5	842,3	868,8	865,3	23,0	3%
Total fiscalité directe	1 400,8	1 395,0	1 441,3	1 433,1	38,1	2,7%

La Région dispose de deux fractions de TVA (la première en remplacement de la DGF et la seconde en remplacement de la CVAE) qui ont progressé, facialement, de **+36,1 M€** par

LES RESSOURCES REGIONALES

rapport à l'exercice précédent. Les montants de TVA figurant dans ce rapport doivent être explicités, car ces deux parts n'obéissent pas aux mêmes mécanismes de versement :

- La fraction TVA-DGF est perçue tous les mois en fonction des encaissements de TVA de l'Etat le mois précédent ;
- La fraction TVA-CVAE est versée par application de la dynamique prévue au PLF sur le montant TVA-CVAE N-1 et est donc décorrélée de l'évolution réelle des encaissements de TVA par l'Etat d'un mois à l'autre. **La TVA-CVAE doit donc être corrigée sur l'exercice budgétaire suivant**, pour coller à la dynamique réelle (par l'émission d'un mandat de reversement en cas de trop perçu).

Pour rappel, le PLF pour 2023 prévoyait une dynamique de TVA à +5,1%. En octobre 2023, le PLF pour 2024 révisait cette dynamique de TVA 2023 à +3,7%. C'est sur cette base que les Régions ont été notifiées.

Début 2024, les Régions ont été informées, par le biais du dernier encaissement sur la part DGF, que **la dynamique définitive 2023 s'établissait finalement à +2,76%**. Une dynamique bien inférieure à la prévision révisée du PLF 2024 impliquant un futur reversement sur la fraction compensatoire de la CVAE.

Ainsi, le montant 2023 figurant dans ce rapport (865,3 M€) sera corrigé en 2024 par l'émission d'un mandat estimé à 7,7 M€ ; tout comme le montant 2022 (842,3 M€) l'a été en 2023 par un mandat de 7,745 M€.

Cette instabilité des prévisions gouvernementales, et ces révisions successives à la baisse, peuvent s'interpréter de deux manières :

- D'une part, en période d'inflation, la consommation se concentre sur les biens de première nécessité moins taxés (5,5%) ;
- D'autre part, la TVA reversée aux Régions est une TVA « nette » qui correspond aux produits bruts issus de l'application des différents taux de TVA, déduction faite des remboursements et dégrèvements. Le contexte inflationniste, en augmentant le volume de TVA, génère mécaniquement une hausse des remboursements sollicités par les entreprises (effet volume) notamment au regard de l'incertitude économique (effet comportement d'optimisation).

S'agissant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (**IFER**), mise en place à la suite de la suppression de la taxe professionnelle, et qui s'applique aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications, la hausse constatée en 2023 se ventile équitablement entre les parts « ferroviaire » et « télécom » (+1 M€ chacune).

Enfin, l'**attribution de compensation** versée par les Départements à la Région au titre du transfert de la compétence « Transports » est stabilisée à hauteur de 25,8 M€.

b) Les autres impôts et taxes

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
TICPE transferts de compétences, modulable et grenelle	454,1	453,2	454,1	449,6	-3,6	-1%
Séjour de la Santé (Protocole - TICPE)	0,0	0,0	27,6	27,6	27,6	Sans objet
Ressources liées à la form. pro. (Frais de gestion + TICPE)	61,8	61,3	52,7	54,0	-7,3	-12%
Neutralisation réforme Apprentissage - TICPE	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0	0%
Cartes grises	175,0	170,2	206,8	212,3	42,1	25%
Total autres impôts et taxes	691,5	685,3	741,8	744,0	58,7	8,6%

LES RESSOURCES REGIONALES

Le poste « autres impôts et taxes » progresse de 58,7 M€ (+8,6%) par rapport à l'exercice 2023, sous l'effet combiné :

- des mesures prises à compter du 1^{er} janvier 2023 concernant les certificats d'immatriculation de véhicules, à savoir la hausse modérée du tarif unitaire (+4€ / CV) et la suppression de l'exonération accordée depuis 2016 aux véhicules « dits propres » ; ces mesures auront permis de retrouver un produit 2023 comparable à celui d'avant crise sanitaire (+42,1 M€, +25%), après l'effondrement constaté sur l'année 2022 (170,2 M€).
- du versement d'une fraction supplémentaire de TICPE afin d'accompagner la Région dans la gestion des instituts de formation des soins infirmiers (IFSI). Ce financement d'un montant de 27,584 M€ pour l'année 2023 découle du Protocole signé entre l'État et Régions de France le 14 mars 2022.

S'agissant de la TICPE « classique », la lente érosion du produit régional se confirme et se poursuit en 2023 (-3,6 M€, -1%), les parts « ex-modulation » et « Grenelle » étant directement tributaires des consommations de carburants.

Enfin, la baisse des « ressources liées à la Formation Professionnelle » (frais de gestion et TICPE) par rapport à 2022 s'explique par la perte des frais de gestion sur la CVAE, qui a donné lieu à l'attribution d'une nouvelle dotation en 2023. A noter que le financement de la formation professionnelle, qui repose donc en 2023 sur 3 dotations, une fraction de TICPE et des frais de gestion, sera considérablement remanié et simplifié et à partir de 2024 avec l'attribution aux Régions d'une unique fraction de TICPE.

Focus sur l'impact des mesures prises en faveur des recettes sur les certificats d'immatriculation

L'impact financier le plus important concerne la fin d'exonération des certificats d'immatriculation des véhicules dits propres qui a permis à la collectivité de bénéficier de 24M€ d'euros de recettes supplémentaires.

	Montant encaissé en 2022	Montant encaissé 2023	Evolution 22-23
Montant de la taxe sur les immatriculations comprenant la taxe régionale et 7 euros de taxe de gestion des certificats	169M€	212M€	42M€
dont augmentation due à la hausse du tarif			16M€
dont hausse due à la fin d'exonération			24M€
dont hausse due à l'augmentation des immatriculations			2M€

Si le nombre d'immatriculations est légèrement en hausse en 2023 (+2%), il reste inférieur à l'avant COVID. La progression des véhicules propres, exonérés par l'Etat, et dits propres dans le parc automobile de la Nouvelle-Aquitaine reste particulièrement dynamique.

LES RESSOURCES REGIONALES

Evolution du nombre d'immatriculation **y compris non génératrice de taxe** sur les immatriculations entre janvier et décembre

	2019	2020	2021	2022	2023	évolution 22-23
véhicules essence et diesel	23 082	37 861	1 080 607	925 618	924 069	0%
véhicules dits propres	50 889	36 142	72 871	85 140	98 177	15%
véhicules propres	1 168 234	1 091 204	25 773	32 683	42 621	30%
autres véhicules	6 890	14 219	50 087	45 842	45 842	0%
Total général	1 249 095	1 179 426	1 229 338	1 089 283	1 110 709	2%

La fin de l'exonération des véhicules dits propres a permis d'augmenter :

- le panier de l'assiette fiscale de la taxe sur les certificats d'immatriculation donc, plus de véhicules sont taxés.
- la part des véhicules neufs dans ce panier, catégorie de véhicule qui ne bénéficie pas de l'abattement de 50% contrairement aux véhicules supérieurs à 10 ans, vient améliorer le rendement par cheval fiscal.

Evolution du nombre d'immatriculation **génératrice de taxe** sur les immatriculations par ancienneté entre janvier et décembre

	2021	2022	2023	évolution 22-23
VN	144 404	115 417	171 586	49%
VO<10ans	408 274	330 046	347 596	5%
VO>=10ans	367 667	340 257	347 494	2%
Total général	920 345	785 720	866 676	10%

Détail des véhicules neufs par type de véhicule ayant généré de la taxe sur les immatriculations entre janvier et décembre

	2021	2022	2023	évolution 22-23
véhicules essence et diesel	144 382	115 385	119 014	
véhicules dits propres	19	29	52 572	
autres véhicules	3	3	0	
Total général	144 404	115 417	171 586	49%

Concernant les véhicules propres qui regroupent les véhicules 100% électrique, 100% hydrogène ou un mélange des deux, rappelons que depuis le 1er janvier 2020, ces véhicules bénéficient d'une exonération de droit de cartes grises sans compensation de pertes de recettes qui en découlent pour les Régions.

LES RESSOURCES REGIONALES

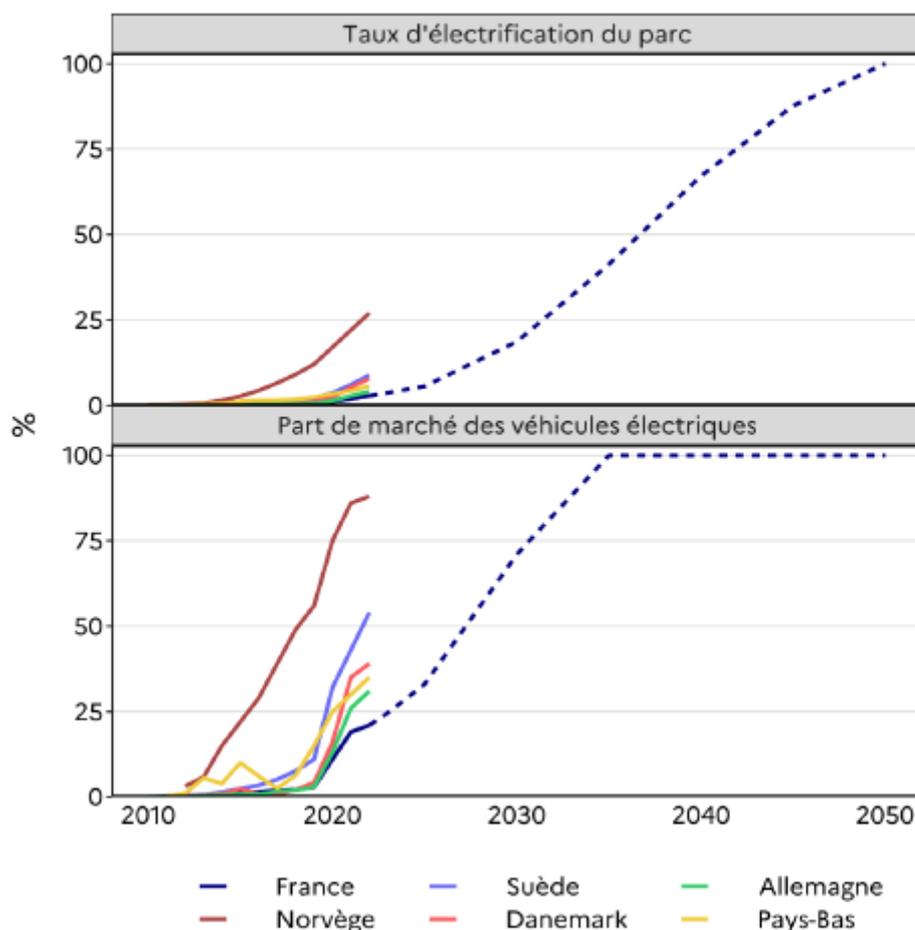
En 2023, le manque à gagner généré par la non-compensation de l'exonération de la taxe sur les véhicules propres est estimée à 7M€. Ce montant ne va cesser de s'accroître avec les mesures prises par l'Etat en faveur de la décarbonation, notons par exemple le succès du leasing électrique.

Dans un rapport intermédiaire sur « les enjeux économiques de la transition vers la neutralité carbone » publié en décembre 2023, la Direction Générale (DG) du Trésor revient sur les impacts de la décarbonisation sur les recettes fiscales de l'Etat et des collectivités.

Bien que ce rapport intermédiaire ne propose pas à ce stade d'évaluation de l'évolution du produit de la taxe sur les certificats d'immatriculation, il est souligné en lien également avec l'électrification du parc automobile, à partir de comparaisons détaillées avec les pays scandinaves, que ces derniers ont « également enregistré une érosion des recettes de taxes à l'acquisition et de propriété, qui ont été réduites pour les véhicules électriques afin d'inciter à l'électrification ».

La DG du Trésor précise ainsi que le taux d'électrification du parc de véhicules privés est de 3 % en France en 2022 mais ce taux atteindrait 19 % en 2030 (dont 15 % de véhicules 100 % électriques) et 100 % en 2050.

Taux d'électrification du parc automobile et parts de marché des véhicules électriques dans les ventes de véhicules neufs pour plusieurs pays européens



Source : pour les données historiques : AIE (2023), Global EV Data Explorer ; pour les projections : scénario AMS du run 2 de la SNBC-3.

LES RESSOURCES REGIONALES

Le cas de la Norvège, pays dont la part des véhicules électriques est la plus importante, est assez évocateur.

En effet, la Norvège a mis en place dès 2010 une fiscalité très élevée à l'acquisition et à la propriété de véhicule dont sont exonérés les véhicules électriques. Les véhicules électriques bénéficient également de réduction aux péages.

Dans un contexte d'électrification très élevée des ventes, et face au manque à gagner budgétaire dû aux politiques de soutien à l'électrification, le gouvernement norvégien commence à revenir sur certaines incitations favorables aux véhicules électriques.

C'est ainsi qu'en 2023, la Norvège a mis fin à l'exonération totale de l'immatriculation et de TVA sur les acquisitions de véhicules électriques.

Au Danemark, en 2016, le Gouvernement a décidé de réintroduire progressivement la taxe d'immatriculation pour les véhicules électriques à horizon 2020. Toutefois, face au risque de ralentir l'électrification du parc, le Gouvernement danois a finalement décidé de remplacer l'exemption totale par une réduction de 80 % (sauf pour les véhicules de moins de 54 000 € qui continuent de bénéficier de l'exemption). Il est également précisé qu'en 2021, « l'harmonisation des montants de taxe d'immatriculation entre véhicules électriques et thermiques est repoussée dans le temps, avec à terme une réduction de 20 % en 2030 et nulle en 2035 ».

Synthèse des mesures prises par les autres Régions métropolitaines

Régions	Tarifs au 1er janvier			évolution 2023-2024	Exonération véhicules dits propres
	2022	2023	2024		
Corse	27,00 €	27,00 €	27,00 €	0%	100%
Hauts de France	33,00 €	34,50 €	36,20 €	5%	50%
Normandie	35,00 €	35,00 €	46,00 €	31%	0%
Nouvelle-Aquitaine	41,00 €	45,00 €	45,00 €	0%	0%
Auvergne Rhône-Alpes	43,00 €	43,00 €	43,00 €	0%	100%
Occitanie*	44,00 €	44,00 €	47,00 €	7%	0%
Île-de-France	46,15 €	46,15 €	54,95 €	19%	0%
Grand Est	48,00 €	48,00 €	48,00 €	0%	0%
Pays de la Loire	48,00 €	51,00 €	51,00 €	0%	0%
Centre-Val de Loire	49,80 €	49,80 €	55,00 €	10%	0%
Bourgogne - Franche-Comté**	51,00 €	51,00 €	51,00 €	0%	0%
Bretagne	51,00 €	55,00 €	55,00 €	0%	0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51,20 €	51,20 €	51,20 €	0%	0%
Moyenne Métropole	43,7 €	44,7 €	47,0 €		

* Occitanie : Augmentation à 47€ au 1er septembre 2023 - suppression de l'exonération au 1er mars 2023.

** Bourgogne-Franche-Comté : Augmentation à 55€ à venir au 1er juillet 2024.

Compte tenu des dernières augmentations des Régions métropolitaines, au 1er janvier 2024, le tarif de la Région Nouvelle-Aquitaine est en dessous de la moyenne nationale métropolitaine.

LES RESSOURCES REGIONALES

Il est difficilement concevable que les Régions continuent de percevoir des recettes carbonées liées à l'automobile alors même que les investissements qu'elles consentent au titre de la transition énergétique et dans le secteur des transports et des mobilités vont mécaniquement réduire ces recettes. Au travers son association Régions De France, les Régions militent pour remplacer la taxe sur les certificats d'immatriculation et la fraction de TICPE revenant aux Régions par une fraction d'impôts nationaux.

Notons qu'en cas de compensation, les conseils régionaux n'auraient alors plus aucune autonomie fiscale.

c) Les dotations de l'Etat

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Globale de Décentralisation résiduelle (DGD)	33,0	33,0	33,0	33,4	0,4	1%
DGD Ports maritimes de pêche et de commerce	3,7	3,7	3,6	3,7	0,0	0%
Dotation pour Transfert de Compensations d'Exonérations (DTCE)	4,1	4,1	4,1	4,1	0,0	0%
Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)	53,4	53,4	53,4	53,4	0,0	0%
Dotation de fonctionnement Apprentissage	14,1	14,1	14,1	14,1	0,0	0%
Neutralisation réforme Apprentissage - PSR de l'Etat	5,5	5,5	5,5	5,5	0,0	0%
Dotation de compensation pour perte des frais de gestion TH	25,6	25,6	25,6	25,6	0,0	0%
Dotation de compensation pour baisse des frais de gestion CVAE-CFE	0,0	9,4	9,4	9,4	0,0	0%
Dotation de compensation pour perte des frais de gestion CVAE	0,0	0,0	7,8	7,8	7,8	Sans objet
Gestion des interventions FEADER non surfaciques (2023-2027)	0,0	0,0	10,8	10,8	10,8	Sans objet
Gestion des sites terrestres NATURA 2000 (2023-2027)	0,0	0,0	2,4	2,4	2,4	Sans objet
Autres dotations (DGF permanents syndicaux, FCTVA, etc.)	0,0	0,2	0,3	0,4	0,1	63%
Total dotations d'Etat	139,3	148,9	169,8	170,4	21,5	14,4%

Les dotations de l'Etat ont progressé de +21,5 M€ en 2023 (+14,4%), principalement du fait :

- de l'arrêt -provisoire ?- des ponctions effectuées sur la DCRTP et la DTCE, qui se maintiennent en 2023 à leur niveau de 2022 ;
- de la compensation, sous la forme d'une nouvelle dotation, de la perte des frais de gestion liés à la CVAE ;
- de l'introduction, sur la période 2023-2027, de deux nouvelles dotations : la première relative à la gestion par les Régions de l'ensemble des interventions du FEADER non liées à la surface, comme par exemple les aides à l'investissement ou à l'installation (10,8 M€) ; la seconde concernant la gestion des sites terrestres classés Natura 2000 (2,4 M€).

Les autres dotations et concours financiers de l'Etat sont, quant à eux, gelés par essence ou relativement stables.

LES RESSOURCES REGIONALES

d) Les autres recettes de fonctionnement

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	41,7	36,7	35,2	31,5	-5,1	-14%
Recettes d'Assistance Technique (FEADER, FEAMP, FEDER-FSE)	2,7	10,8	1,3	13,3	2,5	23%
Plan d'investissement dans les compétences - PACTE	62,9	62,9	12,6	12,6	-50,3	-80%
Séjour de la Santé (Convention)	13,8	13,8	12,8	8,1	-5,7	-41%
Reprise de provisions	3,1	4,3	2,4	3,2	-1,1	-25%
Participation des familles - restauration et hébergement scolaires	22,0	18,0	18,5	15,3	-2,7	-15%
Recettes liées à l'exercice de la compétence "transports routiers"	21,5	23,1	23,8	22,8	-0,3	-1%
Produit des cessions	0,0	2,2	0,0	0,0	-2,2	-100%
Recettes de fonctionnement diverses	30,5	43,0	36,0	51,0	7,9	18%
Total autres recettes de fonctionnement	198,2	214,7	142,6	157,8	-56,9	-26,5%

Les autres recettes de fonctionnement sont en baisse de 56,9 M€ (-26,5%) par rapport à l'exercice précédent.

- Les recettes tirées de la mise en œuvre du **PACTE** expliquent quasiment à elles seules la variation constatée sur ce poste en 2023, puisqu'elles s'affichent en recul de 50,3 M€ (-80%) par rapport à 2022, en lien avec le déroulé de la programmation et les mécanismes de remboursement.
- S'agissant des **fonds européens** (programmation 2014-2020), les recettes d'assistance technique ont progressé par rapport à 2022, tandis que les recettes liées aux remontées de dépenses « classiques » sont en baisse de -5,1 M€. Le phénomène inverse est observé en section d'investissement, avec des recettes en forte hausse.

II. Les recettes d'investissement (hors emprunt)

La croissance de la section d'investissement observée en 2023 (+43,8 M€, +18,5%) a été en grande partie portée par les **fonds européens**.

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES)	47,1	47,1	47,1	47,1	0,0	0%
Dotation d'investissement Apprentissage	31,8	31,8	31,8	31,8	0,0	0%
Dotation Régionale d'Investissement (DRI)	6,9	5,5	10,6	9,1	3,6	64%
Subventions d'investissement	0,7	6,3	9,7	17,0	10,6	168%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	52,4	55,1	78,4	84,9	29,8	54%
Avances remboursables	10,8	18,5	11,7	13,9	-4,6	-25%
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	46,5	46,3	49,6	49,7	3,4	7%
Reversements sur subventions d'équipements	10,1	8,3	1,1	5,7	-2,6	-31%
Produit des cessions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Recettes d'investissement diverses	16,1	17,9	19,8	21,5	3,6	20%
Total recettes d'investissement (hors emprunt)	222,3	236,7	259,8	280,5	43,8	18,5%

LES RESSOURCES REGIONALES

La fin de la programmation 2014-2020 approchant, les recettes liées aux remontées de dépenses ont atteint un niveau de réalisation élevé en 2023, en hausse de 29,8 M€ (+54%) par rapport à l'exercice précédent.

Sur le poste des « **subventions d'investissement** » (+10,6 M€), la réalisation en hausse s'explique par la régularisation en fin d'année 2023 d'une recette de 4,450 M€ concernant le programme d'études préalables à la réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc-Saragosse.

Le Fonds de compensation de la TVA (**FCTVA**), destiné à compenser à un taux forfaitaire la TVA acquittée par la Collectivité sur ses investissements et certaines dépenses de fonctionnement, se maintient à un niveau élevé en 2023 (+3,4 M€, +7%).

Après la mise en œuvre du moratoire sur les **prêts publics** lors des exercices 2020 et 2021 et une année 2022 marquée par un pic des remboursements des échéances de prêts, ce poste de recette retrouve en 2023 un niveau comparable à celui qui était le sien avant la crise sanitaire. En effet, si le montant des recettes correspondant aux échéances de prêts reste stable (un peu plus de 10 M€ en 2022 et 2023), on constate une forte baisse des titres émis suite à l'ouverture d'une procédure collective, pour la déclaration de la créance restant à rembourser (- 4,69 M€ ; -63%).

Enfin, concernant les dotations d'investissement : la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (**DRES**) et la **Dotatation d'Investissement relative à l'Apprentissage** sont figées par nature, tandis que le montant perçu au titre de la dotation régionale d'investissement (**DRI**) est corrélé à l'état d'avancement des projets éligibles et qu'il est possible de valoriser chaque année auprès des services de l'État.

III. Les recettes relatives au FEADER et au FEAMP

en M€	2022		2023		Evolution 2022-2023 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
FEADER - investissement	157,8	157,8	167,2	167,2	9,5	6%
FEADER - fonctionnement	29,6	29,6	27,6	27,6	-2,0	-7%
FEAMP - investissement	1,0	1,0	1,4	1,4	0,4	38%
Total FEADER - FEAMP	188,4	188,4	196,2	196,2	7,8	4%

La Région est autorité de gestion des Fonds Européens et, dans ce cadre, seuls les crédits FSE et FEDER transitent par le budget régional. Néanmoins, en ce qui concerne le FEADER et le FEAMP, gérés par l'ASP pour le compte de la Région, le budget régional doit enregistrer les montants globaux réalisés en recettes et en dépenses, sur la base des montants constatés et transmis par l'ASP. Dans ce cadre, ce sont 196,2 M€ de recettes qui ont été inscrites et réalisées en 2023.

Une forte baisse des recettes en attente de régularisation au P503

Le P503 est un état du comptable qui retrace les opérations d'encaissements avant émission de titre. Grâce à un travail collaboratif au sein du pôle Finances qui a mené à une forte sensibilisation des services à la problématiques des recettes et à la nécessité d'émettre les titres au plus proche du fait générateur, le P503 atteint son niveau le plus bas depuis la création de la Nouvelle-Aquitaine.

A noter qu'en 2022, la Région a perçu de l'Etat plus de 15 M€ de recettes d'investissement la dernière semaine du mois de décembre. A ce moment-là, il n'était plus possible d'émettre les titres au regard du calendrier de fin d'exercice établi avec le comptable public.

LES RESSOURCES REGIONALES

	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		31/12/2022		31/12/2023	
	Nombre de ligne	Montant	Nombre de ligne	Montant	Nombre de ligne	Montant	Nombre de ligne	Montant	Nombre de ligne	Montant
P503-2019	832	15,816M€	346	3,155M€	soldé					
P503-2020			528	7,824M€	209	0,752M€	soldé			
P503-2021					1783	7,33M€	78	1,852M€	soldé	
P503-2022							360	32,288M€	37	0,328M€
P503-2023									162	13,36M€

LES DEPENSES

Les dépenses réalisées

En 2023, le montant des réalisations de dépenses totales s'élève à **3 269 M€** : 2 141 M€ au titre de la section de fonctionnement et 1 128 M€ au titre de l'investissement.

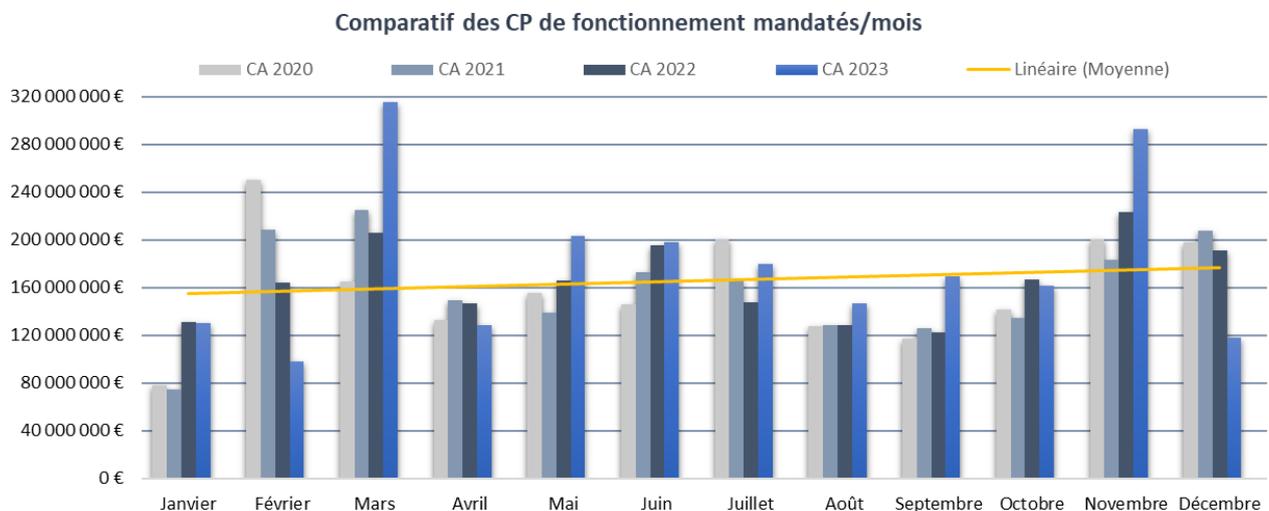
Les **dépenses totales affichent ainsi une évolution de +6,1%** par rapport à l'exercice précédent (+189 M€) : les dépenses de fonctionnement sont en hausse de +7,7% alors que les dépenses d'investissement progressent de +3,3%. La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales est stable : 65% pour les dépenses de fonctionnement et 35% pour les dépenses d'investissement.



Le profil des réalisations mensuelles

1) en fonctionnement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en fonctionnement est linéaire.



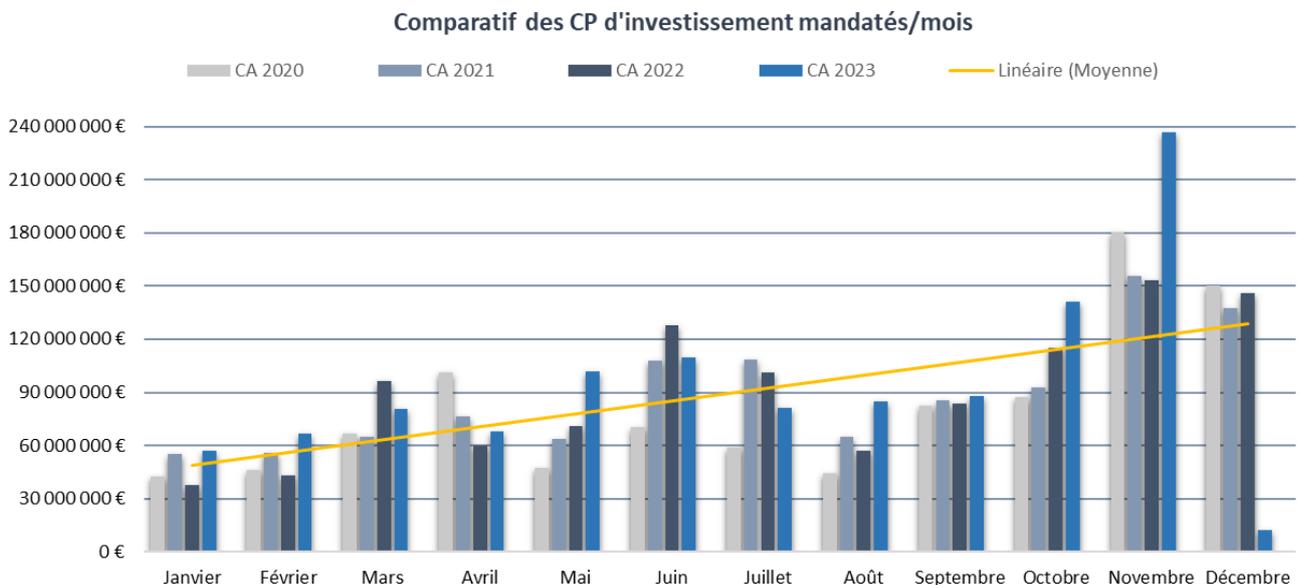
LES DEPENSES

A noter :

- le profil de réalisation de janvier et février est impacté par les versements de la convention TER dont le versement des 2 premiers acomptes a lieu soit fin janvier, soit début février (janvier pour les exercices 2012 et 2023 et février pour 2020 et 2021) ; par ailleurs, les échéances de mars et avril 2023 ont été mandatées en mars 2023.
- des mandatements concernant la DGF des lycées plus importants en 2023 (liés à la crise énergétique) associés à un étalement des paiements sur les mois de mars, juin, septembre et novembre 2023 vs mars et juin 2022.
- un pic de réalisation en novembre 2023 liés au lissage des paiements entre novembre et décembre 2023 en raison de la clôture anticipée (passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024). Le cumul mandaté des mois de novembre et décembre 2023 est identique à celui de 2022).

2) en investissement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en investissement est croissante. En moyenne, près de 40% des dépenses sont réalisés sur le dernier trimestre.



A noter :

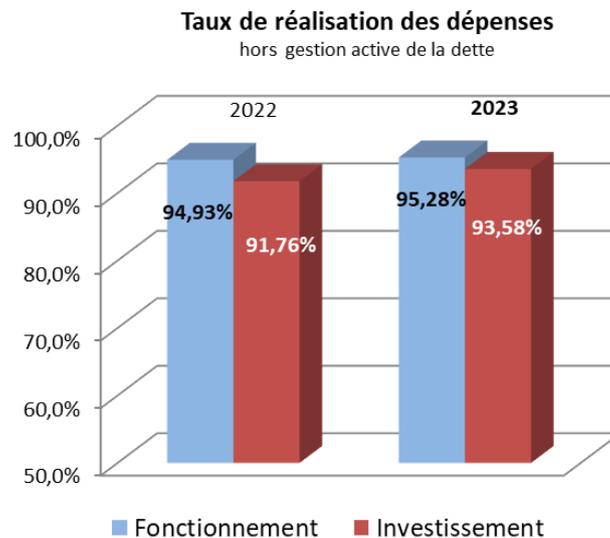
- en avril 2020, le versement du Fonds national de solidarités COVID-19 et en novembre 2020, les versements des fonds partenariaux COVID-19 ;
- en mars 2022, des versements plus importants concernant le PO 2014-2020 ainsi que le secteur des lycées ;
- deux opérations de remboursements in fine d'émission obligataire en juin et octobre 2022 ;
- en mai 2023, une opération de remboursement in fine d'émission obligataire ainsi que des mandatements concernant les acquisitions de rames pour le RER M ;

LES DEPENSES

- le lissage en raison de la clôture anticipée (passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57) sur les mois d'octobre et novembre 2023 des paiements qui s'effectuent habituellement sur le mois de décembre (le total mandaté des mois d'octobre, novembre et décembre 2023 est identique à celui de 2022).

Les taux de réalisation

Avec un montant de dépenses réalisées de 3 269 M€ pour 3 452 M€ de crédits inscrits, le taux de réalisation des dépenses totales (hors gestion active de la dette) s'élève, pour 2023, à 94,69%.



1) en fonctionnement

Sur la section de fonctionnement, le taux de réalisation global est en augmentation : 95,28% contre 94,93% pour 2022. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation est stable (97,27% contre 97,44% en 2022).

FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		2022			2023		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
930	SERVICES GENERAUX	201,926	189,198	93,70%	217,431	203,581	93,63%
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	408,556	391,920	95,93%	402,431	378,434	94,04%
932	ENSEIGNEMENT	405,312	398,982	98,44%	455,120	452,747	99,48%
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	82,570	82,057	99,38%	82,773	82,162	99,26%
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	4,819	3,792	78,69%	3,655	2,943	80,51%
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	12,744	10,520	82,55%	11,818	10,830	91,64%
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	79,150	24,564	31,04%	76,964	30,167	39,20%
937	ENVIRONNEMENT	23,509	23,037	97,99%	27,472	26,685	97,13%
938	TRANSPORTS	673,006	663,509	98,59%	711,387	704,005	98,96%
939	ACTION ECONOMIQUE	92,047	91,267	99,15%	115,580	114,249	98,85%
940	IMPOSITIONS DIRECTES	54,332	54,332	100,00%	65,513	65,195	99,52%
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES				0,058	0,058	100,00%
943	OPERATIONS FINANCIERES	45,335	43,987	97,03%	64,603	61,833	95,71%
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	1,935	1,832	94,63%	2,031	1,912	94,12%
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	9,000	8,983	99,81%	10,000	6,086	60,86%
TOTAL		2 094,242	1 987,980	94,93%	2 246,837	2 140,887	95,28%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		2 015,092	1 963,415	97,44%	2 169,873	2 110,720	97,27%

LES DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR AXE	2022			2023		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	2 663 748,33	2 371 610,81	89,03%	4 665 962,00	4 304 116,22	92,24%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	10 816 658,05	10 816 658,05	100,00%	15 083 597,25	14 999 038,42	99,44%
1.3 - Performance industrielle	9 502 331,26	9 448 420,53	99,43%	15 751 544,54	15 741 083,66	99,93%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	25 782 072,58	25 612 761,25	99,34%	31 533 792,87	31 315 319,13	99,31%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	2 960 227,51	2 855 918,51	96,48%	3 511 792,84	3 460 438,54	98,54%
1.6 - Tourisme	9 757 874,31	9 240 479,75	94,70%	10 571 108,22	10 108 091,60	95,62%
1.7 - Agriculture	15 708 318,08	15 678 569,09	99,81%	17 494 791,38	17 240 671,11	98,55%
1.8 - Economie culturelle	9 390 111,06	9 369 706,24	99,78%	9 839 795,30	9 828 759,30	99,89%
1.9 - Economie sociale et solidaire	3 166 077,71	3 157 187,96	99,72%	4 367 037,64	4 330 967,66	99,17%
1.10 - Formation professionnelle continue	253 948 169,75	242 985 376,89	95,68%	236 730 531,98	224 106 236,80	94,67%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	21 095 884,00	20 019 429,06	94,90%	18 629 774,00	18 449 358,12	99,03%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	364 791 472,64	351 556 118,14	96,37%	368 179 728,02	353 884 080,56	96,12%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	18 293 310,04	16 592 045,63	90,70%	16 601 420,00	14 661 159,07	88,31%
2.2 - Apprentissage	14 205 000,00	11 544 853,09	81,27%	14 000 000,00	11 806 297,39	84,33%
2.3 - Education	397 291 708,00	391 602 525,18	98,57%	446 105 058,00	444 442 972,40	99,63%
2.4 - Lycées (bâtiments)	2 485 625,14	2 258 075,26	90,85%	1 955 349,28	1 668 287,67	85,32%
2.5 - Enseignement Supérieur	2 135 171,21	2 044 421,22	95,75%	2 197 500,00	2 140 253,54	97,39%
2.6 - Accompagnement des jeunes	15 694 834,45	15 668 600,72	99,83%	15 411 896,23	15 399 139,76	99,92%
2.7 - Vie quotidienne	211 591 578,55	209 856 042,77	99,18%	217 088 598,66	213 419 082,36	98,31%
Pilier 2. Jeunesse	661 697 227,39	649 566 563,87	98,17%	713 359 822,17	703 537 192,19	98,62%
3.2 - Politique contractuelle	6 596 545,00	4 745 022,30	71,93%	6 567 779,08	5 887 725,87	89,65%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	9 246 596,12	8 846 356,12	95,67%	11 789 544,66	11 303 262,78	95,88%
3.4 - Culture	40 626 956,30	40 301 341,99	99,20%	40 943 561,84	40 446 256,68	98,79%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	2 082 565,00	2 064 022,96	99,11%	2 542 268,00	2 396 977,01	94,28%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	2 465 210,00	2 286 858,35	92,77%	1 665 508,97	1 622 149,07	97,40%
3.7 - Santé	101 315 423,00	100 936 732,64	99,63%	116 771 401,00	109 706 601,88	93,95%
3.8 - Sport	11 293 762,12	11 154 334,99	98,77%	11 173 486,00	11 084 813,33	99,21%
3.9 - Infrastructures, transports	190 042 085,85	187 238 517,38	98,52%	209 572 362,34	207 075 867,24	98,81%
3.10 - Europe et International	5 779 206,06	5 572 173,27	96,42%	5 959 764,31	5 493 304,82	92,17%
3.11 - Vie associative et Egalité	4 819 250,00	3 792 391,71	78,69%	3 812 500,00	3 100 138,37	81,32%
Pilier 3. Aménagement du territoire	374 267 599,45	366 937 751,71	98,04%	410 798 176,20	398 117 097,05	96,91%
4.1 - Biodiversité, PNR et NATURA 2000	13 363 564,57	13 331 036,44	99,76%	15 980 688,17	15 662 479,87	98,01%
4.2 - Eau - Littoral	2 724 243,71	2 701 818,56	99,18%	2 941 988,43	2 866 617,58	97,44%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	1 482 256,68	1 457 710,70	98,34%	1 423 256,45	1 421 084,54	99,85%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	6 246 042,04	5 597 212,42	89,61%	8 575 100,67	7 635 756,79	89,05%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	331 582 522,00	326 576 352,54	98,49%	344 488 637,00	343 222 102,15	99,63%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	355 398 629,00	349 664 130,66	98,39%	373 409 670,72	370 808 040,93	99,30%
5.1 - PO AQUITAINE	32 686 195,00	20 211 763,41	61,84%	24 613 903,23	19 179 958,30	77,92%
5.2 - PO LIMOUSIN	10 913 374,00	4 352 620,36	39,88%	7 968 319,77	5 167 829,58	64,85%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	39 027 631,94	1 318 635,36	3,38%	35 963 878,64	1 098 441,63	3,05%
5.5 - PO NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027	0,00	0,00	#DIV/0	10 047 070,00	5 592 378,88	55,66%
5.6 - FEAMPA 2021-2027	0,00	0,00	#DIV/0	435 000,00	226 687,63	52,11%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	82 627 200,94	25 883 019,13	31,33%	79 028 171,64	31 265 296,02	39,56%
6.0 - Modernisation de l'Administration	9 777 504,98	7 872 843,76	80,52%	9 551 433,13	7 805 728,38	81,72%
6.1 - Ressources humaines	142 326 049,00	139 131 246,17	97,76%	151 959 918,00	149 603 294,70	98,45%
6.2 - Élus et Ceser	17 191 656,39	15 970 503,25	92,90%	17 843 972,73	16 479 066,28	92,35%
6.3 - Communication et attractivité	6 802 878,00	5 144 625,29	75,62%	6 823 225,00	5 382 517,78	78,89%
6.4 - Affaires juridiques	3 849 363,93	3 712 230,38	96,44%	4 388 030,00	4 143 180,26	94,42%
6.5 - Moyens généraux	17 377 274,27	15 770 961,63	90,76%	22 359 045,74	17 725 996,52	79,28%
6.6 - Opérations financières	58 134 961,01	56 769 645,64	97,65%	89 136 020,65	82 135 096,72	92,15%
Pilier 6. Administration générale	255 459 687,58	244 372 056,12	95,66%	302 061 645,25	283 274 880,64	93,78%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 094 241 817,00	1 987 979 639,63	94,93%	2 246 837 214,00	2 140 886 587,39	95,28%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	2 015 092 248,00	1 963 415 255,86	97,44%	2 169 872 921,00	2 110 719 733,00	97,27%

LES DEPENSES

Malgré la hausse du taux de réalisation, certains secteurs enregistrent des taux de réalisation plus faibles que la moyenne régionale. C'est notamment le cas :

- des fonds européens :
 - Sur les Programmes Opérationnels 2014-2020 : il est à noter que la majorité des projets REACT se terminait sur le 3^{ème} trimestre, que les opérations de vérifications avant paiement sur les fonds européens sont complexes et demandent de nombreux allers-et-retours avec les porteurs de projet ; et que de nombreux projets (30) ont sollicité des avenants de prolongation ;
 - Sur le Programme Opérationnel 2021-2027 : le démarrage de ce PO (qui a été adopté en septembre 2022) a été impacté par la 1^{ère} année des travaux de clôture des programmes opérationnels 2014-2020, qui ont vu l'ajout de crédits supplémentaires de relance « REACT » (210 M€) à engager et payer sur un même pas de temps.
L'engagement des crédits a commencé et des avances ainsi que des premiers dossiers FSE ont pu être payés.
- de l'orientation : le dispositif Amorces de parcours est moins sollicité dans un contexte d'emploi dynamique propice à l'accès direct à l'emploi ce qui a également pour effet de raccourcir la durée des parcours. La baisse des entrées particulièrement marquée en 2023 (avec la fin du marché 2019-2023) conduit à une moindre réalisation.
- de l'apprentissage : les subventions sont attribuées sur la base d'effectifs prévisionnels alors que les dossiers sont soldés sur la base d'effectifs réels. Il y a toujours des écarts entre la prévision transmise par les organismes de formation et le nombre d'apprentis réellement formés. Pour l'appel à projet 2023, payable en 2024, tous les organismes qui avaient surévalué leurs effectifs les années précédentes ont été invités à revoir à la baisse leurs prévisions pour limiter ces décalages entre prévision et réalisation.
- de la politique contractuelle résultant du projet Ferrocampus : décalage des "Ferrocampus Days" en 2024 ainsi que des frais de fonctionnement du site de Saintes et des actions de formation prévues au PIA3.
- de la vie associative et l'égalité : les appels à projet « mutations associatives et précarité menstruelle » (450 K€) ont été affectés en 2023 et seront mandatés en 2024. Par ailleurs, le soutien à 15 emplois associatifs Nouvelle-Aquitaine (montée en charge progressif du dispositif suite à la modification du règlement d'intervention en juin 2023) ainsi que les subventions de fonctionnement aux réseaux caritatifs (260 K€) ont été affectés à la commission permanente de novembre et ont été mandatés début 2024.

LES DEPENSES

- de la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques en raison :
 - du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) : la revalorisation d'une partie des barèmes des actes métiers SARE et de certaines modalités de mise en œuvre actées dans l'avenant 1 à la convention SARE a retardé les paiements, le financement à l'acte engendre des paiements proratisés ;
 - du programme NATURA 2000 (transfert récent de la compétence de l'État à la Région). 2023 est la première année de mise en œuvre de la compétence. Aussi, la Région ne dispose pas d'antériorité dans l'exercice de la compétence ;
 - de la subvention d'équilibre du budget annexe Photovoltaïque (304 K€) qui n'a pas été mobilisée.

2) en investissement

Sur la section d'investissement, le taux de réalisation global est en hausse : 93,58% contre 91,76% pour 2022. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation progresse également, il passe de 95,04% à 97,27% en 2023.

INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE		2022			2023		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
900	SERVICES GENERAUX	14,705	10,977	74,65%	12,441	9,740	78,29%
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	30,870	25,028	81,08%	36,537	31,893	87,29%
902	ENSEIGNEMENT	289,271	286,264	98,96%	287,201	286,652	99,81%
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	38,278	32,749	85,56%	40,330	33,508	83,08%
904	SANTE ET ACTION SOCIALE	0,682	0,682	99,98%	0,932	0,920	98,66%
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	110,497	101,158	91,55%	93,870	93,643	99,76%
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	104,880	60,634	57,81%	134,026	85,838	64,05%
907	ENVIRONNEMENT	30,905	30,835	99,77%	39,546	39,517	99,93%
908	TRANSPORTS	166,200	143,733	86,48%	181,776	170,659	93,88%
909	ACTION ECONOMIQUE	223,518	222,663	99,62%	202,735	201,466	99,36%
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				0,014	0,014	100,00%
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	180,000	177,079	98,38%	176,176	174,301	98,94%
TOTAL		1 189,807	1 091,802	91,76%	1 205,585	1 128,150	93,58%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		1 084,927	1 031,168	95,04%	1 071,558	1 042,312	97,27%

LES DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR AXE	2022			2023		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	6 245 949,68	6 245 949,68	100,00%	3 997 018,92	3 997 018,52	100,00%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	5 827 005,82	5 827 003,68	100,00%	5 743 636,17	5 743 636,17	100,00%
1.3 - Performance industrielle	53 512 712,05	53 505 990,93	99,99%	41 983 851,68	41 983 851,68	100,00%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	44 471 848,46	44 464 060,59	99,98%	51 421 869,58	51 401 575,14	99,96%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	21 222 365,27	21 222 365,27	100,00%	12 034 864,66	12 032 153,16	99,98%
1.6 - Tourisme	14 051 237,59	14 042 237,59	99,94%	13 156 342,22	13 071 878,69	99,36%
1.7 - Agriculture	48 021 355,91	47 984 355,91	99,92%	54 670 341,44	54 670 341,44	100,00%
1.8 - Economie culturelle	9 961 342,57	9 907 937,99	99,46%	10 814 086,50	10 782 131,30	99,70%
1.9 - Economie sociale et solidaire	4 760 723,87	4 760 723,87	100,00%	3 939 944,62	3 939 944,62	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	4 041 765,97	2 629 672,32	65,06%	3 091 180,00	1 211 448,63	39,19%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	160 932,81	160 932,81	100,00%	355 000,00	73 597,90	20,73%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	212 277 240,00	210 751 230,64	99,28%	201 208 135,79	198 907 577,25	98,86%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	653 400,00	530 243,66	81,15%	780 000,00	579 998,91	74,36%
2.2 - Apprentissage	24 138 725,22	18 742 092,28	77,64%	28 983 117,00	27 430 850,27	94,64%
2.3 - Education	43 685 008,00	43 418 000,05	99,39%	47 890 062,21	47 862 939,09	99,94%
2.4 - Lycées (bâtiments)	222 039 255,67	219 407 057,79	98,81%	206 306 573,68	205 861 582,27	99,78%
2.5 - Enseignement Supérieur	11 325 000,00	11 257 938,62	99,41%	24 270 000,00	24 269 486,07	100,00%
2.6 - Accompagnement des jeunes	237 500,00	182 990,83	77,05%	237 500,00	188 329,83	79,30%
2.7 - Vie quotidienne	5 177 000,00	4 467 243,38	86,29%	5 029 544,78	5 029 544,78	100,00%
Pilier 2. Jeunesse	307 255 888,89	298 005 566,61	96,99%	313 496 797,67	311 222 731,22	99,27%
3.2 - Politique contractuelle	23 638 539,06	17 058 099,38	72,16%	18 783 833,72	18 775 112,86	99,95%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	27 439 478,79	26 468 104,35	96,46%	17 099 485,60	15 869 472,80	92,81%
3.4 - Culture	14 969 384,65	14 359 508,49	95,93%	20 102 536,50	15 049 677,97	74,86%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	69 748 827,39	69 748 827,39	100,00%	60 638 773,00	60 638 773,00	100,00%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	3 337 340,00	2 406 911,02	72,12%	2 166 368,45	2 148 288,45	99,17%
3.7 - Santé	3 974 690,00	3 968 503,18	99,84%	4 327 354,00	2 596 756,90	60,01%
3.8 - Sport	16 188 933,98	11 377 875,55	70,28%	12 289 510,00	10 570 070,90	86,01%
3.9 - Infrastructures, transports	105 516 250,85	85 716 194,82	81,24%	128 563 161,94	120 823 591,27	93,98%
3.10 - Europe et International	2 808 672,08	1 481 637,21	52,75%	2 785 624,75	2 157 466,46	77,45%
3.11 - Vie associative et Egalité	591 250,00	591 129,48	99,98%	932 250,00	919 720,56	98,66%
Pilier 3. Aménagement du territoire	268 213 366,80	233 176 790,87	86,94%	267 688 897,96	249 548 931,17	93,22%
4.1 - Biodiversité, PNR et NATURA 2000	1 974 261,69	1 945 776,59	98,56%	7 693 735,91	7 681 307,25	99,84%
4.2 - Eau - Littoral	6 551 240,27	6 551 240,27	100,00%	8 696 580,01	8 651 759,97	99,48%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	3 234 632,83	3 234 632,83	100,00%	3 719 159,08	3 718 487,63	99,98%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	33 036 200,45	32 953 975,25	99,75%	29 736 907,62	29 588 600,19	99,50%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	60 683 902,15	58 016 376,92	95,60%	53 213 037,06	49 835 535,15	93,65%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	105 480 237,39	102 702 001,86	97,37%	103 059 419,68	99 475 690,19	96,52%
5.1 - PO AQUITAINE	70 739 619,00	47 143 360,16	66,64%	87 055 765,58	53 468 511,94	61,42%
5.2 - PO LIMOUSIN	34 140 518,00	13 490 618,77	39,51%	33 501 235,00	22 886 702,78	68,32%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	60 000,00	0,00	0,00%	30 000,00	0,00	0,00%
5.5 - PO NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027	0,00	0,00		12 525 000,00	8 557 043,65	68,32%
5.6 - FEAMPA 2021-2027				944 234,42	925 354,72	98,00%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	104 940 137,00	60 633 978,93	57,78%	134 056 235,00	85 837 613,09	64,03%
6.0 - Modernisation de l'Administration	4 995 500,00	4 551 756,27	91,12%	4 704 500,00	4 578 913,55	97,33%
6.1 - Ressources humaines	94 000,00	56 218,78	59,81%	94 000,00	80 548,33	85,69%
6.2 - Élus et Ceser	33 660,00	0,00	0,00%	31 200,00	0,00	0,00%
6.3 - Communication et attractivité	817 000,00	479 152,41	58,65%	817 000,00	393 837,18	48,21%
6.4 - Affaires juridiques	500,00	500,00	100,00%			
6.5 - Moyens généraux	4 111 293,92	2 788 526,74	67,83%	3 727 718,90	3 278 084,26	87,94%
6.6 - Opérations financières	181 588 379,40	178 656 691,09	98,39%	176 700 755,00	174 825 743,23	98,94%
Pilier 6. Administration générale	191 640 333,32	186 532 845,29	97,33%	186 075 173,90	183 157 126,55	98,43%
TOTAL INVESTISSEMENT	1 189 807 203,40	1 091 802 414,20	91,76%	1 205 584 660,00	1 128 149 669,47	93,58%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	1 084 927 066,40	1 031 168 435,27	95,04%	1 071 558 425,00	1 042 312 056,38	97,27%

LES DEPENSES

Les principaux secteurs possédants un taux de réalisation plus faible que la moyenne régionale sont les suivants :

➤ Les fonds européens :

- Sur les Programmes Opérationnels 2014-2020 : les effets des crises successives (COVID-19, guerre en Ukraine, inflation...) ont pesé sur la réalisation des projets : retard dans les travaux en raison des difficultés d'approvisionnement, retard dans le lancement des travaux car les marchés sont très souvent infructueux, demandes d'avenants de prorogations. De plus, l'allongement des délais de traitement des demandes de paiement s'est encore accentué en raison :
 - ✓ de l'augmentation du nombre de contrôles de l'Autorité nationale suite aux audits européens et nationaux,
 - ✓ du délai important de retour des pièces justificatives demandées aux bénéficiaires,
 - ✓ de la hausse des procédures contradictoires obligatoires en cas de conclusions de baisse de subvention à payer.
- Sur le Programme Opérationnel 2021-2027 : cf partie fonctionnement.

➤ La formation professionnelle : la moindre réalisation résulte :

- du programme ex-Aquitain « Aérocampus » en raison du retard de la mise en accessibilité des bâtiments. Aucune facture n'a été envoyée par le mandataire.
- de l'appel à projet Tiers-Lieux : les projets mettent du temps à émerger car il faut constituer des consortiums réunissant des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Il y a eu moins besoin que prévu de mobiliser des crédits en 2023. Les plus gros projets seront financés en 2024.

➤ L'emploi et l'évolution professionnelle : le programme Nouvelle-Aquitaine « Aérocampus (Campus des métiers et des qualifications) » est prévu pour permettre d'assurer des travaux urgents si besoin. Il y a eu moins de travaux urgents en 2023.

➤ L'orientation: l'achat de nouveaux casques à réalité virtuelle est reporté, lié notamment à l'évolution du dispositif "expérimentations en collèges". Par ailleurs, l'acompte sur l'opération 2023 de CAP Métiers n'a pu être réalisé, la facture ayant été transmise début 2024.

➤ L'accompagnement des jeunes : en 2023, un nouveau dispositif d'investissement visant la "lutte contre la précarité menstruelle" a été lancé. Une convention a été signée en septembre 2023 avec l'AMPA (Association des Marchés Publics d'Aquitaine) permettant aux établissements scolaires de commander les distributeurs de protections périodiques à partir de la rentrée scolaire 2023. Ce délai n'a laissé que quelques mois pour la validation des commandes, les livraisons et la vérification du service fait avant l'arrêt des paiements. Pour

LES DEPENSES

information, le dispositif se poursuit en 2024 jusqu'à la consommation totale de l'enveloppe affectée.

- La culture en raison du retard du projet PESMD (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse) et de certains dossiers CPER.
- La santé : dans le cadre des travaux d'investissement, les instituts ont sollicité auprès des services régionaux des avenants de prolongation de délai pour faire face à d'une part, des difficultés d'intervention des entreprises pour la réalisation des travaux et, d'autre part, des retards de réception de matériaux. Les délais de réalisation des travaux et le financement des projets ont donc été reportés, et les paiements décalés dans le temps.
- Le sport lié à la découverte de présence d'amiante plus importante que prévue lors de la réhabilitation du bâtiment Aunis sur le CREPS de Poitiers, ce qui a nécessité le passage d'un nouveau marché. De plus, le dépôt de bilan de l'entreprise retenue a entraîné un décalage important de la réalisation des travaux.
- L'Europe et International : le 1er appel d'offres du marché de réhabilitation de l'Immeuble du Mirail (Institut des Afriques) ayant été déclaré infructueux fin 2022, le nouveau marché a été notifié à l'autonome 2023, décalant le projet sur le début 2024.

LES DEPENSES

I. Les dépenses de fonctionnement

Avec un montant de près de 2 141 M€, les dépenses de fonctionnement, sont en augmentation de +7,7% par rapport à 2022 (+152,9 M€).

en M€	2022	2023	écart	%
Politiques d'interventions	1489,0	1 594,4	105,4	7,1%
dont fonds européens + actions interrégionales	30,6	36,4	5,8	18,9%
Charges à caractère général	44,4	48,5	4,0	9,1%
Charges de personnel	401,6	419,3	17,6	4,4%
Intérêts de la dette	43,2	61,2	18,0	41,7%
Autres charges financières*	9,80	17,6	7,8	79%
Total dépenses de fonctionnement	1 988,0	2 140,9	152,9	7,7%
Total dépenses de fonctionnement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	1963,4	2110,7	147,3	7,5%

* provisions + reversement TVA + fonds de solidarité régional

Les dépenses d'interventions s'élèvent à 1 594,4 M€ et représentent 74,5% des dépenses totales de fonctionnement. Elles augmentent de +7,1% en 2023 (+105,4 M€). Cette augmentation comporte à la fois des hausses et des baisses :

en M€	Total Réalisations 2022	CA 2023				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2022	% écart vs CA 2022	% réalisations 2023
Action économique	91,3	115,6	114,2	23,0	25%	99%
Aménagement des territoires	10,5	11,8	10,8	0,3	3%	92%
Culture, sports et loisirs	80,2	80,8	80,3	0,0	0%	99%
Enseignement	148,9	197,0	196,2	47,2	32%	100%
Environnement	23,0	27,5	26,7	3,6	16%	97%
Fonds européens + actions interrégionales	30,6	84,6	36,4	5,8	19%	43%
Formation professionnelle et apprentissage	391,9	402,4	378,4	-13,5	-3%	94%
Santé et action sociale	3,8	3,7	2,9	-0,8	-22%	81%
Transports	708,7	755,5	748,4	39,7	6%	99%
Politiques d'interventions	1 489,0	1 678,9	1 594,4	105,4	7%	95%

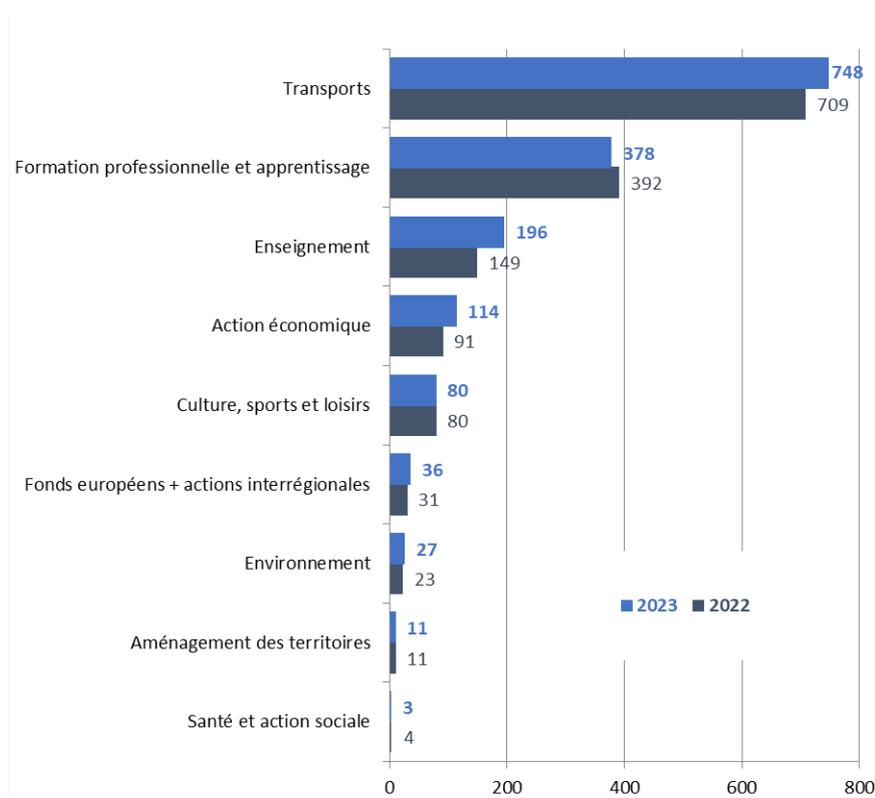
➤ +47 M€ sur l'enseignement qui combine à la fois une hausse de la dotation globale de fonctionnement dans les lycées liée aux surcoûts énergétiques (+62 M€) et une baisse des subventions de fonctionnement qui, en 2022, avaient fait l'objet d'une aide complémentaire de 19 M€ afin de pallier le surcoût des frais de viabilisation (chauffage, électricité) à la charge des lycées publics.

➤ +40 M€ sur le secteur des transports et plus précisément sur :

- les transports scolaires et interurbains (+23 M€) en raison des révisions d'indices des contrats (salaires, gazole, gaz, maintenance, prix production industrie), les avenants intégrant une meilleure prise en compte des fluctuations d'indices ;
- la convention d'exploitation TER (+16 M€) en raison de la formule d'indexation de sa partie forfaitaire. En effet, le contrat d'exploitation prévoit d'indexer ce forfait sur la base de plusieurs indices : indices relatifs à l'évolution de la masse salariale, à l'inflation et à l'énergie. Le montant 2023 a subi l'impact de l'inflation et de la crise énergétique, avec notamment l'envol des indices d'énergie thermique et électrique en 2022 ;

LES DEPENSES

- +23 M€ sur l'action économique liés à la réimputation des aides économiques de l'investissement vers le fonctionnement (le phénomène inverse est constaté dans les dépenses d'investissement).
- -13 M€ sur la formation professionnelle liés à la spécificité de l'exercice 2022 avec d'une part, la régularisation des comptes due à la clôture du marché d'externalisation de la prestation de rémunération (terminé au 31/12/2021) et, d'autre part, la restitution à l'Etat d'un trop-versé relatif à l'augmentation des barèmes de la rémunération pendant la période Covid. A périmètre identique, la dépense de rémunération des stagiaires est stable entre les 2 exercices.



Les transports (essentiellement convention TER et transports scolaires et interurbains) représentent 47% des dépenses d'interventions, la formation professionnelle et l'apprentissage 24%, l'enseignement 12% et enfin l'action économique 7%.

Les charges à caractère général regroupent les dépenses de moyens généraux et de fonctionnement de l'institution. En 2023, ces dépenses ont augmenté de 9,1% soit +4 M€, s'établissant à 48,5 M€. Cette augmentation est principalement liée à la régularisation des loyers et charges votée au budget supplémentaire 2023, à la hausse des marchés d'assurances, aux dépenses d'énergie et à la revalorisation des frais de missions.

La part de ces dépenses à caractère général dans les dépenses de fonctionnement est identique à 2022. Elles ne représentent que 2,2%.

LES DEPENSES

Les charges de personnel, composées des traitements et charges des personnels (siège et lycées) s'élèvent à 419,3 M€ et connaissent une évolution de +4,4% (soit +17,6 M€) qui résulte d'un ensemble de facteurs :

- l'effet des augmentations de point d'indice intervenues en juillet 2022 et juillet 2023 (représentant une hausse de 7,7 M€) ;
- l'effet des augmentations du SMIC intervenues en mai 2022 et mai 2023 (représentant une hausse de 1,7 M€) ;
- les autres revalorisations indiciaires (représentant une hausse de 0,4 M€) ;
- la prime pouvoir d'achat exceptionnelle versée fin 2023 (pour 4,2 M€) ;
- le glissement vieillesse technicité ou GVT (pour 3,6 M€).

Les intérêts de la dette enregistrent une hausse de 18 M€ liée à la combinaison de deux facteurs :

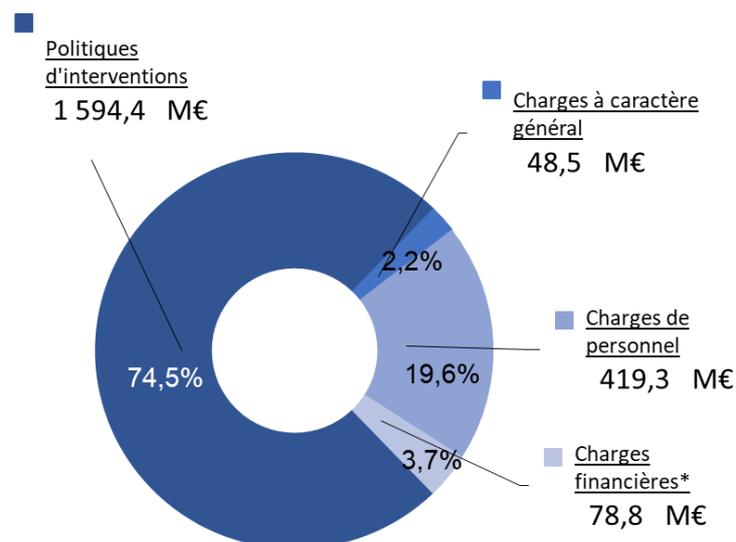
- La hausse de l'encours de dette (+317 M€) ;
- La hausse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie en 2023 impactant le coût des nouveaux emprunts, les ICNE, et les emprunts à taux variable.

Les autres charges financières intègrent les provisions ainsi que les opérations de régularisation financière et/ou de reversement de fiscalité.

La hausse de ce poste (+7,8 M€) est liée à l'inscription en 2023 :

- de la participation 2022 et 2023 de la Région au Fond de Solidarité Régional (3,1 M€) ;
- du trop perçu de TVA perçu en 2022 et que la Région a remboursé à l'Etat (7,8 M€).

En parallèle, les provisions constituées passent, quant à elle, de 9 M€ à 6,3 M€ en 2023. La Région a obligation de constituer une provision dès lors qu'elle constate une créance douteuse et notamment lorsqu'une entreprise détenant une créance tombe en procédure collective.



* Intérêts de la dette + provisions + reversement TVA + fonds de solidarité régional

LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sont en hausse de +3,3% par rapport à l'année 2022 (+36,3 M€) et constituent un nouveau record de réalisation pour la Nouvelle-Aquitaine. Cette hausse résulte des politiques d'interventions dont 25 M€ de fonds européens.

en M€	2022	2023	écart	%
Politiques d'interventions	904,3	944,9	40,6	4,5%
dont fonds européens + actions interrégionales	61,2	86,7	25,5	41,6%
Charges à caractère général	10,5	9,0	-1,5	-14,4%
Remboursement du capital de la dette	177,1	174,3	-2,8	-1,6%
Total dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette)	1091,8	1128,1	36,3	3,3%
Total dépenses d'investissement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	1031,2	1042,3	11,1	1,1%

Avec un montant de 945 M€, les **dépenses d'interventions** représentent 83,8% des dépenses totales d'investissement. Les principaux domaines d'interventions sont :

- L'enseignement (lycées et enseignement supérieur) : 30% ;
- L'action économique : 21% ;
- Les transports : 18% ;
- L'aménagement du territoire : 10%.

en M€	Total Réalisations 2022	CA 2023				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2022	% écart vs CA 2022	% réalisations 2023
Action économique	222,7	202,7	201,5	-21,2	-10%	99%
Aménagement des territoires	101,2	93,9	93,6	-7,5	-7%	100%
Culture, sports et loisirs	32,7	40,3	33,5	0,8	2%	83%
Enseignement	286,2	287,1	286,5	0,3	0%	100%
Environnement	30,8	39,5	39,5	8,7	28%	100%
Fonds européens + actions interrégionales	61,2	135,6	86,7	25,5	42%	64%
Formation professionnelle et apprentissage	25,0	36,5	31,9	6,9	27%	87%
Santé et action sociale	0,7	0,9	0,9	0,2	35%	99%
Transports	143,7	181,8	170,7	26,9	19%	94%
Politiques d'interventions	904,2	1 018,4	944,8	40,6	4%	93%

Les dépenses d'action économique s'élèvent à 201,5 M€, en baisse de -21,2 M€ par rapport à 2022. Cette baisse est liée à la réimputation des aides économiques de l'investissement vers le fonctionnement (+23 M€ en fonctionnement).

Les dépenses d'enseignement, qui s'élèvent à 286,5 M€, sont stables.

Les dépenses des transports s'élèvent à presque 171 M€ pour 2023 en hausse de 26,9 M€ par rapport à 2022. Cette augmentation résulte essentiellement de :

- la régénération des lignes ferroviaires (+27,5 M€) : modernisation ligne Nexon-Brive et 1^{ère} tranche régénération ligne Niort-Saintes ;

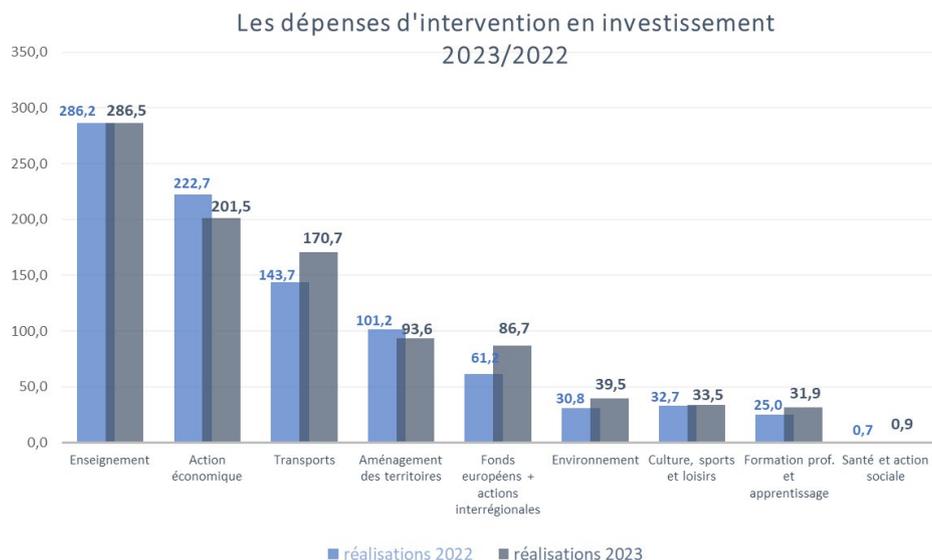
LES DEPENSES

- du démarrage des paiements concernant les acquisitions de rames pour le RER M (+11 M€) ;
- du Port de Bayonne (+6,5 M€) : travaux du quai Gommès ;
- de GPSO (+8,5 M€).

En parallèle de ces augmentations, des baisses ont été enregistrées sur le transport de marchandises par voie ferrée des Landes (-6,5 M€, fin de travaux), la maintenance du matériel roulant (-17 M€, lié à l'échéancier de versement des acomptes de la convention opération mi-vie) et les transports mixtes (-6 M€, en 2022, a été payé et soldé le projet billettique transports scolaires).

Les dépenses d'aménagement des territoires enregistrent une baisse liée à la fin du plan Très Haut Débit, la courbe des investissements décroissant progressivement au fur et à mesure de l'achèvement des travaux.

Enfin, le secteur de l'environnement, avec un montant de presque 40 M€ est en hausse de +28%. Cette augmentation correspond aux crédits votés au budget supplémentaire 2023 pour, d'une part, les acquisitions foncières du Conservatoire d'Espaces Naturels qui arrivaient à terme ainsi qu'à des dossiers du Parc Naturel Régional du Médoc qui devaient être soldés en 2023, et d'autre part, des dossiers d'aménagements du littoral devant obligatoirement être payés en 2023 en raison des co-financements du PO FEDER 2014-2020.



Avec un montant de 9 M€, les **charges à caractère général** représentent 0,8% des dépenses totales d'investissement. Elles sont en baisse de 14% (-1,5 M€) en 2023.

Avec un montant de 174,3 M€, **le remboursement du capital de la dette** enregistre une baisse de -2% et représente 15,5% des dépenses totales d'investissement. Cette légère baisse s'explique par le remboursement d'une seule obligation (pour 10 M€) en 2023 contre 2 en 2022 (pour 34,9 M€).

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Par délibération n° 2021.1221.SP du 2 juillet 2021, l'Assemblée a délégué au Président du Conseil Régional, pour la durée du mandat, les pouvoirs en matière de gestion des emprunts et des lignes de trésorerie.

En application des dispositions de l'article L.4221-5 du CGCT, le Conseil Régional est informé des actes pris par le Président dans le cadre de cette délégation.

Gestion de la dette

L'encours de la dette de la Région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 3 143,70 M€¹ au 31 décembre 2023 dont 37,291 M€ au titre des préfinancements initiaux des Fonds Européens 2014-2020. Compte tenu de l'envolée des prix de l'énergie et d'un effort d'investissement toujours soutenu, la Région a mobilisé 491 M€ de financements en 2023 (+150 M€ par rapport à 2022) tout au long de l'année.

Evolution de l'OAT 10 ans en 2023 et émissions obligataires de la Région (point rouge)



Après une année 2022 marquée par la plus forte hausse des taux observée depuis 1994 (+300 bps sur les taux longs), nous avons observé une stabilisation des taux longs dans un intervalle compris entre 2,5% et 3,5% en 2023. La Banque Centrale Européenne a mis fin au cycle de resserrement de sa politique monétaire avec une dixième et dernière hausse de taux en septembre 2023. Par conséquent, la stratégie de financement en 2023 a dû s'adapter à un marché « à fenêtre » compte tenu de la très forte volatilité.

Ainsi, la Région a mobilisé 50% de son besoin de financement au cours du premier trimestre en profitant d'une fenêtre de taux performante avec quatre émissions obligataires pour un total de 115 M€ et des emprunts bancaires pour un total de 130 M€. Nous avons ensuite mobilisé 44% de notre besoin de financement au cours du mois de décembre en profitant d'une très forte détente des taux avec notamment un premier tirage avec la Banque Européenne d'Investissement pour un montant de 150 M€ à des conditions très compétitives.

¹ Au budget principal

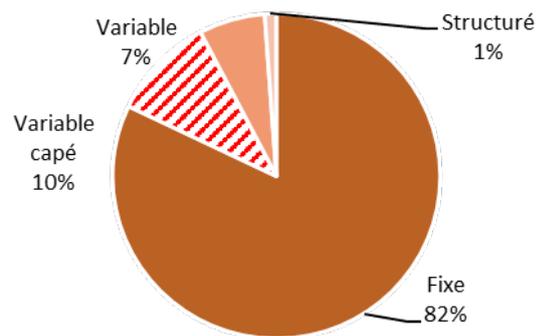
LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Financements mobilisés en 2023 (en millions d'euros)

Financement	Date	Montant	Maturité	Conditions financières
Obligataire	Janvier	20 M€	10 ans	Fixe 3,07 %
Obligataire	Janvier	50 M€	20 ans	Fixe 3,41%
Obligataire	Février	25 M€	20 ans	Fixe 3,56 %
Obligataire	Février	20 M€	7 ans	Fixe 3,19%
Bancaire	Mars	30 M€	20 ans	Fixe 3,54 %
Bancaire	Mars	35 M€	20 ans	Fixe 3,85%
Bancaire	Mars	35 M€	20 ans	Fixe 3,90 %
Bancaire	Mars	30 M€	20 ans	Fixe 3,05%
Obligataire	Juin	10 M€	15 ans	Fixe 3,7%
Obligataire	Octobre	11 M€	15 ans	Fixe 4,097%
Obligataire	Octobre	10 M€	14 ans	Fixe 4,12%
Bancaire	Décembre	65 M€	25 ans	Variable capé
BEI*	Décembre	150 M€	20 ans	Fixe 2,85%
Total		491 M€		

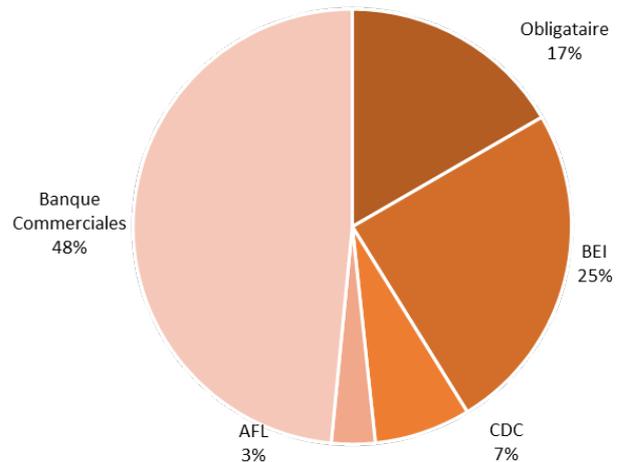
Ainsi le recours à l'emprunt a été de 491 M€ en 2023 pour un montant de remboursement contractuel de la dette de 174,3 M€. Le stock de dette a connu une évolution de +316,7 M€, soit une augmentation plus forte que celle observée en 2022 (+167,5 M€).

Malgré le contexte de taux relativement hauts, la Région a obtenu des conditions de financements très compétitives tout au long de l'année 2023 grâce à une stratégie de financement adapté. Cela a permis de contenir le taux d'intérêt moyen des nouveaux financements à 3,3%. En outre, la Région a continué de bénéficier de la stratégie de sécurisation d'une partie de l'encours à taux variable mis en place en 2022. C'est ainsi que la part des financements à taux fixes ou variables capés atteint 91% de l'encours fin 2023 en ligne avec les niveaux de fin 2022. Cette stratégie a permis de limiter la hausse du taux moyen qui atteint 2,2%, au 31/12/2023 contre 1,92% au 31/12/2022.



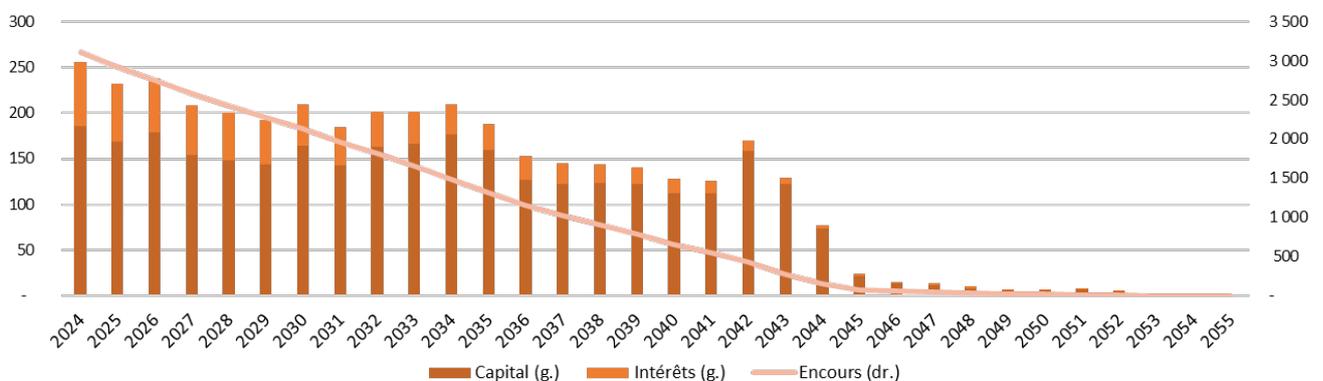
LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Les banques commerciales demeurent les principales sources de financement de la Région. Elles représentent 48% de l'encours de dette. Néanmoins, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui détient 25% de notre encours, constitue aussi un partenaire privilégié de la Région. Enfin, le financement obligataire représente aujourd'hui 17% de notre encours, avec une part croissante d'obligations vertes, sociales ou durables.



Au 31 décembre 2023, le profil d'extinction de la dette et les échéances futures d'annuité de la dette (hors financements nouveaux) se présentent comme suit :

Profil d'amortissement de la dette régionale au 31/12/2023 (en millions d'euros)



Le profil d'extinction de la dette de la Nouvelle-Aquitaine est marqué par des pics dans le profil liés au remboursement in fine des 19 emprunts obligataires émis par la Région depuis 2021.

La Région tient compte de son profil d'amortissement lors des consultations bancaires et obligataires avec pour objectif de lisser au maximum les échéances.

Gestion des lignes de trésorerie

La gestion de la trésorerie est au cœur de la stratégie financière de la Région car elle permet d'assurer à la fois la bonne exécution du budget et de faire le lien avec la stratégie de financement à long terme.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La Région disposait au cours de l'année 2023 de lignes de trésorerie pour un total disponible de 250 millions d'euros. Ces lignes ont été renouvelées au cours de l'été 2023 à des conditions financières moins attractives qu'en 2022 compte tenu de la hausse des taux. Compte tenu des montants, il a été nécessaire de contractualiser avec plusieurs banques pour atteindre le montant de 250 M€.

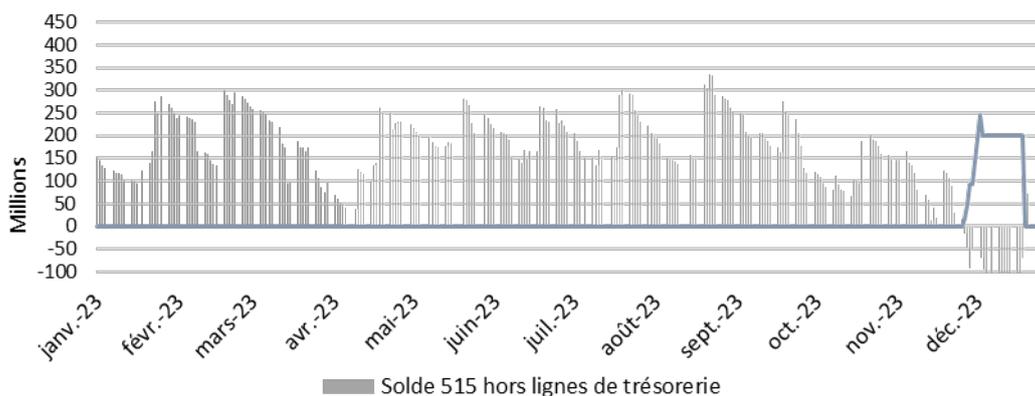
Lignes de trésorerie de la Région en 2023

Banque	Montant	Utilisation 2023	Conditions financières
	100 M€	10,8 M€	4,56%
	50 M€		€STR + 0,44%
	50 M€		EUF1M + 0,60%
	50 M€		TI3M + 0,37%

La Région dispose également d'un programme de NEU CP (ex billets de trésorerie) avec un plafond de 500 M€ mis en place en juin 2022.

Les lignes et le programme de NEU CP n'ont pas été utilisés en 2022 mais ont été utilisés à hauteur de 10,8 M€ en moyenne en 2023. L'utilisation des instruments de trésorerie s'est concentrée sur la fin d'année en raison d'un tirage tardif sur les instruments de dette pour capter une fenêtre de taux bas.

Utilisation des instruments de trésorerie en 2023 et solde 515² hors instruments de trésorerie (en millions d'euros)



² Le compte 515 est le compte au Trésor géré par le payeur Régional qui retrace les flux journaliers de trésorerie

LA PLURIANNUALITE

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l'occasion du vote du compte administratif. Le détail des données analysées ci-après est consultable dans les annexes C7 et C8 du document comptable.

Analyse du stock au 31 décembre 2023

Ayant pour objectif d'améliorer la visibilité financière de la collectivité à moyen terme, cette analyse du stock des engagements au 31 décembre 2023 distingue deux notions :

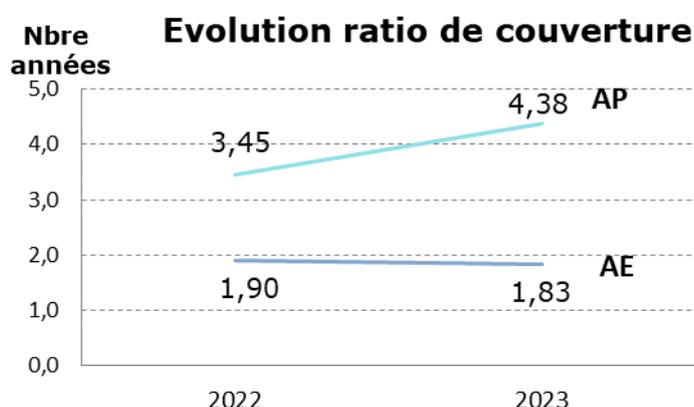
- les autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) restant à mandater (affectées et non mandatées),
- les AP et AE disponibles (libres d'emploi), c'est-à-dire ouvertes et non affectées.

Les montants affectés et non mandatés

Les montants ci-dessous correspondent aux AP/AE affectées et non mandatées millésimées des exercices antérieurs, cumulés des montants affectés et non mandatés de l'exercice 2023.

	Stock au 01/01/2023	Montants votés dans l'année 2023	Flux affectés dans l'année	Montants affectés annulés sur exercices antérieurs (DM)	Stock affecté restant à financer	CP mandatés sur 2023	% CP mandatés sur stock antérieur à 2023	Stock au 31/12/2023	Variation du stock
Autorisation de programme	3 152	2 245	2 198	224	5 126	952	46%	4 174	32%
Autorisation d'engagement	2 771	1 990	1 987	326	4 432	1 567	52%	2 865	3%
TOTAL	5 923	4 235	4 185	550	9 558	2 519	50%	7 039	19%

Le stock total enregistre une importante augmentation de 1 116 M€, soit +18,8%. Cette augmentation résulte essentiellement du stock d'AP qui enregistre une hausse de 32% (+1 022 M€). Le stock d'AE augmente également mais dans une moindre mesure. Il évolue de +3% (+94 M€).



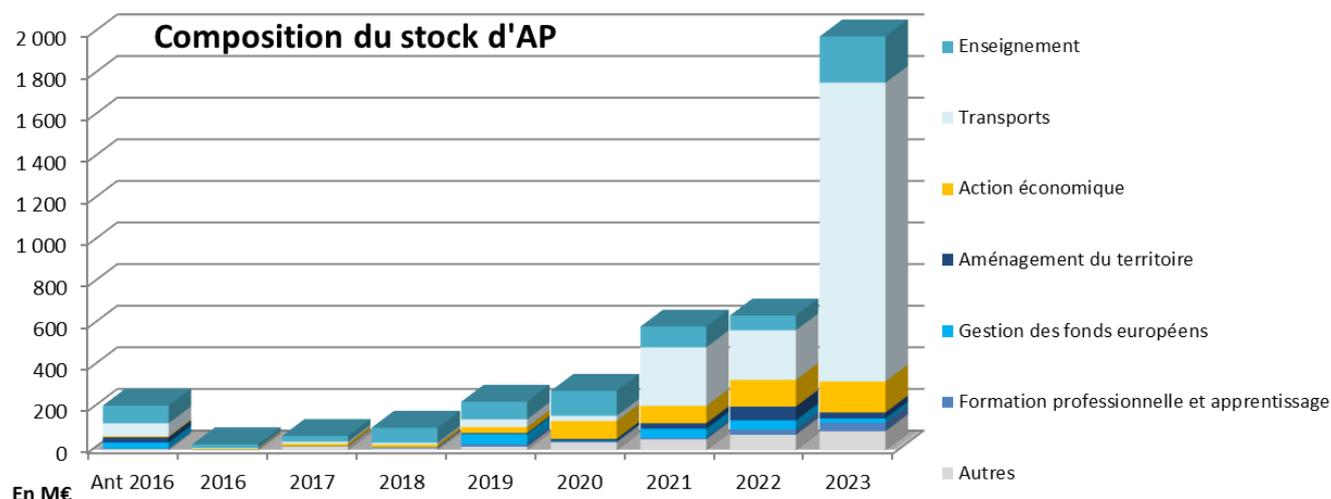
Du rapport entre le stock d'autorisations restant à mandater et les crédits mandatés sur 2023, résulte le ratio de couverture.

Cet indicateur, exprimé en nombre d'années, mesure la capacité de la collectivité à honorer ses engagements pluriannuels.

En 2023, à l'instar de la hausse du stock d'AP, ce ratio enregistre une importante hausse en AP tandis qu'il diminue légèrement en AE.

LA PLURIANNUALITE

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AP



Le stock d'AP est principalement constitué des AP 2019 à 2023. Elles représentent 90% du stock. Les exercices 2021 à 2023 représentent, à eux seuls, 77% de ce stock.

Pour l'exercice 2019, les AP concernent le PPI n°1 lycées et les fonds européens.

Les AP de l'exercice 2020 sont principalement concernées par le PPI n°1 lycées et l'action économique (ingénierie financière).

Concernant les AP 2021, elles sont impactées les transports (maintenance matériel roulant/rénovation des rames).

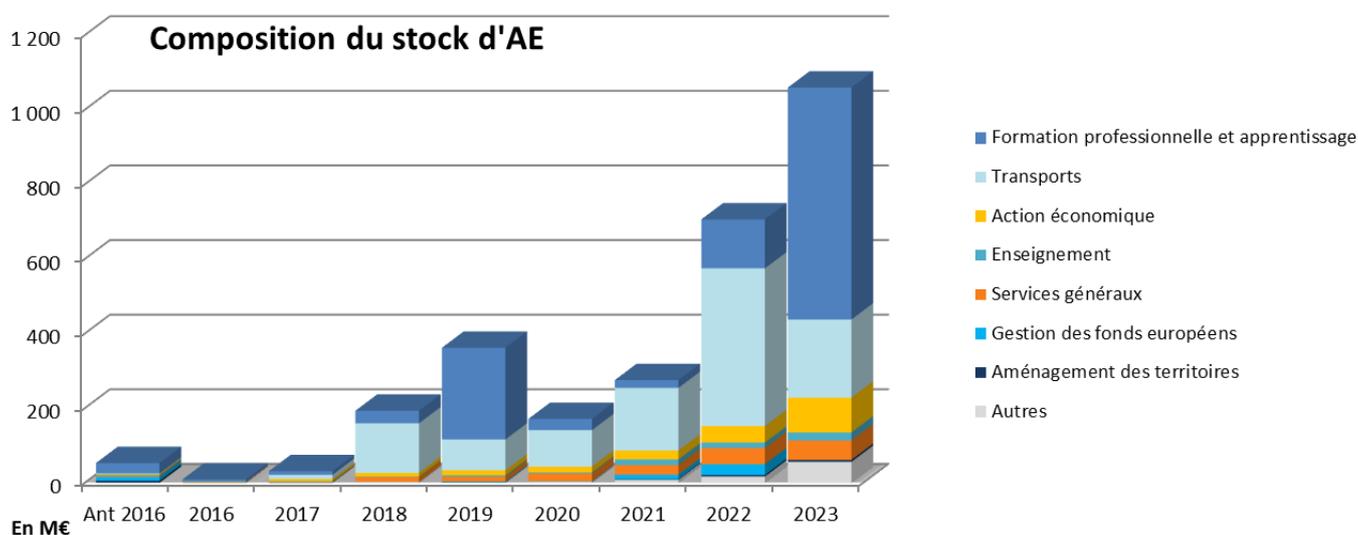
Les AP 2022 sont essentiellement composée des transports (modernisation du parc matériel et RER Métropolitain) et de l'action économique (Flying Whales, démarrage CPER Recherche 2021-2027 et réhabilitation du patrimoine Condorcet).

Concernant les AP 2023, l'augmentation du stock résulte des transports (GPSO ainsi que la part investissement de la nouvelle convention d'exploitation avec SNCF voyageurs pour la période 2024-2030). L'exercice 2023 marque, également, le lancement du PPI n°2 lycées.

Les trois secteurs prépondérants sont les transports, l'enseignement et l'action économique. Ces trois secteurs représentent respectivement 50,4%, 19,2% et 12,2% du stock total.

LA PLURIANNUALITE

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AE



Le stock d'AE est composé majoritairement des AE millésimées 2019, 2021, 2022 et 2023. Les exercices 2022 et 2023 représentent 62% du stock total.

Deux secteurs sont prépondérants : la formation professionnelle et les transports représentent 79% du stock total. Leur stock est principalement composé d'AE ouvertes et affectées au titre de marchés pluriannuels (formation, transports interurbains et transports scolaires).

En ce qui concerne 2019, des AE ont été ouvertes pour le PACTE.

Les AE de l'exercice 2022 des transports résultent des transports interurbains hors transports à la demande pour un renouvellement de CSP (département de la Charente-Maritime) et des transports scolaires pour le renouvellement des marchés du département de la Gironde et le renouvellement de la convention AO2 tous sites. Ces AE varient en fonction des périmètres à renouveler.

Les AE de l'exercice 2022 de la formation professionnelle résultent de la reconduction et la prolongation de l'offre de formation (HSP socle et 1er niveau de qualification, marchés de formation).

Concernant l'exercice 2023, les AE sont liées aux besoins de lancement des marchés et habilitations pour le nouveau pacte (PACTE 2) de formation professionnelle.

Les montants disponibles ou libres d'emplois

En M€	Montants disponibles au 1er janv. 2023	Flux disponible dans l'année	Montants disponibles au 31 déc. 2023
Autorisation de programme	927	9	936
Autorisation d'engagement	454	3	457
TOTAL	1 381	12	1 393

Les AP et AE votées en 2023 non affectées, et maintenues ouvertes au-delà de la clôture de l'exercice s'élèvent à 12 M€.

Elles correspondent aux AP et AE des PO et des CPER.

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

Le bilan présente la situation patrimoniale de la Région. Il est composé de deux parties, l'actif et le passif.

A l'actif, on trouve les biens et valeurs de la Région. Le passif comprend les ressources stables qui contribuent au financement permanent de la collectivité et les obligations à l'égard de tiers.

La situation patrimoniale de la collectivité est présentée dans la première partie du compte de gestion tenu par le comptable public.

Le total du bilan fin 2023 s'élève à 10,177 milliards d'euros.

ACTIF NET ^(*) (M€)		PASSIF (M€)	
Immobilisations incorporelles	3 729,914	Dotations, fonds globalisés d'investissement, subventions	2 011,728
Immobilisations corporelles	5 616,183	Réserves	9 056,460
Immobilisations financières	324,988	Neutralisations des amortissements et différences sur réalisations d'immobilisations	-4 704,154
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 671,084	Report à nouveau	147,958
		Résultat de l'exercice	284,001
		Droits de l'affectant, du remettant, du concédant, de l'affermant	94,154
		TOTAL FONDS PROPRES	6 890,147
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6,221
Créances	415,427	Dettes financières à long terme	3 164,911
Disponibilités	89,055	Autres dettes, fournisseurs	108,413
Autres actifs circulants	0,572	TOTAL DETTES	3 273,324
TOTAL ACTIF CIRCULANT	505,054		
COMPTES DE REGULARISATIONS	1,068	COMPTES DE REGULARISATIONS	7,515
TOTAL ACTIF NET	10 177,207	TOTAL PASSIF	10 177,207

(*) déduction faite des amortissements

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

ANALYSE DE L'ACTIF

L'actif de la Région s'élève à **10 177,207 M€**.

Avec **9 671,084 M€**, les immobilisations sont très largement prédominantes dans la composition de l'actif de la Région.

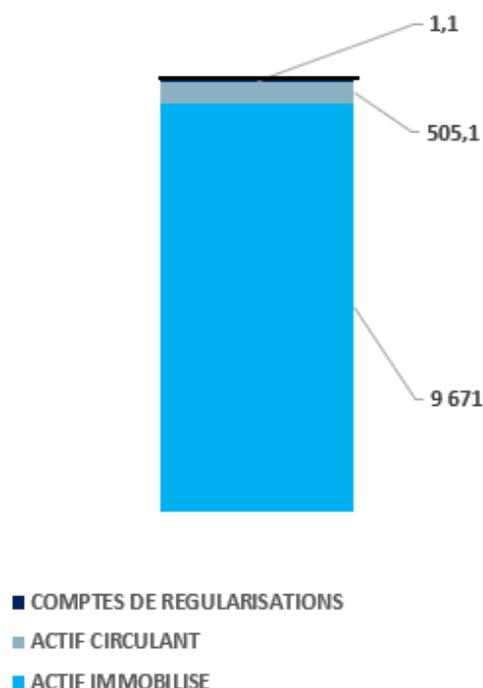
L'actif immobilisé comprend :

- ✓ Les immobilisations incorporelles (3 729,914 M€), qui sont essentiellement composées de subventions d'équipement versées ;
- ✓ Les immobilisations corporelles (5 616,183 M€) constituées du patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), des travaux sur réseaux et voirie, des équipements, du mobilier, des matériels techniques et des véhicules ;
- ✓ Les immobilisations financières qui totalisent 324,988 M€ et comportent notamment les prises de participations et les titres immobilisés détenus par la Région ainsi que les avances consenties par la collectivité.

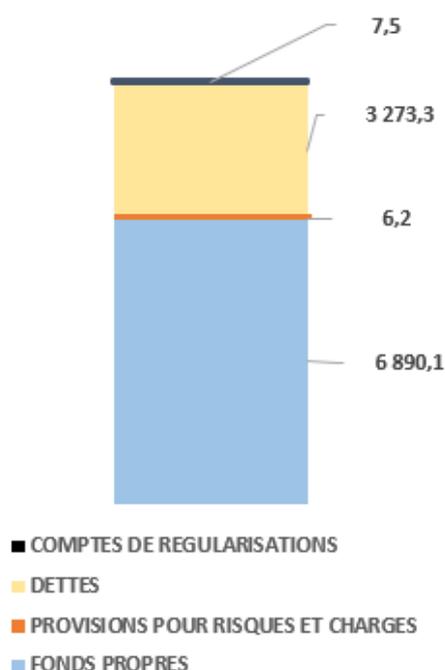
L'actif circulant (505,054 M€) est constitué essentiellement des créances (415,427 M€) et des disponibles sur le compte au trésor (89 M€).

Les comptes de régularisations (1,068 M€) concernent essentiellement les indemnités de renégociation de la dette.

L'ACTIF DE LA REGION (M€)



LE PASSIF DE LA REGION (M€)



ANALYSE DU PASSIF

Avec **6 890,147 M€**, les fonds propres, qui constituent les ressources non empruntées de la collectivité, représentent la majeure partie du passif de la Région.

Les fonds propres sont principalement constitués :

- ✓ Des réserves, c'est-à-dire du cumul des résultats annuels affectés à l'investissement (9 056,460 M€) ;
- ✓ Des subventions et autres recettes propres d'investissement (FCTVA, Fonds européens, DRES, fonds de concours reçus) pour un montant de 2 011,728 M€
- ✓ De la neutralisation des amortissements et des différences sur réalisations d'immobilisations qui viennent en diminution (-4 704,154 M€).

Les dettes s'élèvent à **3 273,324 M€**. Elles comprennent les dettes financières à long terme et les dettes à court terme.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget général de la Région Nouvelle-Aquitaine est composé d'un budget principal et de quatre budgets annexes, à savoir :

I. Budget annexe « CINEMA »

Le budget annexe du service public administratif « cinéma » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2023, les dépenses s'établissent à **0,181 M€** et les recettes à **0,175 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement		50 312,00	50 312,00	55 000,00	65 618,41	120 618,41
Fonctionnement	65 000,00	65 618,41	130 618,41	3 700,00	50 312,00	54 012,00
Total réalisations	65 000,00	115 930,41	180 930,41	58 700,00	115 930,41	174 630,41

Le résultat global de clôture présente un excédent comptable de **0,138 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,166 M€ et un déficit de fonctionnement de 0,028 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	50 312,00	120 618,41	70 306,41	95 918,00	166 224,41
dont c/1068		50 962,41			
Fonctionnement	130 618,41	54 012,00	-76 606,41	48 593,45	-28 012,96
Total réalisations	180 930,41	174 630,41	-6 300,00	144 511,45	138 211,45

II. Budget annexe « AGENCE REGIONALE DE L'INNOVATION »

Le budget annexe du service public administratif « Agence Régionale de l'Innovation » est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2023, les dépenses s'établissent à **0,04 M€** et les recettes à **0,07 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	7 500,00	8 750,00	16 250,00	35 057,05	34 192,26	69 249,31
Fonctionnement	0,00	25 442,26	25 442,26	0,00	0,00	0,00
Total réalisations	7 500,00	34 192,26	41 692,26	35 057,05	34 192,26	69 249,31

LES BUDGETS ANNEXES

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **1,02 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,92 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,10 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	16 250,00	69 249,31	52 999,31	863 070,58	916 069,89
dont c/1068					
Fonctionnement	25 442,26	0,00	-25 442,26	129 285,17	103 842,91
Total réalisations	41 692,26	69 249,31	27 557,05	992 355,75	1 019 912,80

Les 2 budgets annexes ci-dessus ont été clôturé à la date du 31/12/2023, conformément à la délibération n°2023.1718.SP du 16 octobre 2023. A compter de cette date, les opérations budgétaires non soldées sont transférées sur le budget principal et les résultats de clôture au 31/12/2023 seront repris dans le budget principal lors de la plus proche décision budgétaire 2024 suivant l'adoption des comptes administratifs 2023.

Les actifs et les passifs des deux budgets annexes seront intégrés en 2024 dans le budget principal.

III. Budget annexe « FONDS EUROPEENS »

La régie « fonds régional européen » est une régie à autonomie financière créée le 1^{er} janvier 2013 dont l'objectif principal est de gérer l'ensemble des programmes européens de la période 2014/2020 (FEDER / FSE / FEADER / FEAMP). Le budget annexe qui s'y rattache est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2023, les dépenses s'établissent à **288,32 M€** et les recettes à **285,77 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	93 816 015,73	86 499 934,49	180 315 950,22	87 944 774,88	86 499 934,49	174 444 709,37
Fonctionnement	21 502 182,13	86 499 934,49	108 002 116,62	24 826 442,28	86 499 934,49	111 326 376,77
Total réalisations	115 318 197,86	172 999 868,98	288 318 066,84	112 771 217,16	172 999 868,98	285 771 086,14

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **50,0 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 54,9 M€ et un solde de fonctionnement négatif de 4,9 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2022	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	180 315 950,22	174 444 709,37	-5 871 240,85	60 797 342,35	54 926 101,50
dont c/1068					
Fonctionnement	108 002 116,62	111 326 376,77	3 324 260,15	-8 205 690,24	-4 881 430,09
Total réalisations	288 318 066,84	285 771 086,14	-2 546 980,70	52 591 652,11	50 044 671,41

LES BUDGETS ANNEXES

IV. Budget annexe « PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

Le budget annexe du service public industriel et commercial de « Production d'énergie photovoltaïque » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M4. Ce budget est assujéti de plein droit à la TVA.

Pour l'exercice 2023, les dépenses s'établissent à **0,180 M€** et les recettes à **0,173 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	78 155,60		78 155,60		78 937,00	78 937,00
Fonctionnement	22 630,16	78 937,00	101 567,16	94 026,33		94 026,33
Total réalisations	100 785,76	78 937,00	179 722,76	94 026,33	78 937,00	172 963,33

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **0,167 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,086 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,082 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	78 155,60	78 937,00	781,40	84 913,75	85 695,15
dont c/1068					
Fonctionnement	101 567,16	94 026,33	-7 540,83	89 144,80	81 603,97
Total réalisations	179 722,76	172 963,33	-6 759,43	174 058,55	167 299,12

LES RATIOS

Les données synthétiques sur la situation de la Région comme le prévoit les articles L4313-2 et R4313-1 du C.G.C.T.

Pour le calcul des ratios, la population prise en compte est celle référencée dans le décret annuel authentifiant les chiffres des populations, soit respectivement :

- En 2022 : 6 171 721 habitants (populations légales 2020 authentifiées par le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022) ;
- En 2023 : 6 206 404 habitants (populations légales 2021 authentifiées par le décret n° 2023-1256 du 26 décembre 2023).

RATIOS DE NIVEAU	2022	2023
Ratio 1 : Dépenses réelles de fonctionnement / Habitant	326,9 €	349,4 €
Ratio 2 : Produit des Impositions directes / Habitant *	8,7 €	9,0 €
Ratio 3 : Recettes Réelles de Fonctionnement / Habitant	400,8 €	408,1 €
Ratio 4 : Dépenses d'Equipement Brut / Habitant	52,4 €	51,5 €
Ratio 5 : Encours de la Dette / Habitant	458,1 €	506,5 €
Ratio 6 : Dotation Globale de Fonctionnement/ Habitant	sans objet	sans objet

* Le produit des impositions directes comptabilise les comptes 7311 et 7318.

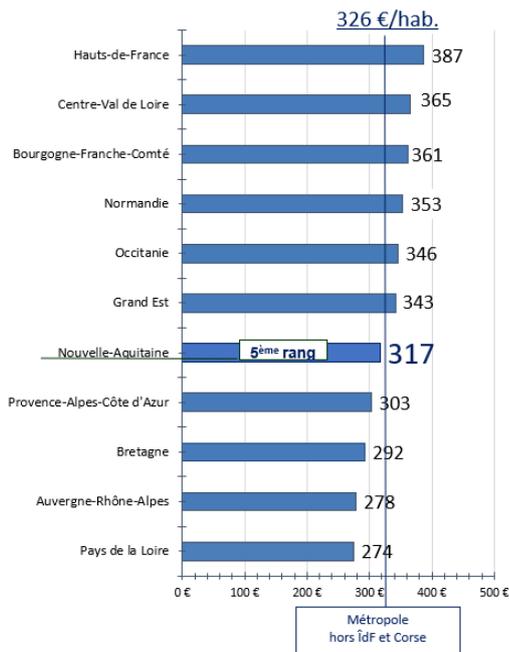
RATIOS DE STRUCTURE	2022	2023
Ratio 7 : Dépenses de Personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	19,9%	19,3%
Ratio 9 : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	88,7%	92,5%
Ratio 10 : Dépenses d'équipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	41,6%	42,8%
Ratio 11 : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	114,3%	124,1%

LES COMPARAISONS REGIONALES

Source : DGCL « les Finances des régions en 2022 » - données DGFIP INSEE (population totale en 2022 – année de référence 2019)

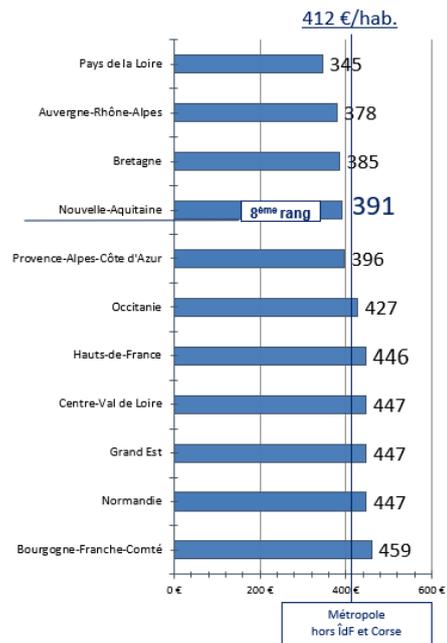
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Hors travaux en régie) /habitant

Ratio 1



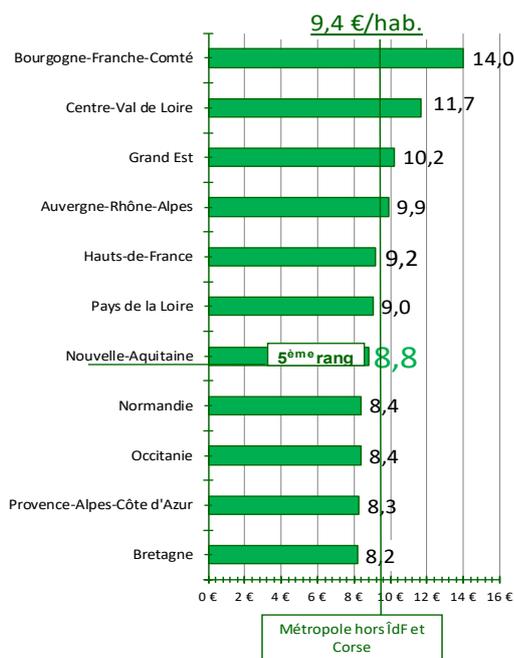
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT /habitant

Ratio 3



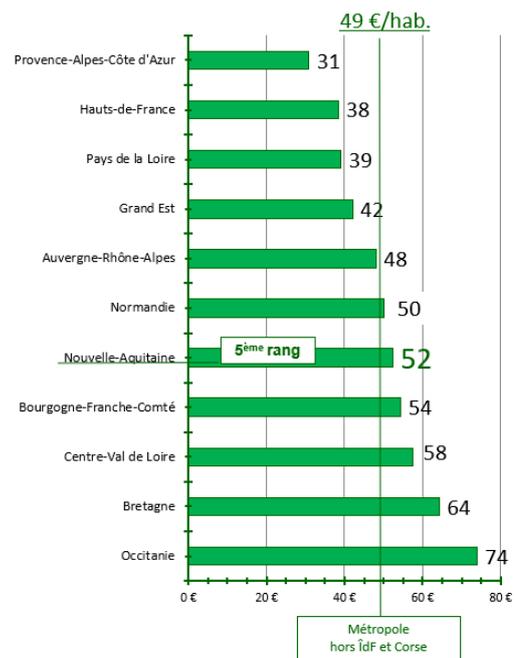
PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES(*) /habitant

Ratio 2



DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT(*) /habitant

Ratio 4



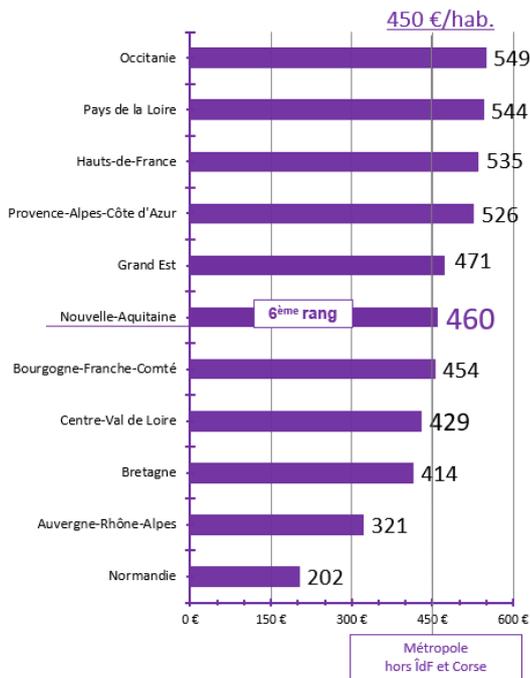
(*) Les impositions directes (contributions directes) correspondent aux comptes 7311 et 7318.

(*) Pour le calcul de ce ratio, la D.G.C.L. exclut le compte 204 (subventions). Les dépenses d'équipement brut regroupent les comptes 20 (hors subventions), 21 et 23 (respectivement immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, immobilisations en cours).

LES COMPARAISONS REGIONALES

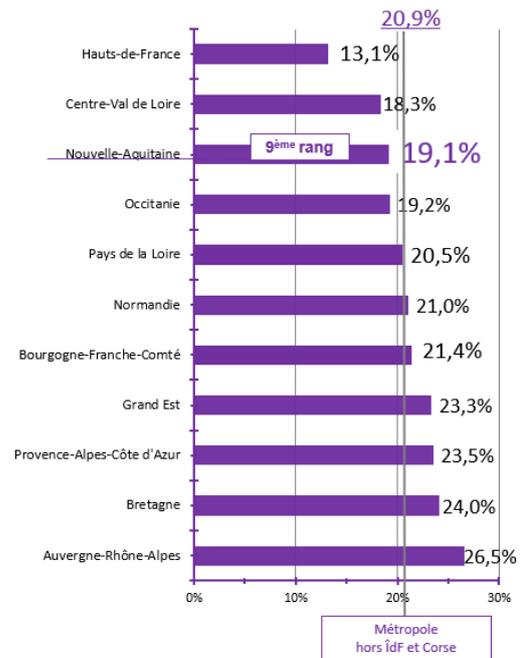
ENCOURS DE LA DETTE /habitant

Ratio 5



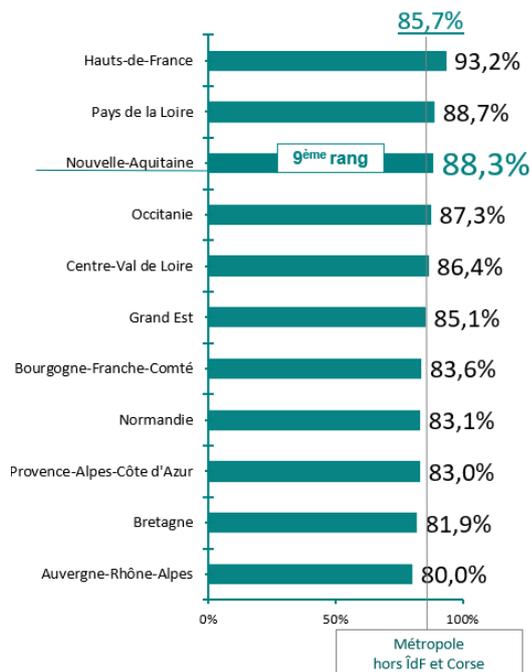
EPARGNE BRUTE /RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taux d'épargne brute



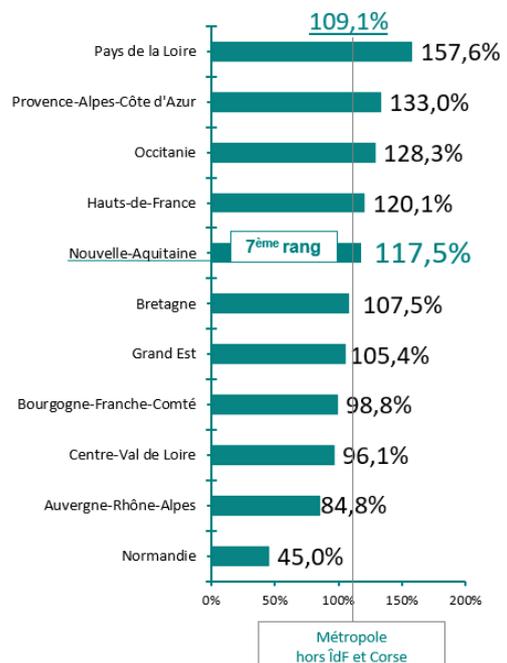
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors Travaux en régie) ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL /RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ratio 9



ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ratio 11



LA FICHE DE SYNTHÈSE

2023 se caractérise par une progression des recettes moins importante que celle des dépenses ce qui conduit à une altération des équilibres financiers tout en respectant la trajectoire budgétaire que la région s'est fixée lors des orientations budgétaires 2024.

Les dépenses globales de la Région Nouvelle-Aquitaine affichent une augmentation de 6,1% par rapport à l'exercice précédent (hors gestion active de la dette). Elles s'élèvent à 3 269 M€ dont 2 141 M€ au titre de la section en fonctionnement et 1 128 M€ au titre de la section d'investissement.

En contrepartie, les recettes totales hors emprunt, avec un montant de 2 786 M€ (2 505 M€ au titre de la section de fonctionnement et 281 M€ au titre de l'investissement), enregistrent une augmentation de 3,9%.

Les recettes de fonctionnement progressent de 2,5%. Les dépenses de fonctionnement sont, quant à elles, en augmentation de 7,7%. Près de 41% de cette hausse résulte de la dotation globale de fonctionnement des lycées, conséquence de la hausse des prix de l'énergie. A noter également que les intérêts de la dette représentent 12% de cette augmentation, effet de la hausse de l'encours de dette et de la poursuite de la progression des taux d'intérêt sur l'exercice 2023.

L'évolution des dépenses de fonctionnement sur un rythme supérieur à celui des recettes de fonctionnement a engendré une contraction de l'épargne brute qui enregistre une diminution de 20%. Elle s'établit, pour 2023, à 364 M€.

La conjugaison du recul de l'épargne brute et de la quasi-stabilité du remboursement en capital de la dette (-1,6%) conduit à une diminution de l'épargne nette, destinée à l'autofinancement des investissements, de 32%.

En investissement, les dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) s'établissent à près de 954 M€, en hausse de 4,3%. Elles représentent 31,3%¹ des dépenses totales.

Le recours à l'emprunt s'est accru, 491 M€ ont été mobilisés en 2023 (en hausse par rapport à 2022). La Région a, en effet, profité d'une période de taux faibles mi-décembre 2023 pour sécuriser des fonds.

L'encours global de dette a augmenté de 317 M€ sur l'exercice pour atteindre 3,1 Mds€ et la capacité de désendettement s'établit à 8,6 ans, en augmentation par rapport à 2022 (6,2 ans).

Le résultat de clôture s'établit à 155,8 M€.

Le taux de réalisation des dépenses totales s'établit 94,7% contre 93,8% en 2022.

Ce taux est de 93,6% en investissement et 95,3% en fonctionnement.

¹ 34,5% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

LES PARTENAIRES DE LA REGION

La Région est le financeur principal de plusieurs organismes qui apportent, chacun dans leur domaine, une contribution décisive à la réalisation des objectifs politiques de la collectivité.

Parfois dénommées « Agences », ces structures publiques ou privées intègrent dans leur gouvernance des élus représentant la Région dans leurs conseils d'administration, conseils de surveillance et assemblées générales. Elles entretiennent des relations de travail étroites avec les élus et les services régionaux, auxquels elles rendent compte régulièrement de leur activité et de leur situation financière.

Sur la base de ces éléments, des fiches synthétiques ont été réalisées par le pôle Finances, comprenant une partie identité et relations avec la Région, un rappel des financements alloués ces trois dernières années, ainsi qu'une analyse financière sur les 3 derniers exercices.

Une fiche a été réalisée pour les organismes suivants :

- Agence de l'agriculture et de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine (AANA)
- Agence Développement Innovation (ADI)
- Agence A
- Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel (ALCA)
- Cap Métiers
- Centre François Mauriac, domaine de Malagar
- Comité Régional du Tourisme
- FRAC Artothèque Limoges
- FRAC Méca Bordeaux
- FRAC Poitou-Charentes Poitiers
- La Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris (MNA)
- La Mission des offices de tourisme en Nouvelle-Aquitaine (MONA)
- L'Office artistique de Nouvelle-Aquitaine (OARA)

Identité

Siret 47948027900039
 Statut juridique Association
 ETP 18
 Site(s) Bordeaux
 Président(s) Jean-Pierre RAYNAUD
 Directeur(rice) Julien TOUEILLE
 DAF Alexandra HERNANDEZ

Date de création/fusion Créée le 14/12/2016 par la fusion de l'AAPRA, de l'IRQUA et du CREPAL

Missions Une agence pour la qualité, la promotion des produits agricoles et agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine.

Relations avec la région

Gouvernance 9,5% d'élus Région
 4 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025
 Convention(s) financière(s) 2022 : 3 098 732€ voté - 2023 : 2 935 295€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été versées en intégralité. Il reste à verser le solde de 2023 (293K€).

Concernant les autres subventions, l'AANA a reçu :
 - en 2021 : 40K€ pour la campagne de communication ;

- en 2022 : 111K€ d'aide pour les salons internationaux ;

- en 2023 : 2K€ pour les vœux du Président à Bruxelles (le 25/01/2023),
 60K€ d'aide pour les salons internationaux
 et 70K€ pour la campagne de communication ;

- en 2024 : 3K€ pour les vœux du Président à Bruxelles (le 13/02/2024).

Analyse financière

Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

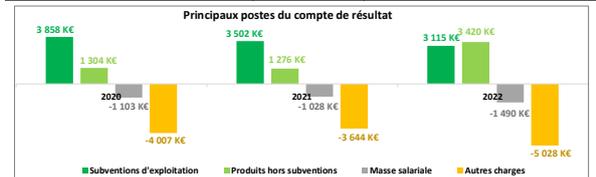
Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	5 162 K€	4 778 K€	-7%	6 535 K€	+37%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	3 858 K€	3 502 K€	-9%	3 115 K€	-11%
Charges d'exploitation	-5 110 K€	-4 672 K€	-9%	-6 519 K€	+40%
<i>Dont Masse salariale</i>	-1 103 K€	-1 028 K€	-7%	-1 490 K€	+45%
<i>Dont services extérieurs</i>	-2 317 K€	-1 875 K€	-19%	-4 895 K€	+161%
Autres produits & charges	-4 K€	-105 K€	+2434%	7 K€	-107%
Résultat net	48 K€	2 K€	-97%	23 K€	+1444%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	184 K€	339 K€	+84%	-23 K€	-2810%



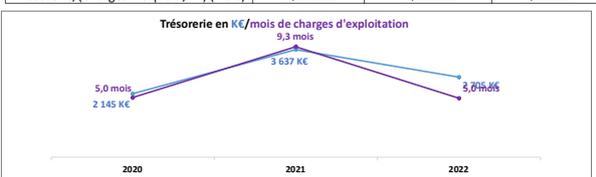
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	1%	0%	0%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	75%	73%	48%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	67%	68%	47%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	21%	22%	23%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	45%	39%	75%



Bilan simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	157 K€	133 K€	-15%	109 K€	-18%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	2 065 K€	2 156 K€	+4%	1 905 K€	-12%
Trésorerie	2 145 K€	3 637 K€	+70%	2 705 K€	-26%
Autres Actif	506 K€	641 K€	+27%	1 160 K€	+81%
Actif	4 873 K€	6 567 K€	+35%	5 880 K€	-10%
Capitaux propres	1 210 K€	1 212 K€	+0%	1 235 K€	+2%
Prov. pour risques et charges	437 K€	630 K€	+44%	529 K€	-16%
Dettes financières	0 K€	0 K€	+2083%	0 K€	-16%
Dettes exploitation	2 827 K€	3 466 K€	+23%	2 966 K€	-14%
Autres Passif	399 K€	1 259 K€	+216%	1 150 K€	-9%
Passif	4 873 K€	6 567 K€	+35%	5 880 K€	-10%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	25%	18%	21%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 490 K€	1 709 K€	1 655 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,5 mois	4,4 mois	3,0 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-654 K€	-1 928 K€	-1 050 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	-1,5 mois	-4,8 mois	-1,9 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	2 145 K€	3 637 K€	2 705 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,0 mois	9,3 mois	5,0 mois



Commentaires

Les années 2020 et 2021 ont fortement impacté l'activité de l'AANA avec l'annulation de plusieurs salons, notamment ceux à l'international. A partir de 2022, malgré une forte hausse des charges d'exploitation (+40%), la structure connaît une reprise d'activité (+37%), lui qui permet de dégager un résultat excédentaire satisfaisant.

Le total Bilan a augmenté de manière conséquente jusqu'en 2021, mais a baissé en 2022 : diminution des créances (les versements des subventions sont plus réguliers) et de la trésorerie dont le niveau reste malgré tout satisfaisant.

En parallèle, nous constatons que la structure a réussi à maintenir des fonds propres stables, c'est-à-dire que la gestion financière est plutôt bien maîtrisée, et pourront être utilisés pour des projets futurs. Les dettes d'exploitation sont en hausse, c'est l'effet de l'accroissement des acomptes reçus des clients (avances pour les réservations de salons) pour lesquels l'AANA est beaucoup plus rigoureuse depuis le Covid.

Le niveau de trésorerie était constamment en hausse jusqu'en 2021 mais diminue en 2022, il n'est cependant pas à considérer comme inquiétant. Un plan de trésorerie est suivi avec rigueur et les versements de la subvention régionale ont bien été adaptés à leur activité.

Identité

Siret 82033673300010
Statut juridique Association
ETP 80
Site(s) Principaux sites : Pessac (siège), Limoges, Poitiers, Pau
 Antennes : La Rochelle et Bidard
Président(s) Christian HOUEL
Directeur(ice) Vincent BOST
DAF Pascale CANESTRO
 Anthony LEBOUTET

Date de création/fusion Créée le 21/04/2016

Missions L'ADI a 4 domaines d'actions : l'accompagnement à la transformation des entreprises (1), le développement de filière émergentes (2), l'animation du réseau régional de l'innovation (3), l'attractivité et l'implantation d'activités (4).

Relations avec la région

Gouvernance 22,5% d'élus Région
 9 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025
Convention(s) financière(s) 2022 : 5 888 000€ voté - 2023 : 5 740 800€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été proratisées. Il reste à verser le solde 2023 (817K€).

Concernant les autres subventions, ADI a reçu :

- en 2021 : 2,7K€ d'aide dont 2,1M€ de fonds européens ;
- en 2022 : 2,1K€ d'aide pour divers salons (Eurosatory, Dualact Cyber...);
- en 2023 : 944K€ d'aide pour divers salons (Bourget...) et projets.

Analyse financière

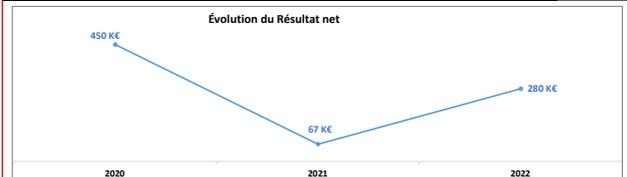
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

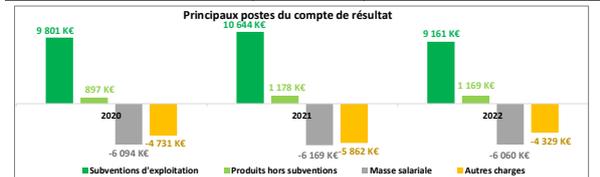
Compte de résultat simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	10 698 K€	11 822 K€	+11%	10 330 K€	-13%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	9 801 K€	10 644 K€	+9%	9 161 K€	-14%
Charges d'exploitation	-10 825 K€	-12 031 K€	+11%	-10 389 K€	-14%
<i>Dont Masse salariale</i>	-6 094 K€	-6 169 K€	+1%	-6 060 K€	-2%
<i>Dont services extérieurs</i>	-2 190 K€	-3 334 K€	+52%	-2 698 K€	-19%
Autres produits & charges	577 K€	276 K€	-52%	339 K€	+23%
Résultat net	450 K€	67 K€	-85%	280 K€	+317%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	562 K€	-102 K€	-118%	-163 K€	+13652%



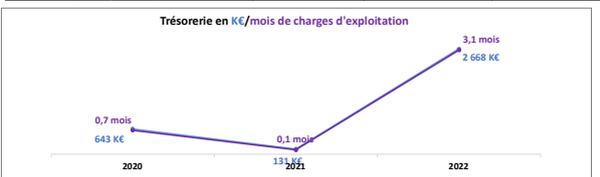
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	4%	1%	3%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	92%	90%	89%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	69%	62%	40%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	57%	52%	59%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	20%	28%	26%



Bilan simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	242 K€	201 K€	-17%	159 K€	-21%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	6 980 K€	7 515 K€	+8%	4 649 K€	-38%
Trésorerie	643 K€	131 K€	-80%	2 668 K€	+1936%
Autres Actif	198 K€	154 K€	-22%	139 K€	-9%
Actif	8 063 K€	8 001 K€	-1%	7 615 K€	-5%
Capitaux propres	2 247 K€	2 360 K€	+5%	2 173 K€	-8%
Prov. pour risques et charges	1 343 K€	1 446 K€	+8%	960 K€	-34%
Dettes financières	1 K€	472 K€	+32348%	0 K€	-100%
Dettes exploitation	2 271 K€	2 637 K€	+16%	3 213 K€	+22%
Autres Passif	2 200 K€	1 087 K€	-51%	1 269 K€	+17%
Passif	8 063 K€	8 001 K€	-1%	7 615 K€	-5%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	28%	29%	29%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	-5 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,7 mois	4,1 mois	3,4 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	2,707 mois	3,945 mois	306 mois
3,0 mois	4,0 mois	0,4 mois	
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	643 K€	131 K€	2 668 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	0,7 mois	0,1 mois	3,1 mois



Commentaires

Bien que le résultat en 2020 soit excédentaire, il ne reflète pas la réalité car des dépenses ont été reportées à cause du Covid.

Celui de 2022 n'est pas non plus représentatif de la réalité, il serait plutôt à 38K€. En effet, cette différence s'explique en grande partie par le changement de modalités de calcul des dotations IFS (fin de carrière) dans les produits exceptionnels.

On constate une baisse du total Bilan en partie due à la diminution des créances (-38%) qui correspond entre autres au versement de différentes subventions, et une baisse des provisions pour risques et charges (-34%) qui concernent des litiges et pensions/obligations similaires qui ont été revus.

Les capitaux propres ont également diminué de 8%, il s'agit de l'utilisation de fonds dédiés restants.

La trésorerie est exceptionnellement élevée : il s'agit de l'avance versée en fin d'année pour un projet qui n'est prévu qu'en début d'année N+1 (projet fonds européen).

Identité

Siret 3409986900037
 Statut juridique Association
 ETP 17
 Site(s) Poitiers, Limoges, Bordeaux
 Président(s) Nicolas DEXTREIT
 Directeur(rice) Thierry SZABO
 DAF Alice VANDERBROUCKE
 Virginie MICHAUD

Date de création/fusion Créée le 01/01/1987 et signature d'une convention tripartite Etat-Région-ACNA

Missions L'A s'adresse à l'ensemble des professionnels et décideurs des arts et de la culture en Nouvelle-Aquitaine. Elle a vocation à s'engager dans des coopérations avec et pour les acteurs professionnels et institutionnels du monde culturel.

Relations avec la région

Gouvernance 21,1% d'élus Région
 4 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 735 810€ voté - 2023 : 735 810€ voté

2023

Accompagnement financier de la Région

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



(Source : Coriolis au 21/03/2024)

Commentaires

La subvention de fonctionnement 2021 a été versée en intégralité. Pour 2022, il reste à verser 3K€, et pour 2023, il reste 52K€.

Concernant les autres subventions, l'AGENCE A a reçu une subvention d'investissement à hauteur de 46K€ pour 2023-2024.

Analyse financière

Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

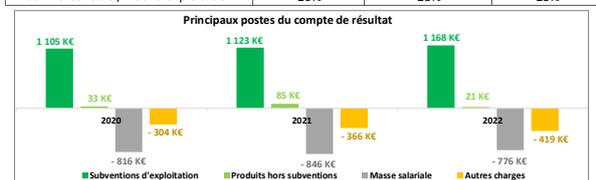
Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	1 138 K€	1 208 K€	+6%	1 189 K€	-2%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 105 K€	1 123 K€	+2%	1 168 K€	+4%
Charges d'exploitation	-1 120 K€	-1 212 K€	+8%	-1 196 K€	-1%
<i>Dont Masse salariale</i>	-816 K€	-846 K€	+4%	-776 K€	-8%
<i>Dont services extérieurs</i>	-227 K€	-282 K€	+24%	-303 K€	+7%
Autres produits & charges	-18 K€	8 K€	-146%	6 K€	-24%
Résultat net	0 K€	4 K€	+382600%	-1 K€	-118%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	44 K€	-12 K€	-126%	10 K€	-897%



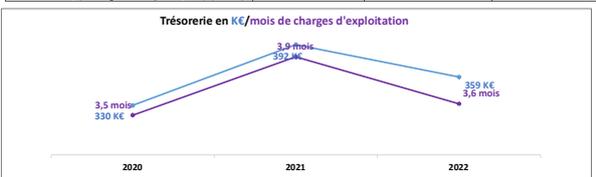
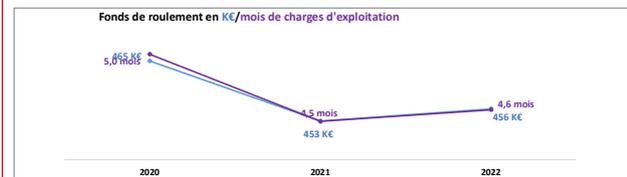
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	0%	0%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	97%	93%	98%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	65%	79%	43%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	72%	70%	65%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	20%	23%	25%



Bilan simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	78 K€	74 K€	-5%	132 K€	+78%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	306 K€	198 K€	-35%	228 K€	+15%
Trésorerie	330 K€	392 K€	+19%	359 K€	-8%
Autres Actif	16 K€	20 K€	+25%	27 K€	+37%
Actif	729 K€	684 K€	-6%	746 K€	+9%
Capitaux propres	506 K€	493 K€	-3%	550 K€	+12%
Prov. pour risques et charges	37 K€	34 K€	-9%	37 K€	+7%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	159 K€	157 K€	-2%	158 K€	+1%
Autres Passif	27 K€	0 K€	-100%	0 K€	
Passif	729 K€	684 K€	-6%	746 K€	+9%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	69%	72%	74%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	465 K€	453 K€	456 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,0 mois	4,5 mois	4,6 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	135 K€	61 K€	97 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	1,4 mois	0,6 mois	1,0 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	330 K€	392 K€	359 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,5 mois	3,9 mois	3,6 mois



Commentaires

Le résultat est à l'équilibre depuis 2020 : Les subventions d'exploitation qui représentent la quasi-totalité des produits d'exploitation (98%) sont en hausse par rapport à 2021 avec une augmentation des subventions sur projets spécifiques.

Concernant les charges d'exploitation, la masse salariale représente une part importante de ces charges (65%), le volume à fin 2022 n'étant pas représentatif de la réalité (plusieurs départs en 2022 avec des postes encore vacants).

La masse salariale représente un enjeu majeur pour la structure et fait l'objet d'un plan de charge RH actuellement notamment sur les fonctions support.

Le total du bilan a légèrement augmenté en 2022 dû notamment à une hausse des créances et l'apparition de fonds dédiés correspondant à 2 quote-parts de subventions sur projets spécifiques non utilisées en totalité sur cet exercice 2022.

Le niveau de trésorerie est en légère baisse par rapport à 2021 (3,6 mois contre 3,9 mois en 2021). Ce volume reste tout de même très confortable.

L'A ne dispose pas de plan de trésorerie actuellement, il n'y a pas de moment de tension détectée au cours d'un exercice, le rythme est les montants des subventions sont bien adaptées aux besoins de l'association.

Identité

Siret 83431565700058
 Statut juridique Association
 ETP 47
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA), Poitiers, Limoges, Angoulême
 Président(s) Bruno BOUTLEUX
 Directeur(ice) Rachel CORDIER
 DAF Helene DHOOSCHE
 Nicole DEBET

Date de création/fusion Créée le 01/12/2017 par la fusion d'ECLA, du CRL Poitou-Charentes et du CRL Limousin

Missions ALCA est l'interlocutrice privilégiée des professionnels du livre et de l'écrit, du cinéma et de l'audiovisuel, elle leur propose des ressources et les accompagne dans leurs projets de développement.

Relations avec la région

Gouvernance 20,5% d'élus Région
 9 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 3 610 950€ voté - 2023 : 3 608 950€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été versées en intégralité. Il reste à verser les soldes de 2023 (250K€ et 10K€).

Concernant les autres subventions, ALCA a reçu :

- en 2021 : 163K€ d'aide dont 70K€ pour l'organisation du prix de littérature lycéens, 39K€ pour les dispositifs d'éducation artistique et culturelle 2021-2022, 38K€ pour le programme international et 16K€ pour le projet d'étude imprimerie/édition ;

- en 2022 : 190K€ d'aide dont 70K€ pour l'organisation du prix de littérature lycéens, 45K€ pour les résidences d'artistes, 38K€ pour le programme international, 30K€ pour le projet coupe du monde de rugby et 7K€ pour le projet "Lycéens et Apprentis au Cinéma" ;

- en 2023 : 110K€ d'aide dont 49K€ pour l'organisation du prix de littérature lycéens, 32K€ pour le programme d'éducation artistique et culturelle, 19K€ pour le programme d'actions et 11K€ pour le projet "Lycéens et Apprentis au Cinéma".

Analyse financière

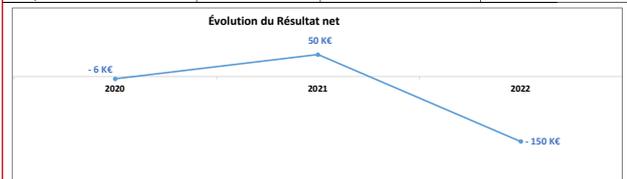
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

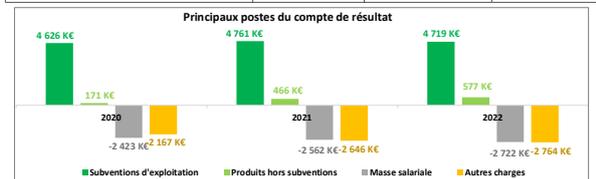
Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	4 797 K€	5 227 K€	+9%	5 296 K€	+1%
Dont subventions d'exploitation	4 626 K€	4 761 K€	+3%	4 719 K€	-1%
Charges d'exploitation	-4 590 K€	-5 208 K€	+13%	-5 486 K€	+5%
Dont Masse salariale	-2 423 K€	-2 562 K€	+6%	-2 722 K€	+6%
Dont services extérieurs	-1 016 K€	-1 498 K€	+47%	-1 804 K€	+20%
Autres produits & charges	-212 K€	31 K€	-115%	40 K€	+27%
Résultat net	-6 K€	50 K€	-999%	-150 K€	-399%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	6 K€	173 K€	+2846%	-584 K€	-2153%



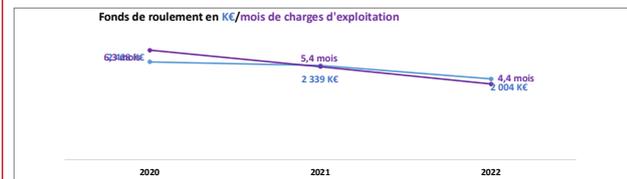
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	1%	-3%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	96%	91%	89%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	79%	95%	47%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	51%	49%	51%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs/Prod. d'exploitation	21%	29%	34%



Bilan simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	254 K€	297 K€	+17%	217 K€	-27%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	1 081 K€	1 036 K€	-4%	902 K€	-13%
Trésorerie	2 158 K€	2 202 K€	+2%	1 896 K€	-14%
Autres Actif	31 K€	34 K€	+11%	50 K€	+47%
Actif	3 524 K€	3 569 K€	+1%	3 065 K€	-14%
Capitaux propres	2 236 K€	2 127 K€	-5%	1 700 K€	-20%
Prov. pour risques et charges	445 K€	509 K€	+14%	521 K€	+2%
Dettes financières	1 K€	0 K€	-100%	0 K€	
Dettes exploitation	578 K€	729 K€	+26%	779 K€	+7%
Autres Passif	263 K€	204 K€	-23%	65 K€	-68%
Passif	3 524 K€	3 569 K€	+1%	3 065 K€	-14%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	63%	60%	55%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	2 428 K€	2 339 K€	2 004 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	6,3 mois	5,4 mois	4,4 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	270 K€	138 K€	108 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,7 mois	0,3 mois	0,2 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	2 158 K€	2 202 K€	1 896 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,6 mois	5,1 mois	4,1 mois



Commentaires

L'année 2022 a été la première année représentative des projets qu'ALCA peut mener.

Cette année 2022 se caractérise par un résultat déficitaire de -150 K€, en forte baisse par rapport à 2020 et 2021. Il s'explique en partie par la baisse non négligeable de la subvention de fonctionnement de la Région ainsi qu'une hausse des charges, notamment concernant la masse salariale (+6% par rapport à 2021 ; +10% par rapport à 2019 avec la création de 8 postes entre 2019 et 2022).

Le total du bilan 2022, représentatif du patrimoine de la structure, est également en baisse par rapport à 2021, avec notamment l'impact de la baisse du résultat et l'apurement des fonds dédiés sur les 3 dernières années.

La baisse des créances (-13%) et de la trésorerie (-14%) sont également des éléments justifiant la baisse du total bilan 2022.

Le niveau de "réserves" reste tout de même très confortable, ce qui peut être un élément important pour développer des futurs projets.

La trésorerie à fin 2022 est égale à 4 mois d'activité (en baisse par rapport à 2021 et 2020) avec une situation plus tendue en début d'exercice.

Identité

Siret 83952766000014
 Statut juridique Association
 ETP 76
 Site(s) Pessac (siège), Limoges, La Rochelle, Poitiers
 Président(s) Pierre-Yves DUWOYE
 Directeur(rice) Corinne LAFITTE
 DAF Fany LACOSTE

Date de création/fusion Créée le 24/05/2018 par la fusion Aquitaine CapMétiers, Prisme Limousin et ARFLV

Missions Fournir des informations aux professionnels et au grand public sur la formation, l'emploi, l'orientation et les métiers, observer et analyser la relation formation-emploi et ses évolutions dans les territoires, outiller et professionnaliser les acteurs de l'orientation, de la formation, de l'insertion et de l'emploi pour répondre aux demandes de leurs publics, développer un appui et une expertise auprès de ses financeurs et de ses partenaires, et faciliter la mise en réseau des acteurs

Relations avec la région

Gouvernance 17,6% d'élus Région
 9 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025
 Convention(s) financière(s) 2022 : 5 168 987€ voté - 2023 : 5 058 753€ voté

Accompagnement financier de la Région

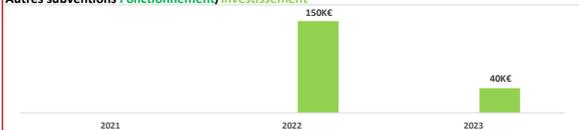
2023

Montant mandaté en K€

4 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2021 a été versée en intégralité et, pour 2022, elle a été proratisée. Il reste à verser les soldes 2023 (1,2M€ et 0,1M€).

Concernant les autres subventions, CAP METIERS a reçu :
 - en 2022 : 150K€ d'aide en investissement pour l'amélioration de ses systèmes d'information ;

- en 2023 : 40K€ d'aide en investissement pour l'amélioration de ses systèmes d'information également.

Analyse financière

Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	7 620 K€	7 453 K€	-2%	7 099 K€	-5%
Dont subventions d'exploitation	7 427 K€	7 288 K€	-2%	6 977 K€	-4%
Charges d'exploitation	-7 663 K€	-7 402 K€	-3%	-7 535 K€	+2%
Dont Masse salariale	-4 530 K€	-4 534 K€	+0%	-4 300 K€	-5%
Dont services extérieurs	-2 543 K€	-2 247 K€	-12%	-2 607 K€	+16%
Autres produits & charges	53 K€	-46 K€	-186%	375 K€	-920%
Résultat net	10 K€	6 K€	-45%	-61 K€	-1202%

Capacité d'autofinancement	173 K€	398 K€	+130%	-18 K€	-1453%
----------------------------	--------	--------	-------	--------	--------

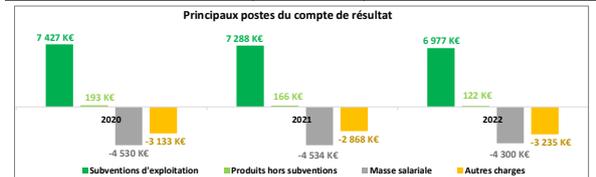


Bilan simplifié

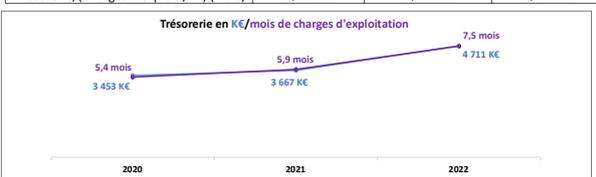
En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	689 K€	557 K€	-19%	452 K€	-19%
Stocks et en-cours	8 K€	7 K€	-10%	6 K€	-12%
Créances	4 888 K€	4 588 K€	-6%	3 614 K€	-21%
Trésorerie	3 453 K€	3 667 K€	+6%	4 711 K€	+28%
Autres Actif	178 K€	249 K€	+40%	124 K€	-50%
Actif	9 216 K€	9 067 K€	-2%	8 907 K€	-2%
Capitaux propres	6 198 K€	6 179 K€	-0%	6 066 K€	-2%
Prov. pour risques et charges	835 K€	1 055 K€	+26%	888 K€	-16%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	2 161 K€	1 507 K€	-30%	1 925 K€	+28%
Autres Passif	22 K€	327 K€	+1385%	28 K€	-92%
Passif	9 216 K€	9 067 K€	-2%	8 907 K€	-2%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	0%	-1%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	97%	98%	98%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	71%	87%	56%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	59%	61%	61%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	33%	30%	37%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	67%	68%	68%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	6 344 K€, 9,9 mois	6 677 K€, 10,8 mois	6 502 K€, 10,4 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	2 891 K€, 4,6 mois	3 010 K€, 4,8 mois	1 791 K€, 3,0 mois
BFR / (Produits d'exploit./12) (mois)	4,6 mois	4,8 mois	3,0 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	3 453 K€, 5,4 mois	3 667 K€, 5,9 mois	4 711 K€, 7,5 mois
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,4 mois	5,9 mois	7,5 mois



Commentaires

L'activité 2022 est légèrement en baisse vs 2021 (- 5%) et reste en-dessous des chiffres obtenus les années précédentes. Il existe 2 activités au sein de Cap Métiers : des missions d'intérêt général concernant le champ de l'orientation confiées par la Région et les activités de CARIF-OREF dans une démarche concertée avec l'Etat.

A noter que l'activité de Cap Métiers est conditionnée par le niveau d'obtention de soutien financier. Ce dernier étant en décroissance depuis 2018, les actions de l'agence sont corrélées à ce niveau d'engagement. Les charges d'exploitation repartent légèrement à la hausse (+2% vs 2021), mais la structure a su maintenir ses dépenses sur ces trois dernières années.

Sur 2022, le résultat est en forte baisse - il s'explique par la constatation d'une sous-consommation des subventions de fonctionnement à la suite de dépenses réalisées en deçà du budget initialement prévu.

Le total Bilan est en baisse constante depuis 2019, notamment avec la diminution des immobilisations (-19% vs 2021) qui sont en fin de vie (matériel d'équipement notamment) et qui ne sont pas vouées à être renouvelées avec la hausse du télétravail et la mobilité des équipes, et des capitaux propres, expliquée par les résultats déficitaires en 2019 (-242K€) et à fin 2022 (-61K€).

La trésorerie est plutôt élevée (équivalent à 7,5 mois d'activité), elle est en augmentation sur ces 5 dernières années (hors 2020) – ce montant ne reflète pas réellement l'activité de la structure. En effet, les charges d'activité sont réparties de façon aléatoire au fil de l'année.

Identité

Siret 33809004600040
 Statut juridique Association
 ETP 12
 Site(s) Saint-Maixant
 Président(s) Anne-Marie COCULA
 Directeur(rice) Marie-Sylvie BITARELLE
 DAF Mélanie SEYRAL

Date de création/fusion Créée en 1986

Missions Le Centre François Mauriac est chargé de la conservation du domaine et des collections, et propose un centre de ressources documentaires, des actions de médiation scolaire et un programme d'activités culturelles. Elle mène aussi des recherches en collaboration avec l'université Bordeaux Montaigne.

Relations avec la région

Gouvernance 10,3% d'élus Région
 3 élus régionaux

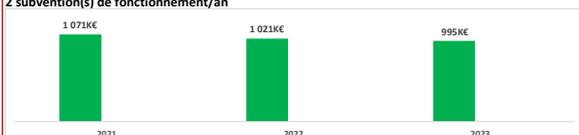
Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 1 021 300€ voté - 2023 : 1 071 300€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2021 a été versée en intégralité, et pour 2022, elle a été proratisée. Il reste à verser le solde de 2023 (77K€).

Concernant les autres subventions, le CENTRE FRANCOIS MAURIAC a reçu :

- en 2022 : 39K€ d'aide pour l'équipement du Chai Blanc ;

- en 2023 : 40K€ d'aide en investissement.

Analyse financière

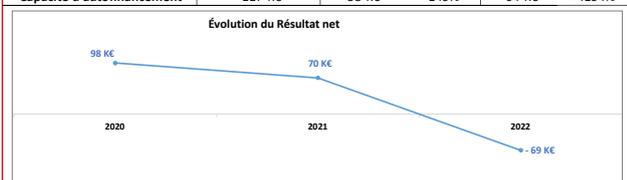
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

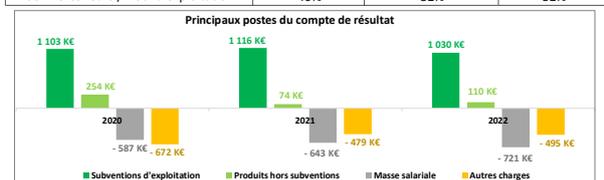
Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	1 356 K€	1 190 K€	-12%	1 140 K€	-4%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 103 K€	1 116 K€	+1%	1 030 K€	-8%
Charges d'exploitation	-1 259 K€	-1 122 K€	-11%	-1 216 K€	+8%
<i>Dont Masse salariale</i>	-587 K€	-643 K€	+10%	-721 K€	+12%
<i>Dont services extérieurs</i>	-541 K€	-384 K€	-29%	-369 K€	-4%
Autres produits & charges	1 K€	1 K€	+28%	7 K€	+579%
Résultat net	98 K€	70 K€	-29%	-69 K€	-200%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	-117 K€	58 K€	-149%	-64 K€	+4194%



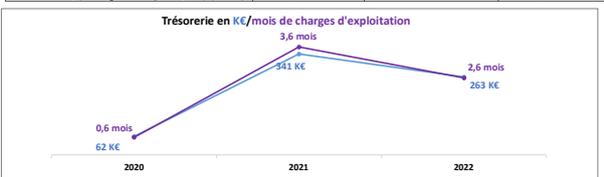
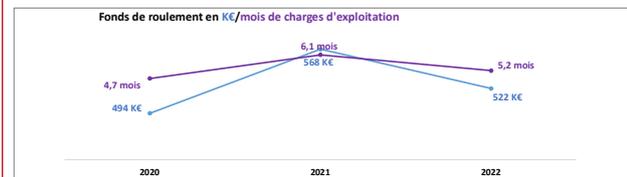
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	7%	6%	-6%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	81%	94%	90%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	78%	117%	61%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	43%	54%	63%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	40%	32%	32%



Bilan simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	54 K€	43 K€	-20%	77 K€	+80%
Stocks et en-cours	28 K€	27 K€	-2%	25 K€	-8%
Créances	474 K€	301 K€	-36%	324 K€	+7%
Trésorerie	62 K€	341 K€	+447%	263 K€	-23%
Autres Actif	38 K€	27 K€	-30%	21 K€	-21%
Actif	656 K€	739 K€	+13%	710 K€	-4%
Capitaux propres	540 K€	607 K€	+12%	599 K€	-1%
Prov. pour risques et charges	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes financières	8 K€	4 K€	-52%	0 K€	-100%
Dettes exploitation	109 K€	128 K€	+18%	111 K€	-14%
Autres Passif	0 K€	0 K€		0 K€	
Passif	656 K€	739 K€	+13%	710 K€	-4%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	82%	82%	84%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	494 K€	568 K€	522 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,7 mois	6,1 mois	5,2 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	431 K€	227 K€	259 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	3,8 mois	2,3 mois	2,7 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	62 K€	341 K€	263 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	0,6 mois	3,6 mois	2,6 mois



Commentaires

L'activité du Centre François Mauriac est en baisse en 2022, due principalement à une diminution de la subvention de fonctionnement Région (-75 K€).

Les charges d'exploitation ont elles augmenté par rapport à 2021 (+8%), notamment due à l'évolution de la masse salariale en 2022 par rapport à 2021 et 2020 (exonérations des cotisations URSSAF sur ces deux années).

Le domaine de Malagar est un domaine vieillissant nécessitant des investissements constants.

Le total du bilan est en légère baisse par rapport à 2021, due principalement à la baisse du niveau de trésorerie en fin d'exercice.

Les ressources stables (Réserves, fonds dédiés etc...) représentent une part importante du bilan (84%).

La trésorerie à fin 2022 est en baisse par rapport à 2021 et correspond à 2,6 mois d'activité.

L'association n'observe pas de moment de tension notable en termes de trésorerie au cours d'un exercice, la temporalité ainsi que le pourcentage de versements ont tout de même été ajustés aux besoins de la structure à partir de 2023.

Identité

Siret 82864784200016
 Statut juridique Association
 ETP 45,73
 Site(s) Bordeaux (siège), Limoges, Poitiers
 Président(s) Christelle CHASSAGNE
 Directeur(rice) Aurélie LOUBES
 DAF Myriam VANDENBOSSCHE

Date de création/fusion Créée le 17/03/2017

Missions Une association au service du développement du tourisme régional notamment dans le domaine des études, de la planification, de la structuration et le développement de l'offre.

Relations avec la région

Gouvernance 42,9% d'élus Région
 24 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 5 590 000€ voté - 2023 : 5 310 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été proratisées. Il reste à verser le solde 2023 (1M€).

Concernant les autres subventions, le CRT a reçu :
 - en 2022 : 47K€ d'aide pour le projet Terra Aventura ;
 - en 2023 : 1,9M€ d'aide pour la campagne de relance touristique.

Analyse financière

Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	7 356 K€	7 569 K€	+3%	7 953 K€	+5%
Dont subventions d'exploitation	5 940 K€	5 108 K€	-14%	5 272 K€	+3%
Charges d'exploitation	-7 343 K€	-7 538 K€	+3%	-8 126 K€	+8%
Dont Masse salariale	-2 652 K€	-2 666 K€	+1%	-2 906 K€	+9%
Dont services extérieurs	-2 967 K€	-3 724 K€	+26%	-4 559 K€	+22%
Autres produits & charges	-13 K€	-31 K€	+139%	7 K€	-123%
Résultat net	0 K€	0 K€	+100%	-166 K€	-8318750%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	946 K€	-155 K€	-116%	-1 333 K€	+114434%

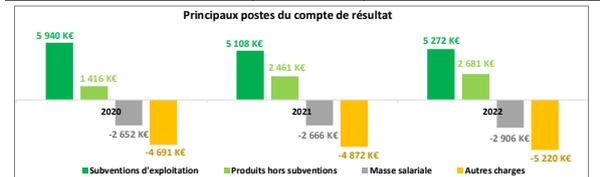


Bilan simplifié

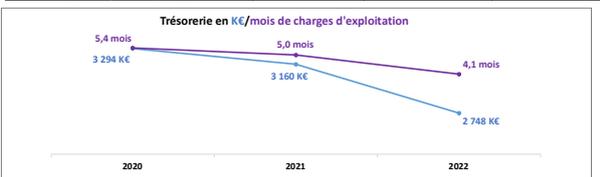
En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	16 K€	20 K€	+24%	38 K€	+88%
Stocks et en-cours	196 K€	106 K€	-46%	123 K€	+16%
Créances	1 406 K€	1 429 K€	+2%	1 460 K€	+2%
Trésorerie	3 294 K€	3 160 K€	-4%	2 748 K€	-13%
Autres Actif	60 K€	124 K€	+108%	81 K€	-35%
Actif	4 973 K€	4 840 K€	-3%	4 448 K€	-8%
Capitaux propres	1 713 K€	1 602 K€	-6%	1 542 K€	-4%
Prov. pour risques et charges	1 819 K€	1 662 K€	-9%	832 K€	-50%
Dettes financières	0 K€	0 K€	0%	0 K€	0%
Dettes exploitation	1 441 K€	1 556 K€	+8%	2 074 K€	+33%
Autres Passif	0 K€	20 K€	0%	0 K€	-100%
Passif	4 973 K€	4 840 K€	-3%	4 448 K€	-8%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	0%	-2%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	81%	67%	66%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	72%	69%	70%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	36%	35%	37%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	40%	49%	57%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	34%	33%	35%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3 515 K€, 5,7 mois	3 243 K€, 5,2 mois	2 336 K€, 3,4 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT BFR / (Produits d'exploit./12) (mois)	221 K€, 0,4 mois	83 K€, 0,1 mois	-411 K€, -0,6 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3 294 K€, 5,4 mois	3 160 K€, 5,0 mois	2 748 K€, 4,1 mois



Commentaires

Résultat en forte baisse sur 2022 : une reprise d'activité non retrouvée en comparaison avec les années d'avant Covid. Nous avons un chiffre d'affaire qui augmente timidement alors que les dépenses ont fortement augmenté.

Le niveau du total Bilan est plutôt stable mais en baisse depuis 2020.

Cette diminution s'explique par le résultat déficitaire à fin 2022 qui vient diminuer les capitaux propres et la baisse des provisions pour risques et charges, expliquée par des provisions sur subventions non reçues qui ont finalement été proratisées.

=> L'objectif de la structure est de mettre en place un suivi plus approfondi - action par action - pour gérer au mieux la proratisation.

La trésorerie est plutôt élevée (équivalent 4 mois d'activité) bien qu'elle ait diminué depuis 2020.

La situation est tendue en 2023 avec une réception tardive de la subvention du projet REACT et des versements de soldes de subvention tardifs (aléas administratifs).

Identité

Siret 42129652600021
 Statut juridique Association
 ETP 13
 Site(s) Limoges
 Président(s) Frédéric BERNARDAUD
 Directeur(rice) Catherine TEXIER
 DAF Madeline FOURNET
 Stéphanie RETIERE-SECRET

Date de création/fusion Créée en 1982

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance 25,0% d'élus Région
 4 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 627 200€ voté - 2023 : 772 200€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été intégralement versées. Il reste à verser le solde de 2023 (65K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC ARTOTHEQUE a reçu :
 - en 2021 : 156K€ d'aide dont 142K€ de subvention d'investissement pour la collection d'Art Contemporain et 14K€ pour le projet "Vis-à-vis... L'ubiquité de l'œuvre";

- en 2023 : 90K€ de subvention d'investissement pour le mobilier de l'accueil et les bureaux.

Analyse financière

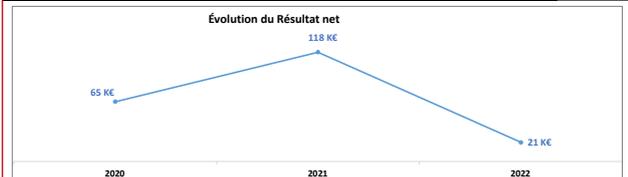
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	1 016 K€	1 259 K€	+24%	1 243 K€	-1%
Dont subventions d'exploitation	978 K€	1 210 K€	+24%	1 141 K€	-6%
Charges d'exploitation	-965 K€	-1 150 K€	+19%	-1 247 K€	+8%
Dont Masse salariale	-521 K€	-707 K€	+36%	-664 K€	-6%
Dont services extérieurs	-257 K€	-225 K€	-13%	-315 K€	+40%
Autres produits & charges	13 K€	9 K€	-33%	24 K€	+180%
Résultat net	65 K€	118 K€	+82%	21 K€	-82%

Capacité d'autofinancement	89 K€	141 K€	+59%	-7 K€	-1200%
----------------------------	-------	--------	------	-------	--------

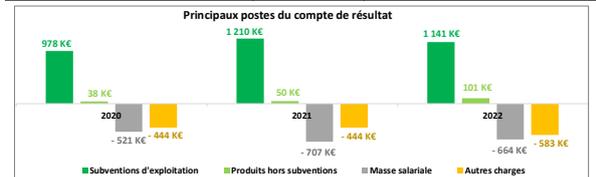


Bilan simplifié

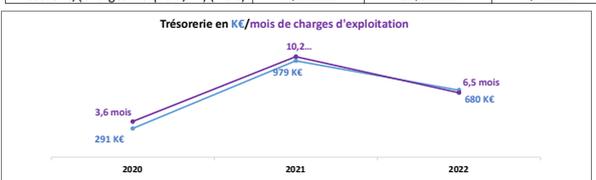
En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	177 K€	209 K€	+18%	485 K€	+132%
Stocks et en-cours	32 K€	31 K€	-0%	31 K€	-0%
Créances	178 K€	799 K€	+350%	758 K€	-5%
Trésorerie	291 K€	979 K€	+236%	680 K€	-31%
Autres Actif	0 K€	0 K€	+133%	3 K€	+1578%
Actif	678 K€	2 019 K€	+198%	1 957 K€	-3%
Capitaux propres	244 K€	1 509 K€	+519%	1 550 K€	+3%
Prov. pour risques et charges	0 K€	0 K€	0%	0 K€	0%
Dettes financières	0 K€	0 K€	+34%	0 K€	+46%
Dettes exploitation	433 K€	508 K€	+17%	406 K€	-20%
Autres Passif	0 K€	2 K€	0%	0 K€	-86%
Passif	678 K€	2 019 K€	+198%	1 957 K€	-3%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	6%	9%	2%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	96%	96%	92%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation	57%	55%	41%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	51%	56%	53%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	25%	18%	25%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	36%	75%	79%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	67 K€	1 301 K€	1 066 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	0,8 mois	13,6 mois	10,3 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-224 K€	322 K€	386 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	-2,6 mois	3,1 mois	3,7 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	291 K€	979 K€	680 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,6 mois	10,2 mois	6,5 mois



Commentaires

L'activité du FRAC ARTOTHEQUE est en constante progression sur les 3 dernières années (+22% en termes de recettes ; +29% pour les charges par rapport à 2020). Financé en très grande partie par du financement public (Région et Etat), la subvention de la Région augmente au rythme de l'activité du FRAC (+45 K€ entre 2022 et 2020, +145 K€ pour 2023).

La structure du patrimoine de l'association a pris une autre dimension depuis 2021 avec le projet en cours du futur bâtiment (Visibles à la fois dans les créances + trésorerie ainsi que dans les capitaux propres) Un questionnement se pose concernant l'évaluation des charges rattachées au nouveau bâtiment ainsi que la répartition de la prise en charge de ces dépenses.

La trésorerie à fin 2022 est en baisse par rapport à 2021, ce qui est normal puisque le niveau de trésorerie à fin 2021 intégrait le programme numérique où il n'y avait pas encore de décaissements.

Identité

Siret 32794647100031
 Statut juridique Association
 ETP 21
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA)
 Président(s) Bernard DE MONTFERRAND
 Directeur(rice) En cours de recrutement
 DAF Maud MEUNIER
 Dominique TREILHOU

Date de création/fusion Créée en 1982

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance 22,7% d'élus Région
 5 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 1 361 000€ voté - 2023 : 1 341 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été intégralement versées. Il reste à verser le solde de 2023 (107K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC MECA a reçu :

- en 2021 : 105K€ d'aide pour le projet de commande photographique ;

- en 2022 : 30K€ d'aide pour le projet "Itinéraire photographique et citoyen" ;

- en 2023 : 30K€ de subvention d'investissement pour le programme d'acquisition d'œuvres.

Analyse financière

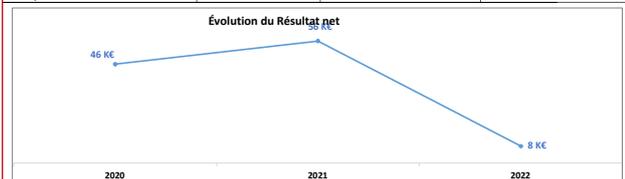
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

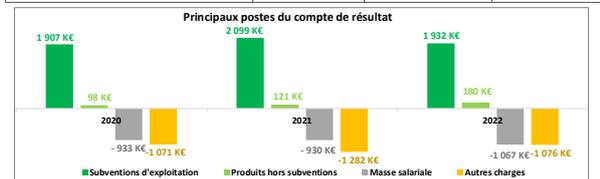
Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	2 005 K€	2 221 K€	+11%	2 112 K€	-5%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 907 K€	2 099 K€	+10%	1 932 K€	-8%
Charges d'exploitation	-2 004 K€	-2 212 K€	+10%	-2 143 K€	-3%
<i>Dont Masse salariale</i>	-933 K€	-930 K€	-0%	-1 067 K€	+15%
<i>Dont services extérieurs</i>	-758 K€	-706 K€	-7%	-737 K€	+4%
Autres produits & charges	45 K€	47 K€	+6%	39 K€	-17%
Résultat net	46 K€	56 K€	+23%	8 K€	-86%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	104 K€	125 K€	+20%	63 K€	+30931%



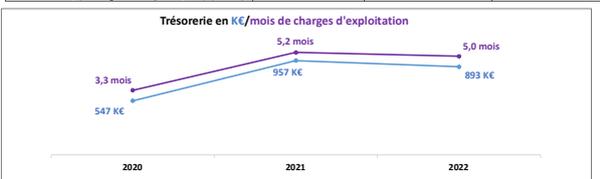
Ratio et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	2%	3%	0%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	95%	95%	91%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	47%	42%	51%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	38%	32%	35%



Bilan simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	5 257 K€	5 551 K€	+6%	6 160 K€	+11%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	387 K€	487 K€	+26%	432 K€	-11%
Trésorerie	547 K€	957 K€	+75%	893 K€	-7%
Autres Actif	22 K€	18 K€	-18%	16 K€	-9%
Actif	6 213 K€	7 012 K€	+13%	7 501 K€	+7%
Capitaux propres	5 777 K€	6 408 K€	+11%	7 052 K€	+10%
Prov. pour risques et charges	88 K€	98 K€	+12%	111 K€	+13%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	256 K€	461 K€	+80%	293 K€	-36%
Autres Passif	92 K€	45 K€	-52%	44 K€	-1%
Passif	6 213 K€	7 012 K€	+13%	7 501 K€	+7%

Ratio et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	93%	91%	94%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	608 K€	956 K€	1 003 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,6 mois	5,2 mois	5,6 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	60 K€	-1 K€	110 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,4 mois	0,0 mois	0,6 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	547 K€	957 K€	893 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,3 mois	5,2 mois	5,0 mois



Commentaires

L'activité du FRAC MECA est en baisse sur les 3 dernières années, le résultat étant de -38 K€ par rapport à 2020 mais il reste tout de même positif (+8K€).

Cette baisse d'activité visible par le résultat n'en est en réalité pas une puisque l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et l'année 2021 a été particulière également avec des projets initialement prévus en 2020 qui ont été reportés en 2021, ce qui explique l'augmentation du volume de produits et de charges.

Les charges de personnel, représentant 50% du total des charges d'exploitation, sont en hausse en 2022 avec 2 nouveaux recrutements en CDI (postes qui étaient externalisés les années précédentes).

L'année 2022 fait figure de référence dans la structure du bilan (impact du déménagement à la Méca visible les années précédentes).

Ce total du bilan est donc naturellement en pleine croissance avec la prise en compte de la spécificité des FRAC à savoir le recours aux subventions d'investissements (dans les fonds propres) afin de financer l'acquisition d'œuvres d'art (dans les immobilisations).

La trésorerie à fin 2022 est égale à 5 mois d'activité mais ne représente pas nécessairement la réalité. La période du printemps est relativement tendue (passage de l'avance de 20% à 30% prochainement).

Identité

Siret 33129227600044
 Statut juridique Association
 ETP 9
 Site(s) Angoulême
 Linazay
 Président(s) Charline CLAVEAU
 Directeur(ice) Irène ARISTIZABAL
 DAF Béatrice PAILLER

Date de création/fusion Créée en 1983

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance 21,1% d'élus Région
 4 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 327 000€ voté - 2023 : 359 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

3 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2021 a été proratisée, et pour 2022, elle a été versée en intégralité. Il reste à verser les soldes 2023 (33K€ et 33K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC POITOU-CHARENTES a reçu respectivement : 25K€ en 2021, 29K€ en 2022 et 32K€ en 2023 pour le projet "Nouveau Festival".

Analyse financière

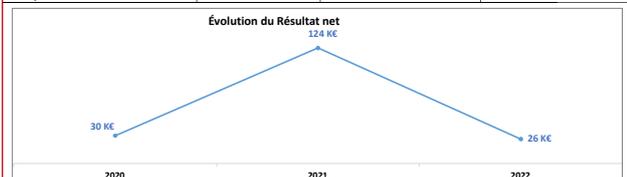
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

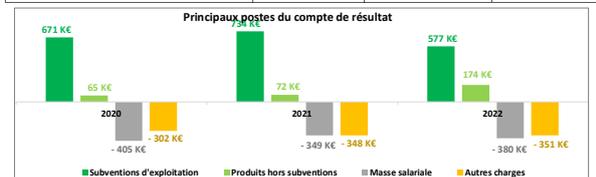
Compte de résultat simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	736 K€	806 K€	+10%	751 K€	-7%
Dont subventions d'exploitation	671 K€	734 K€	+9%	577 K€	-21%
Charges d'exploitation	-707 K€	-697 K€	-1%	-731 K€	+5%
Dont Masse salariale	-405 K€	-349 K€	-14%	-380 K€	+9%
Dont services extérieurs	-248 K€	-280 K€	+13%	-211 K€	-24%
Autres produits & charges	1 K€	16 K€	+980%	7 K€	-58%
Résultat net	30 K€	124 K€	+314%	26 K€	-79%

Capacité d'autofinancement	35 K€	85 K€	+140%	-9 K€	-706%
----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------



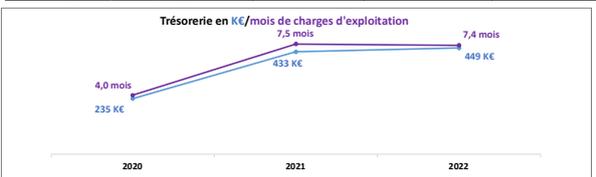
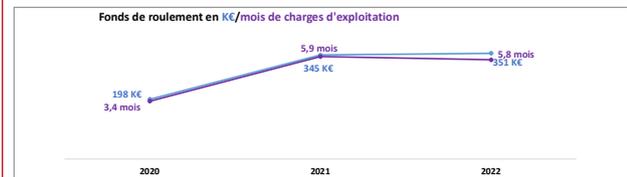
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	4%	15%	4%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	91%	91%	77%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	44%	46%	39%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	55%	43%	51%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	34%	35%	28%



Bilan simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	3 963 K€	4 123 K€	+4%	4 236 K€	+3%
Stocks et en-cours	2 K€	2 K€	+2%	2 K€	+0%
Créances	128 K€	162 K€	+27%	85 K€	-48%
Trésorerie	235 K€	433 K€	+84%	449 K€	+4%
Autres Actif	22 K€	5 K€	-77%	5 K€	-4%
Actif	4 350 K€	4 725 K€	+9%	4 776 K€	+1%
Capitaux propres	4 079 K€	4 377 K€	+7%	4 496 K€	+3%
Prov. pour risques et charges	82 K€	91 K€	+11%	91 K€	-0%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	189 K€	246 K€	+31%	190 K€	-23%
Autres Passif	0 K€	11 K€		0 K€	-100%
Passif	4 350 K€	4 725 K€	+9%	4 776 K€	+1%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	94%	93%	94%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	198 K€ 3,4 mois	345 K€ 5,9 mois	351 K€ 5,8 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-37 K€	-88 K€	-98 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	-0,6 mois	-1,3 mois	-1,6 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	235 K€	433 K€	449 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,0 mois	7,5 mois	7,4 mois



Commentaires

L'activité du FRAC Poitou-Charentes s'est stabilisée en 2022 (particularité de l'année 2021 post crise sanitaire avec des reports de charges), ce qui permet d'avoir de nouveau un résultat excédentaire.

Les produits d'exploitation sont en légère baisse par rapport à 2021, l'association ayant obtenu des aides Covid en 2021.

La masse salariale, constituant en moyenne 50% des charges d'exploitation, est sous évaluée en 2022 puisque le poste de directeur était vacant.

Le total du bilan est en nette augmentation par rapport à 2020 (+10%), intégrant la spécificité des FRAC à savoir le recours aux subventions d'investissements (dans les fonds propres) afin de financer l'acquisition d'œuvres d'art (dans les immobilisations).

Le niveau de trésorerie à fin 2022 est très confortable, il représente plus de 7 mois d'activité ; L'association n'a à ce jour pas mis en place de plans de trésorerie mais cela va faire partie de son développement à court terme.

Identité

Siret 83263513000020
 Statut juridique Association
 ETP 6
 Site(s) Paris
 Président(s) Philippe NAUCHE
 Directeur(rice) Sébastien AUFORT
 DAF Ludmila VOLYNKINA

Date de création/fusion Créée en 2003

Missions L'association a pour objet le développement, la valorisation et la promotion, du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, de ses territoires, de ses acteurs, de ses activités et projets dans les secteurs économique, touristique, gastronomique, culturel, scientifique et universitaire.
 Il est proposé à la location des salles de réunion à destination en priorité à des acteurs de la région Nouvelle-Aquitaine, selon une grille préférentielle, puis à tout demandeur hors région selon le planning des disponibilités.

Relations avec la région

Gouvernance 19,4% d'élus Région
 6 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 584 500€ voté - 2023 : 638 010€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été versées en intégralité. Il reste à verser le solde de 2023 (127K€).

Concernant les autres subventions, la MAISON NOUVELLE-AQUITAINE a reçu :
 - en 2021 : 74K€ pour la rénovation et l'aménagement des locaux de la structure ;
 - en 2022 : 117K€ d'aide dont 100K€ pour l'aménagement des locaux et 17K€ pour le projet de transformation numérique ;
 - en 2023 : 72K€ d'aide pour l'aménagement du sous-sol du bâtiment.

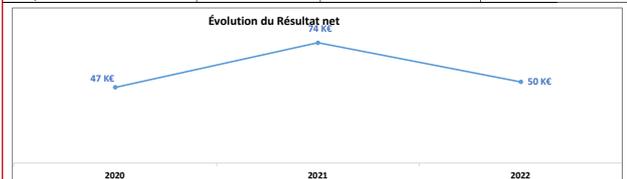
Analyse financière

Fin 2022

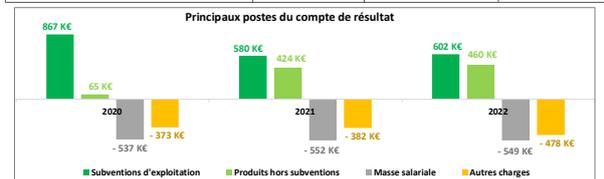
Compte de résultat simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	932 K€	1 004 K€	+8%	1 062 K€	+6%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	867 K€	580 K€	-33%	602 K€	+4%
Charges d'exploitation	-911 K€	-934 K€	+3%	-1 027 K€	+10%
<i>Dont Masse salariale</i>	-537 K€	-552 K€	+3%	-549 K€	-1%
<i>Dont services extérieurs</i>	-283 K€	-302 K€	+7%	-320 K€	+6%
Autres produits & charges	25 K€	4 K€	-85%	15 K€	+299%
Résultat net	47 K€	74 K€	+59%	50 K€	-32%

Capacité d'autofinancement 94 K€ 107 K€ +14% 146 K€ +105174%



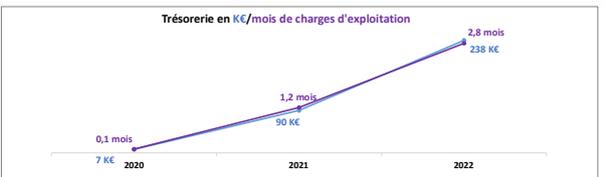
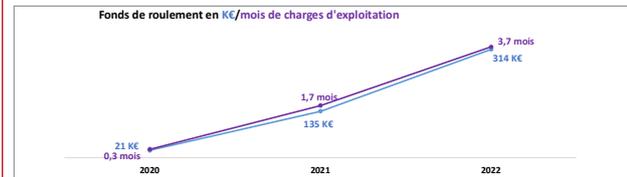
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	5%	7%	5%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	93%	58%	57%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	62%	58%	55%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	58%	55%	52%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	30%	30%	30%



Bilan simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	186 K€	216 K€	+16%	205 K€	-5%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	153 K€	234 K€	+53%	204 K€	-13%
Trésorerie	7 K€	90 K€	+1145%	238 K€	+165%
Autres Actif	13 K€	15 K€	+11%	12 K€	-20%
Actif	359 K€	553 K€	+54%	658 K€	+19%
Capitaux propres	202 K€	346 K€	+71%	431 K€	+25%
Prov. pour risques et charges	0 K€	0 K€		88 K€	
Dettes financières	5 K€	5 K€	+0%	0 K€	-98%
Dettes exploitation	151 K€	203 K€	+34%	139 K€	-31%
Autres Passif	1 K€	0 K€	-100%	0 K€	
Passif	359 K€	553 K€	+54%	658 K€	+19%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	56%	62%	65%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	21 K€	135 K€	314 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	0,3 mois	1,7 mois	3,7 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	14 K€	45 K€	77 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	0,2 mois	0,5 mois	0,9 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	7 K€	90 K€	238 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	0,1 mois	1,2 mois	2,8 mois



Commentaires

Les années COVID ont permis à MNA de dégager un résultat excédentaire, mais cela s'explique notamment par le maintien des subventions en 2020, une période où l'activité était au plus bas, donc moins de dépenses d'exploitation.

En 2021, malgré une baisse de la subvention régionale, la structure a su maintenir un bon résultat grâce à une hausse de ses cotisations.

Dès 2022, le résultat est en diminution mais l'activité même est en augmentation.

Sur la partie Bilan, on constate une évolution positive globale, qui s'explique par la hausse de la trésorerie, et une baisse des dettes d'exploitation en parallèle.

Les fonds propres ont également augmenté, ce qui indique la bonne santé financière de Maison NA.

La trésorerie est en forte hausse (équivalent à 2,8 mois d'activité) : elle est en augmentation notamment depuis 2020 - cela s'explique par la hausse des adhésions et le calendrier des versements de la subvention régionale qui leur permet d'avoir une meilleure souplesse tout au long de l'année.

Identité

Siret 49379523100023
 Statut juridique Association
 ETP 12
 Site(s) Bordeaux, Limoges
 Président(s) Nicolas MARTIN
 Directeur(rice) Jean-Baptiste SOUBAIGNE
 DAF Valérie NOUJAREDE

Date de création/fusion Créée le 03/01/2017, par le regroupement de la MOPA, de la FROTSI Poitou-Charentes et de la FROTSI Limousin.

Missions La MONA est à la fois un organisme partenaire du Conseil Régional et la tête de réseau des Offices de tourisme de la région Nouvelle-Aquitaine. La MONA met en œuvre, en cohérence avec les grandes orientations stratégiques de la politique régionale en matière de développement touristique durable contenues dans le SRDTLNA.

Relations avec la région

Gouvernance 26,1% d'élus Région
 6 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 554 500€ voté - 2023 : 540 406€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 et 2022 ont été versées en intégralité. Il reste à verser les soldes de 2023 (94K€ et 35K€).

Concernant les autres subventions, MONA a reçu 53K€ d'aide dont 13K€ de subvention d'investissement et 40K€ d'aide pour l'action collective de formation des salariés en 2023.

Analyse financière

Fin 2022

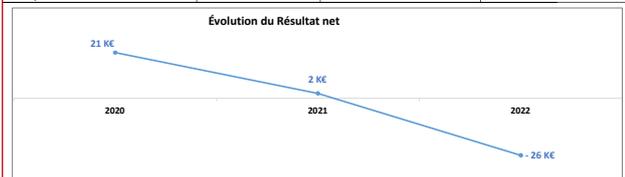
(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	1 194 K€	1 129 K€	-5%	1 059 K€	-6%
Dont subventions d'exploitation	563 K€	565 K€	+0%	541 K€	-4%
Charges d'exploitation	-1 201 K€	-1 126 K€	-6%	-1 087 K€	-3%
Dont Masse salariale	-700 K€	-675 K€	-4%	-671 K€	-1%
Dont services extérieurs	-338 K€	-384 K€	+14%	-356 K€	-7%
Autres produits & charges	28 K€	-1 K€	-104%	1 K€	-231%
Résultat net	21 K€	2 K€	-90%	-26 K€	-1295%

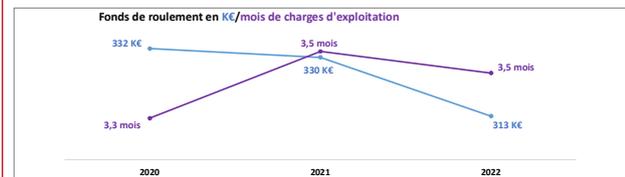
Capacité d'autofinancement

	27 K€	14 K€	-46%	-17 K€	+3575%
--	-------	-------	------	--------	--------

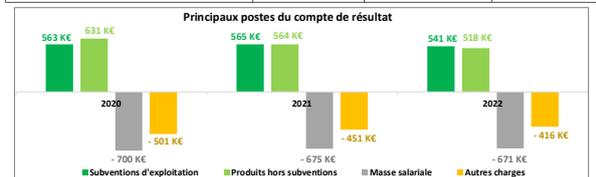


Bilan simplifié

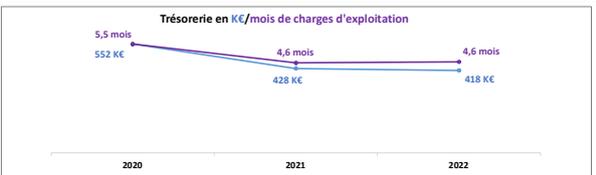
En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	13 K€	26 K€	+94%	22 K€	-16%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	198 K€	116 K€	-41%	135 K€	+16%
Trésorerie	552 K€	428 K€	-22%	418 K€	-2%
Autres Actif	9 K€	10 K€	+15%	9 K€	-9%
Actif	771 K€	580 K€	-25%	584 K€	+1%
Capitaux propres	325 K€	327 K€	+1%	300 K€	-8%
Prov. pour risques et charges	21 K€	28 K€	+33%	33 K€	+19%
Dettes financières	0 K€	1 K€	+0%	1 K€	+0%
Dettes exploitation	353 K€	225 K€	-36%	250 K€	+11%
Autres Passif	73 K€	0 K€	-100%	0 K€	
Passif	771 K€	580 K€	-25%	584 K€	+1%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	2%	0%	-2%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	47%	50%	51%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	50%	49%	44%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	59%	60%	63%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	28%	34%	34%



Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	42%	56%	51%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	332 K€	330 K€	313 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,3 mois	3,5 mois	3,5 mois
Besoins en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-219 K€	-98 K€	-106 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	-2,2 mois	-1,0 mois	-1,2 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	552 K€	428 K€	418 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,5 mois	4,6 mois	4,6 mois



Commentaires

L'activité est en baisse sur ces trois dernières années, le Covid a réellement freiné l'activité. Cela s'explique notamment par la baisse des formations entre 2021 et 2022 due en grande partie à un marché très concurrentiel.

Les produits et charges sont en diminution constante depuis 2019. Pour les produits d'exploitation, cette diminution s'explique notamment par la baisse des subventions d'année en année. Pour ce qui est des charges d'exploitation, des renégociations des dépenses de fonctionnement ont été effectuées afin de ne pas trop impacter le résultat de l'association.

On constate une baisse du total Bilan en 2021, stabilisé en 2022.

Côté actif : ce sont les créances (règlements plus réguliers des clients) et le niveau de trésorerie qui ont le plus diminué, mais en comparaison avec les années avant Covid, le niveau de trésorerie est plutôt en hausse.

Côté passif : ce sont les dettes d'exploitations qui diminuent au fil des années malgré une légère reprise en 2022 - augmentation de la masse salariale qui s'explique par l'ancienneté et l'augmentation de la valeur du point de la convention collective. Les fonds propres, quant à eux, étaient en augmentation jusqu'en 2021 mais repartent à la baisse en 2022 (dus au résultat déficitaire).

Le niveau de trésorerie est stable par rapport à 2021, mais en hausse comparé aux années 2018-2019 (celui de 2020 n'est pas à prendre en compte car il s'agit d'une régularisation exceptionnelle de l'OPCO).

Rapportée à l'activité et aux charges d'exploitation, la trésorerie représente 4,6 mois d'activité. Cependant, elle est très fluctuante tout au long de l'année et n'est pas représentative au 31/12.

Identité

Siret 33885159500052
 Statut juridique Association
 ETP 11
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA)
 Président(s) Fabien JANNELLE
 Directeur(rice) Joël BROUCH
 DAF Evelyne GEN

Date de création/fusion Créée le 01/05/1986

Missions Agence culturelle du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine agissant dans le champ du spectacle vivant : structurer cette filière (1), favoriser la production et diffusion de spectacles des artistes néo-aquitains (2), promouvoir une offre culturelle et artistique équitable (3). (cf site internet)

Relations avec la région

Gouvernance 28,6% d'élus Région
 6 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023
 Convention(s) financière(s) 2022 : 3 907 087€ voté - 2023 : 3 765 037€ voté

Accompagnement financier de la Région

2023

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2021 ont été proratisées, et pour 2022, elles ont été versées intégralement. Il reste à verser le solde de la subvention principale 2023 (267K€).

Analyse financière

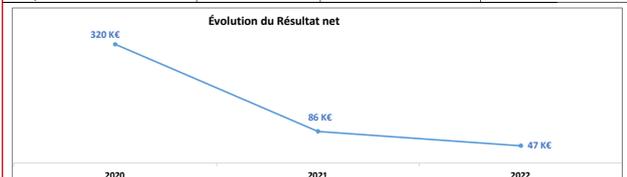
Fin 2022

(Source : Comptes certifiés)

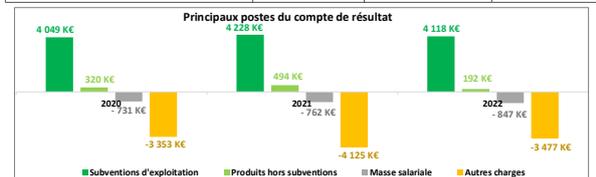
Compte de résultat simplifié

En K €	2020	2021	N-1	2022	N-1
Produits d'exploitation	4 369 K€	4 722 K€	+8%	4 310 K€	-9%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	4 049 K€	4 228 K€	+4%	4 118 K€	-3%
Charges d'exploitation	-4 084 K€	-4 886 K€	+20%	-4 324 K€	-12%
<i>Dont Masse salariale</i>	-731 K€	-762 K€	+4%	-847 K€	+11%
<i>Dont services extérieurs</i>	-521 K€	-819 K€	+57%	-675 K€	-18%
Autres produits & charges	35 K€	250 K€	+613%	61 K€	-76%
Résultat net	320 K€	86 K€	-73%	47 K€	-45%

Capacité d'autofinancement	2020	2021	N-1	2022	N-1
	66 K€	200 K€	+203%	-26 K€	-1398%



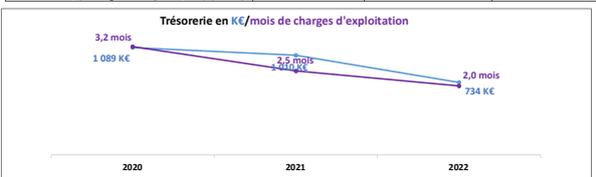
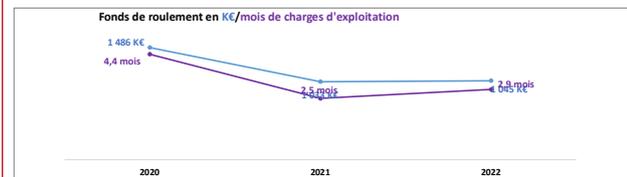
Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	7%	2%	1%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	93%	90%	96%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	92%	110%	63%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	17%	16%	20%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	12%	17%	16%



Bilan simplifié

En K€	2020	2021	N-1	2022	N-1
Immobilisations	629 K€	718 K€	+14%	736 K€	+3%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€	0	0 K€	0
Créances	991 K€	883 K€	-11%	814 K€	-8%
Trésorerie	1 089 K€	1 010 K€	-7%	734 K€	-27%
Autres Actif	14 K€	15 K€	+12%	14 K€	-7%
Actif	2 722 K€	2 626 K€	-4%	2 299 K€	-12%
Capitaux propres	2 017 K€	1 621 K€	-20%	1 715 K€	+6%
Prov. pour risques et charges	84 K€	130 K€	+54%	67 K€	-48%
Dettes financières	14 K€	0 K€	-100%	0 K€	0
Dettes exploitation	606 K€	876 K€	+44%	518 K€	-41%
Autres Passif	0 K€	0 K€	0	0 K€	0
Passif	2 722 K€	2 626 K€	-4%	2 299 K€	-12%

Ratios et indicateurs	2020	2021	2022
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	74%	62%	75%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 486 K€	1 033 K€	1 045 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,4 mois	2,5 mois	2,9 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	398 K€	23 K€	311 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	1,1 mois	0,1 mois	0,9 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	1 089 K€	1 010 K€	734 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,2 mois	2,5 mois	2,0 mois



Commentaires

Le résultat net de l'OARA est en baisse sur les 3 dernières années, baisse qui n'en est pas une en réalité tant les exercices 2020 et 2021 ont été impactés par le Covid. L'année 2021 a été très particulière avec des actions de 2020 reportées sur 2021 suite à la crise sanitaire, ce qui rend la lisibilité et l'évolution entre 2021 et 2022 peu significative. Le résultat est tout de même excédentaire pour 2022 (+47 K€) malgré une baisse significative des subventions.

Le total du bilan est en nette diminution par rapport à 2021, notamment au niveau de la trésorerie (-27%) et des dettes d'exploitation (-41%).

Le niveau de trésorerie est en baisse à fin 2022 (impact des reports des actions lors de la crise sanitaire sur l'exercice 2021) ; il est égal à 2 mois d'activité, niveau le plus bas par rapport au reste de l'année (Association très dépendante des versements de subventions de la Région avec un taux de dépendance aux subventions égal à 96%).

Annexe : Liste des mandats spéciaux entre le 08/03/2023 et le 31/12/2023

Sont indiqués dans le tableau d'information ci-dessous les mandats spéciaux effectués et les remboursements des frais engagés autres que ceux directement pris en charge par la région dans le cadre du marché public transport et hébergement

CONSEILLERS REGIONAUX				
Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement à l'élu
BAZUS Julien	Du 07 au 10 novembre 2023	Rencontres Internationales du Thermalisme	Nancy (054)	697,20 €
BACHE Alain	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	484,40 €
BERGE Mathieu	Du 17 au 18 avril 2023	Réunion « connexion transfrontalière et cohésion Europe »	Madrid (Espagne)	695,04 €
BERGE Mathieu	Du 22 au 24 Mai 2023	Assemblée Générale de CPRM Commission Arc Atlantique	Cardiff (Royaume-Uni)	867,01 €
BERGE Mathieu	Du 20 au 21/06/2023	Présentation des conclusions de l'étude des conditions de faisabilité d'une ferme houlomotrice en sud aquitain au salon SEANERGY (salon national des Energies Marines renouvelables)	Paris (075)	22,70 €
BERGE Mathieu	Du 27 au 28 juin 2023	Réunion avec l'ALEFPA partenaire du projet POCTEFA (Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre) Pôle Pédiatrique de Cerdagne	Osseja (66)	515,04 €
BERGE Mathieu	Du 04 au 05 juillet 2023	Réunion avec les représentants de l'autorité de gestion et du POCTEFA (Programme Interreg VA Espagne-France- Andorre)	Jaca (Espagne)	365,22 €
BERGE Mathieu	Du 04 au 05 octobre 2023	Réunion du Comité exécutif du Consortium de la Communauté de Tréavail des Pyrénées	Vitoria (Espagne)	365,56 €
BERGE Mathieu	17/10/2023	8ème rencontres Bio-Santé Nouvelle-Aquitaine Euskadi	Pampelune (Espagne)	87,20 €
BERGE Mathieu	27/11/2023	Plénier de la CTP	Busturia (Espagne)	235,32 €
BERGE Mathieu	Le 30/11/2023	Comité de programmation POCTEFA	Villeneuve de Rivière (031)	155,20 €
BERGE Mathieu	04 et 05/12/2023	Réunion sur le bilan POCTEFA 2014/2020 et propositions d'améliorations 2021-2027	Madrid (Espagne)	560,49 €
BLANCHARD Gérard	06/10/2023	Rencontre avec la directrice générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur	Paris (075)	33,20 €
BLANCHARD Gérard	Le 8 décembre 2023	Rencontre avec le directeur de l'institut Inee du CNRS	Paris (075)	0,00 €
BOUDINEAU Isabelle	Du 25 au 26 juin 2023	Comité de coopération avec la Roumanie	Tours (037)	0,00 €
BOUDINEAU Isabelle	Du 04 au 05 septembre 2023	Réunion exceptionnelle des élus siégeant au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour des échanges au sujet de l'autonomie des collectivités locales en France	Paris (075)	0,00 €
BOULTAM Yasmina	Du 03 au 07 avril 2023	Mission institutionnelle au Souss-Massa (Maroc) (Coopération des régions) : évènement « 24H de l'innovation »	Agadir (Maroc)	58,77 €
BROUILLE Andréa	Du 13 au 14 juin 2023	Salon VIVATECH (rendez-vous annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-up)	Paris (075)	200,50 €
BROUILLE Andréa	21/06/2023	Salon du Bourget	Paris (075)	131,20 €
BROUILLE Andréa	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	140,00 €
CARUHEL Maud	Du 30 avril au 10 mai 2023	Forum de l'ESS et de la restitution de l'évaluation de la coopération décentralisée Nouvelle-Aquitaine/Entente Fatick-Diourbe	Dakar (Sénégal)	96,40 €
CARUHEL Maud	09/06/2023	Présentation et remise du Livre blanc sur l'industrie circulaire en présence de la Secrétaire d'état à l'écologie	Paris (075)	0,00 €
CARUHEL Maud	11/09/2023	Reunion annuelle "10 ans après la loi ESS, développer le pouvoir transformateur de l'ESS" dans le cadre de sa délégation Economie Sociale et Solidaire, Insertion, Economie circulaire, Déchets et Innovation sociale	Paris (075)	0,00 €
CARUHEL Maud	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	203,90 €

CARUHEL Maud	Du 12 au 13 octobre 2023	Salon Pollutec	Lyon (069)	186,80 €
CARUHEL Maud	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	408,33 €
CATHUS Christophe	du 4 au 5 avril 2023	Réunion et visite du site magdalénien du Roc aux Sorciers	Marseille (013)	184,47 €
CATHUS Christophe	du 5 au 06/7/2023	Déplacement à Marseille avec les élus du Grand Châtelleraut et du Département de la Vienne pour la visite de la grotte Cosquer	Marseille (013)	400,20 €
CAVITTE Pascal	Le 04 octobre 2023	Représentation du Président à la 2ème édition des Rencontres inter-Régions sur l'orientation	Saint-Ouen (093)	0,00 €
CHADOURNE Sandrine	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	906,16 €
CHARPENEL Frédérique	Du 03 au 04 octobre 2023	Rencontres Business France	Paris (075)	30,80 €
CHARPENEL Frédérique	Du 22 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	638,10 €
CLAVEAU Charline	Du 29 au 30 mars 2023	Foire du livre (soirée inaugurale 29/03 + intervention table ronde le 30/03)	Bruxelles (Belgique)	0,00 €
CLAVEAU Charline	Du 13 au 17 juillet 2023	Festival d'Avignon	AVIGNON (84)	385,00 €
CLAVEAU Charline	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	212,00 €
CLAVEAU Charline	5 octobre 2023	Rendez-vous avec le Président du CNC : rencontre sur la politique publique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, et sur la situation de l'emploi technique du secteur	Paris (075)	0,00 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	193,90 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 17 au 19 octobre 2023	RTES : voyage apprenant sur la thématique Europe et ESS	Bruxelles (Belgique)	464,95 €
DERVILLE Sandrine	23/05/2023	Réunion des représentants de la Coordination des employeurs territoriaux, à l'invitation du Ministère de la Fonction Publique	Paris (075)	16,20 €
DERVILLE Sandrine	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	340,00 €
DERVILLE Sandrine	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	380,48 €
DESROSES Karine	Du 14 au 19 septembre 2023	Délégation officielle – Finales Nationales des Olympiades des métiers	Lyon (069)	291,48 €
DIAZ Edwige	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	224,80 €
DUFORESTEL Pascal	Du 04 au 17 avril 2023	Assises franco-vietnamiennes de la coopération décentralisée et des 20 ans du partenariat avec Lao Cai	Hanoi (Viet Nam) Hué (Vietnam)	182,11 €
DUFORESTEL Pascal	Du 30 avril au 07 mai 2023	Forum de l'ESS et restitution de l'évaluation de la coopération décentralisée Nouvelle-Aquitaine/Entente Fatick-Diourbe	Dakar (Sénégal)	304,40 €
DUFORESTEL Pascal	19/09/2023	Intervention à la 14ème édition des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (Cités Unies France)	Paris (075)	4,01 €
DUFORESTEL Pascal	Du 23 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	266,47 €
GAGNEUR Edwige	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	415,57 €
GUERIT Richard	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	575,36 €
GUIBERT Olivier	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	608,70 €
HAZOUARD Mathieu	Du 15 au 16 juin 2023	Salon VIVATECH (rendez-vous annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-up)	Paris (075)	116,30 €
HAZOUARD Mathieu	Du 23 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	325,47 €
HERAUD Lydia	Du 25 au 26 mai 2023	Journées TIGA (Territoires d'Innovation de Grande Ambition)	Paris (075)	163,30 €
JEANSON Françoise	12/04/2023	Caisse des dépôts Département Grand âge Santé - Comité des experts externes - Echanges autour de la prévention, politiques et enjeux nationaux, stratégies territoriales	Paris (075)	0,00 €
JEANSON Françoise	23/05/2023	Salon SantExpo	Paris (075)	118,00 €
JEANSON Françoise	07/07/2023	Intervention au colloque "collectivités territoriales et santé : le temps des compétences"	Paris (075)	0,00 €

JEANSON Françoise	Du 18 au 19 octobre 2023	Salon Cosmetic 360° (Le salon International de l'innovation pour la filière parfumerie-cosmétique)	Paris (075)	58,50 €
JEANSON Françoise	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	458,95 €
JEANSON Françoise	Du 13 au 14 décembre 2023	Assises Hospitalo-Universitaires : intervention table ronde	Paris (075)	0,00 €
JUSTINIEN Rémi	Du 11 au 12 mai 2023	Représentation du Président du Conseil régional à la 13 ^{ème} édition des Grands prix des Régions 2023 (remise du prix de la gare de l'année et prix du développement durable).	Paris (075)	125,36 €
JUSTINIEN Rémi	05/10/2023	Intervention à l'occasion BIG 9 sur le thème de "réindustrialisation et décarbonisation"	Paris (075)	0,00 €
LA DUNE Catherine	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	40,00 €
LA DUNE Catherine	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	30,70 €
LAFRIQUE Philippe	Du 22 au 23 avril 2023	Finale de la Coupe de France de Basket opposant Basket Landes (LFB) - LDLC ASVEL féminin (LFB)	Paris (075)	0,00 €
LAFRIQUE Philippe	Du 02 au 03 juin 2023	Internationaux de France de Tennis - Roland Garros 2023	Paris (075)	239,90 €
LANZI Nathalie	Du 23 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	140,80 €
MARKOWSKY Pascal	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	639,30 €
MAURIN Baptiste	les 28 et 29/11/2023	Représentation du Président - Assises Annuelles Economie de la mer	Nantes (44)	359,10 €
NEMBRINI Jean-Louis	21/03/2023	Visite avec le Président du campus UNOWHY	Paris (075)	108,30 €
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	432,54 €
RIOU Guillaume	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	280,00 €
RIOU Guillaume	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	425,48 €
ROUEDE Laurence	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	328,70 €
ROUEDE Laurence	Du 06 au 08 novembre 2023	Rencontres avec les membres du Parlement européen et de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	435,48 €
ROUSSET Alain	23/05/2023	Congrès annuel de la FNAUT Comité de surveillance des investissements d'avenir Rendez-vous avec le Préfet Rollon MOUCHEL-BLAISO chargé par le gouvernement d'une mission de mobilisation pour le foncier industriel	Paris (075)	16,08 €
ROUSSET Alain	Du 04 au 07 juin 2023	Dans le cadre de l'accord de coopération Taxi entre la Nouvelle-Aquitaine et la Région italienne d'Emilie-Romagne, mission officielle sur le thème du numérique et de l'intelligence artificielle	Italie	0,00 €
ROUSSET Alain	Du 20 au 22 juin 2023	Salon du Bourget (20 & 21 juin) Rendez-vous avec M. Rémi CARMINATI, Directeur Général de l'Institut d'Optique Graduate School (22 juin) Commission aménagement du territoire de Régions de France (22 juin)	Paris (075)	440,36 €
ROUSSET Alain	Du 18 au 19 septembre 2023	Présidence du Jury du Concours National Agropole au Sénat (18/09/2023) Dîner avec M. Marwan LAHOUD Directeur général délégué de Tikehau IM et Président de l'activité de private equity du Groupe (18/09/2023)	Paris (075)	279,20 €
ROUSSET Alain	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	181,05 €
ROUSSET Alain	05/10/2023	Réunion avec le nouveau Président de l'ADEME ; Commission aménagement du territoire à l'ARF ; réunion avec le Président du CNC	Paris (075)	10,70 €
ROUSSET Alain	Du 22 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	289,28 €

ROUSSET Alain	27 octobre 2023	Rendez-vous avec Mme Catherine MacGREGOR - Directrice Générale ENGIE / Déjeune avec M. Pascal FAURE - Directeur Général INPI / Rendez-vous avec Mme Elisabeth BORNE - Première Ministre	Paris (075)	0,00 €
ROUSSET Alain	Le 18 décembre 2023	Intervenant lors de la table ronde « Pourquoi est-il urgent d'engager un nouvel acte de décentralisation (cf. pour réconcilier les citoyens avec leurs institutions ?) » organisée à l'occasion des 25 ans de Régions de France. Inauguration des nouveaux aménagements des locaux de la Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris	Paris (075)	0,00 €
SAINTE-MARIE Andde	Du 27 au 29 septembre 2023	Congrès des Réserves Internationales, organisé par le Parc National des Pyrénées.	La Mongie (065)	122,40 €
SAINTE-MARIE Andde	Du 12 au 14 octobre 2023	3ème édition de Pyreneo	Lourdes (065)	81,00 €
SEGUINAU Christine	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	269,98 €
SIMONNET Jacqueline	Du 23 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	541,78 €
SOLA Margarita	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	538,58 €
TARIS Isabelle	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	336,38 €
TARIS Isabelle	Du 23 au 24 octobre 2023	Assises Franco-Québécoises	La Rochelle (017)	281,95 €
VERRIERE François	Du 26 au 28 septembre 2023	Congrès des régions de France	Saint-Malo (035)	828,40 €
VINCENT François	Du 16 au 23 septembre 2023	Mission au Canada dans le cadre du projet "Santé numérique et soutien à domicile des aînés en perte d'autonomie ; développement d'un réseau de collaborations Montréal-Nouvelle-Aquitaine"	Montréal (Canada)	0,00 €

MEMBRES DU CESER

Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement au membre du CESER
BONNAC-HUDE Bernardette	18/09/2023	Echanges avec la commission nationale du débat public (CNDP) garants de ma concertation publique concernant la mise à jour des documents stratégiques de façade (DSF) et de la programmation de l'éolien en mer à l'horizon 2035-2050.	Bordeaux (033)	7,68 €
CHABOT Olivier	17/05/2023	Présentation du rapport CESER "Acteurs et publics du soin et du lien social" devant POLARIS Formation	Limoges (087)	293,34 €
DE AMORIN BONNEAU Camille	03/04/2023	Présentation du rapport CESER "Patrimoines" organisée par le CIRDOC avec l'université de Pau	Lourdes (065)	42,00 €
DE OLIVEIRA Christel	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	125,40 €
DESPUJOLS Philippe	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	52,70 €
DUROURE Muriel	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	56,00 €
EPRON Jean-Jacques	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	55,04 €
FOURNEYRON Emmanuelle	05/07/2023	Comité d'orientation du Réseau Transnational Atlantique (RTA)	Séville (Espagne)	121,88 €
GAUDIN Anne	31/03/2023	Présentation du rapport CESER "Patrimoines" dans le cadre du programme SUDOE LIVHES 2021-2023	Pau (064)	0,00 €
HEIMROTH Michelle	26/09/2023	Assemblée plénière de CESER de France puis Congrès annuel des régions de France	Saint-malo (035)	941,60 €
JEAN Christine	Du 25 au 28 septembre 2023	Assemblée plénière de CESER de France puis Congrès annuel des régions de France	Saint-malo (035)	674,82 €
LAVIGNE Brigitte	14 et 15 septembre 2023	Colloque "Coopération régionale des zones maritimes"	Villeneuve d'ascq (059)	413,60 €
LAVIGNE Brigitte	22/11/2023	Visites dans le cadre du Comité d'orientations du RTA (Réseau Transnational Atlantique)	Martillac (033) Bordeaux (033)	90,60 €
LECLERC Françoise	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	167,40 €
LOGNON-DEMOLIERE Mayse	06/07/2023	Conférence de presse du CESER sur la valorisation du rapport "Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine"	Bordeaux(033)	180,44 €
NIORTHE Dominique	21/10/2023	7ème édition de l'évènement "Les jeunes néo-aquitains s'engagent"	Saumejan (047)	318,28 €
NIORTHE Dominique	01/12/2023	Présentation du rapport du CESER sur les jeunes dans le cadre de l'édition annuelle des "AOC de l'égalité"	Marmande (047)	214,10 €
ROUGER Jany	17/11/2023	Présentation du rapport du CESER sur la transition agroécologique devant l'Institut Jean Errecart	Saint-Palais (064)	753,87 €
ROUGER Jany	14/12/2023	Présentation du rapport du CESER sur les jeunes auprès du CRAJEP	Bordeaux (033)	413,27 €
SILVA Varisco Rita	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	56,00 €
THOMAS Flavien	30/06/2023	Rencontre entre le CESER et la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine	Angoulême (016)	97,90 €

THOMAS Flavien	18/09/2023	Echanges avec la commission nationale du débat public (CNDP) garant,es de la concertation publique concernant la mise à jour des documents stratégiques de façade (DSF) et de la programmation de l'éolien en mer à l'horizon 2035-2050,	Bordeaux (033)	158,50 €
THOMAS Flavien	01/12/2023	Présentation du rapport du CESER sur les jeunes dans le cadre de l'édition annuelle des "AOC de l'égalité"	Bordeaux (033)	103,40 €

Autorisation de programme - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Autorisation d'engagement - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement.

Encours de dette ou capital restant dû - La somme globale des crédits en cours, mesurée à un instant précis. Cette somme correspond donc au montant total des emprunts restant à rembourser.

Épargne brute - différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit couvrir à minima le remboursement du capital de la dette.

Épargne nette - mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'investissement. Ce ratio s'obtient en déduisant les remboursements de la dette de l'épargne brute.

Capacité de désendettement - représente le nombre d'années nécessaires pour le remboursement complet de la dette par l'épargne brute.

Fonds de roulement - le fonds de roulement de clôture correspond au cumul des excédents ou des déficits antérieurs, corrigés du résultat de l'exercice. Il permet de vérifier l'équilibre de la structure financière en couvrant le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Section de fonctionnement - retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes inhérentes aux interventions et au fonctionnement de la Région (gestion courante et régulière).

Section d'investissement - retrace les opérations modifiant de façon durable la valeur du patrimoine, soit de la Région, soit de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers, détenus par la Région (travaux dans les lycées...), ses créances et ses dettes (remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunts...) ou des recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (les subventions d'équipement).

SIGLES ET ACRONYMES

AE : Autorisation d'engagement

AP : Autorisation de programme

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

DGD : Dotation Générale de Décentralisation

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DRES : Dotation Régionale d'Équipement Scolaire

FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA

FEDER : Fonds européen de développement régional

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

FSE : Fonds Social Européen

FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

IRA : indemnités de remboursements anticipés

TICPE : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques



14 rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 57 57 80 00 - F. 05 56 51 86 95